



FONDO PIZZOFALCONE



19094

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio

IV



Palchetto

Num.^o d'ordine

33

NAZIONALE

B. Prov.

R. BIBLIOTECA

VITT. EM. III

109

NAPOLI

130-D-18

B. Brown-

II

109



LA MÉNAGERIE

· DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE.



609.147

**LA MÉNAGERIE
DU MUSÉUM
D'HISTOIRE NATURELLE,
OU
LES ANIMAUX VIVANS,**

**AVEC DES OBSERVATIONS CURIEUSES FAITES
SUR LES INDIVIDUS DE CHAQUE ESPÈCE;**

**PAR MM. LACÉPÈDE, CUVIER, GEOFFROY,
ET AUTRES SAVANS NATURALISTES;**

**Ornée de 58 figures, dessinées d'après nature ,
par M. MARÉCHAL, Peintre du Muséum,
Gravées par M. MIGNON, Membre de l'Académie
royale de Peinture ;**

**Édition originale, augmentée en 1817 de la Description de huit
Animaux et de dix-huit gravures, par les mêmes Auteurs.**

TOME SECOND

(DU FONDS DE M. PATRIS.)

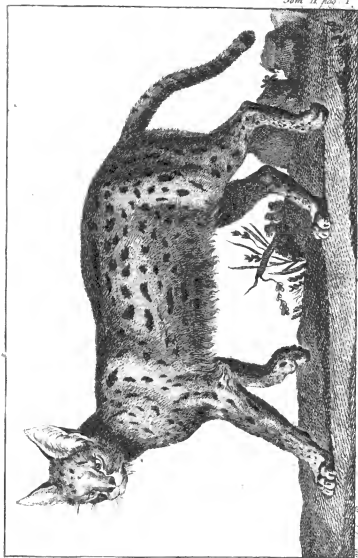
A PARIS,

CHEZ TARDIEU DENESLE,

LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, N°. 37.

1817.





Pelis Serval

le Serval

LE SERVAL.

FELIS SERVAL. LINN.



On sait très-peu de chose touchant l'animal qui fait l'objet de cet article, et ce qu'on croit en savoir n'est pas même bien certain; il n'a été clairement décrit avant nous que par deux naturalistes, Perrault et Buffon, qui ont été copiés par tous ceux qui en ont parlé après eux: or, ils n'avaient vu, comme nous, cet animal que dans des ménageries, où l'on n'avait point de renseignements authentiques sur son pays natal et sur ses habitudes dans l'état sauvage. Comme on donnait à l'individu que Perrault décrivit, le nom de *Chat-pard*, il supposa que « cet » animal était du nombre de ceux qui » sont engendrés par le mélange de deux » différentes espèces, et qu'il devait être » mis au nombre des nouveautés que » l'Afrique produit tous les jours, suivant le sentiment d'Aristote et de

Tom. II.

» Pline, qui, rendant raison de la fécon-
» dité que l'Afrique a pour les monstres,
» disent que la sécheresse de ses déserts
» oblige les bêtes sauvages à s'assembler
» aux lieux où il y a de l'eau, et que
» cette rencontre donne occasion à des
» animaux de différentes espèces de s'ac-
» coupler et d'engendrer des espèces
» nouvelles, lorsqu'il arrive qu'ils sont
» égaux en grandeur, et que le temps
» qu'ils ont accoutumé de porter leurs
» petits n'est pas beaucoup différent. »

Perrault raisonne suivant cette hypothèse dans tout le reste de son article, et quoiqu'il ne dise pas positivement qu'il y ajoute foi, on peut dire aussi qu'il ne prend pas la peine de la réfuter assez.

Buffon avait reçu son individu sous le nom de *Chat-tigre*, et il a regardé comme identiques avec lui, tous ceux que les voyageurs ont nommés ainsi, et particulièrement le *Chat-tigre du Cap*, de Kolbe, celui du *Gange*, de Luillier, et le *Serval* ou *Maraputé du Mala-*

bar, du père Vincent-Marie; c'est même de ce dernier qu'il en a emprunté le nom de Serval pour le donner à son animal.

Il nous semble que ces différentes descriptions ne s'accordent ni entre elles, ni avec l'espèce de Buffon. Luillier dit que son Chat-tigre est grand comme un mouton, et *Vincent Marie* fait le sien plus petit que la Civette. Ni l'un ni l'autre taille ne se rapporte avec celle de notre animal. Quant au *Chat-tigre* du Cap de Bonne-Espérance, il est bien connu aujourd'hui par la description qu'en a donnée Froster, dans les transactions philosophiques, tom. LXXI, et il est aisé de voir que ce n'est point le Serval; il ressemble même tellement à la Genette du Cap, de Buffon et de Sonnerat (*vivena malaccensis*, GMEL.), que la seule raison qui nous fasse hésiter à le regarder comme de la même espèce, est que Froster ne fait mention d'aucune odeur dans la description de son Chat-tigre.

Nous n'avons rien à dire non plus de certain sur la vraie patrie du Serval. Celui qui a vécu dans cette ménagerie, avait été acheté originairement au Havre, avec un roi des Vautours et un Papion, d'un capitaine américain ; mais celui qui a vendu ensuite ces animaux au Muséum, n'a pu dire si le Serval venait du pays du Vautour, qui est l'Amérique, ou de celui du Papion, qui est l'Afrique. Quelques marchands d'animaux, que nous avons consultés, ont prétendu que les Chats-tigres viennent tous d'Amérique ; mais ces gens-là confondent sous le nom de Chats-tigres, les Ocelots et d'autres espèces, et nous ne trouvons d'ailleurs, dans aucun des auteurs qui ont décrit les animaux d'Amérique, rien qui se rapporte à notre espèce actuelle.

L'individu représenté sur la planche, a passé six ans en France, dont trois à la ménagerie du Muséum, sans avoir éprouvé de changement notable dans la taille et dans les couleurs. Il était mâle,

et avait, du bout du museau à la racine de la queue, vingt-quatre pouces; depuis le sol jusqu'au garrot, un pied; longueur de la tête, quatre pouces; largeur, deux pouces onze lignes; longueur de la queue, neuf pouces.

Un Lynx qui a également vécu dans cette ménagerie, comparé au Serval dans ses principales dimensions, s'est trouvé les avoir d'un quart plus considérables; mais la queue du Serval est d'un tiers plus longue que celle du Lynx. Quant aux formes, il n'y a de différence qu'en ce que la tête du Lynx est un peu plus bombée, et son museau un peu plus large que dans le Serval. Le poil du Serval est épais, assez long et très-doux. Celui du ventre est plus long et plus laineux que celui des autres parties; il n'y en a pas de bouquets à la pointe des oreilles comme dans les différentes espèces de Lynx. Le fond de la couleur est d'un jaune fauve-clair, tirant un peu sur le gris, qui pâlit à la partie infé-

rieure ; la gorge , c'est-à-dire le dessous de la mâchoire inférieure , est blanche , et séparée du reste par quelques taches noires ; deux lignes noires étroites règnent le long du dos ; deux autres plus larges , interrompues d'espace en espace , s'étendent obliquement sur les côtes , et une troisième encore plus oblique et plus divisée , occupe la partie supérieure de l'épaule seulement : tout le reste du corps est parsemé de petites taches irrégulières , inégales , pleines , d'un noir foncé ; celles qui sont sur les jambes y forment des espèces de rubans transverses : la queue descend jusqu'au jarret , et est marquée dans toute sa longueur d'anneaux noirs sur un fond fauve.

Buffon rapporte que le Serval qui était de son temps à la ménagerie de Versailles , n'avait jamais pu être dompté ni adouci , et qu'il semblait toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchaient. Le nôtre ne s'est pas

montré moins farouche; les gardiens qui en avaient soin, les mêmes qui sont parvenus à apprivoiser le grand Tigre du Bengale, au point de s'en faire flatter et obéir comme d'un Chien, n'ont eu aucun succès avec le Serval : jamais il ne s'est laissé caresser par eux, et il ne les recevait qu'avec des coups de patte terribles. Il joignait à sa férocity une agilité fort extraordinaire; il n'était pas un instant en repos et faisait sans cesse des sauts prodigieux; c'est en se frappant ainsi contre le plafond de sa loge qu'il s'est tué. La planche représente la manière particulière dont il se balançait lorsqu'il ne sautait pas : il ne dormait que la nuit, couché sur le côté.

Il ne vivait que de chair. Lorsqu'on lui donnait un oiseau ou un rat vivant, il jouait long-temps avec avant de les tuer. Il préférerait le cœur de Bœuf à toute autre viande; il en mangeait chaque jour la moitié d'un; il buvait fort peu; à peine consommait-il un verre

d'eau en trois jours. Ses excréments étaient de petites boules sèches et noires; il n'en faisait de liquides que lorsqu'on lui donnait du foie ou du lait. Il rendait son urine jaune et puante, en arrière et très-fréquemment. Du reste, c'était un animal très-propre comme tous ceux du genre des Chats. Sa voix ressemblait au miaulement d'un Chat; elle était seulement un peu plus forte.

La figure que Buffon a donnée du Serval ne représente pas bien l'inégalité et la différence de direction dans les taches; elle a été copiée par Schreber et par Shaw, mais assez mal enluminée d'après les descriptions. Celle de Per-rault rend mieux les taches; mais elle est faite d'après un individu excessivement engraisé dans une ménagerie.

a
a
a
t.
n
é
s
r
e
r-
le
e-



Simia Sabaea

le Callitriche

LE CALLITRICHE.

SIMIA SABÆA.

C'EST encore ici un Singe de la famille des Guenons, c'est-à-dire pourvu d'abajoues, ou de sacs dans les côtés de la bouche, d'une queue longue et non prenante, et de callosités sur les fesses. À l'égard de la forme de la tête, comme à l'égard de la taille, le Callitriche semble tenir le milieu entre les grandes et les petites Guenons; son museau, un peu plus saillant que dans celles-ci, l'est un peu moins que dans celles-là; la crête de ses sourcils surtout n'est pas aussi forte que dans les grandes Guenons, ce qui rend sa physionomie plus douce que la leur. La longueur de son corps, sans la queue, est d'un pied trois ou quatre pouces; la queue n'a guère moins de deux pieds. Quant à la couleur du poil, ce Singe peut être mis au rang des plus beaux. Sa tête, son cou, son dos, ses

flancs , les parties extérieures de ses membres, et les deux tiers de la longueur de sa queue, sont revêtus de poils colorés d'anneaux alternatifs noirs et jaunes, dont le mélange vu à une certaine distance, paraît comme un vert assez vif. Le bout de sa queue est d'un beau jaune doré; les jambes et les avant-bras tirent sur le gris-brun; la gorge, tout le dessous du corps et la face interne des membres sont blanchâtres; les mains et la face sont revêtues d'une peau noire, et sur les sourcils est une bande étroite de longs poils de cette couleur.

C'est à cause de cette teinte verte, si rare parmi les quadrupèdes, que Buffon a appliqué à cette espèce la dénomination de *Callitriche*, qui signifie *beau poil*, et qui avait été employée par les poètes grecs comme une simple épithète. Les Latins se sont, il est vrai, servi de ce mot pour désigner un Singe; mais il est facile de voir, par ce qu'en rapportent Pline et son copiste Solin, que ce Calli-

triche des Latins est fort différent de celui de Buffon. « *Les Callitriches*, disent » ces auteurs, *sont des Singes d'un aspect tout particulier; leur face est* » *entourée d'une barbe et leur queue* » *s'élargit à son extrémité. On assure* » *qu'ils ne peuvent vivre que dans* » *leur pays natal qui est l'Éthiopie.* » Nous connaissons plusieurs espèces de Singes, auxquelles cette description convient, et nous en décrirons une qui a aussi vécu dans notre ménagerie; mais il est clair que celle de cet article n'est pas du nombre.

Prosper Alpin, dans son histoire naturelle d'Égypte, donne ce nom à plusieurs Guenons barbues; et Buffon en cite une comme pouvant être la même que son Callitriche; mais l'on voit aisément par la description de ce voyageur, que c'est du *Patas* ou *Guenon rouge*, (*Simia rubra*) qu'il a voulu parler.

Le Callitriche de Buffon est nommé *Singe vert* par presque tous les voya-

geurs. C'est sous ce nom qu'en ont parlé Adanson, Brisson et Pennant. Celui de *Simia Sabæa* que lui a donné Linnæus, n'est pas aussi facile à justifier ; il semble indiquer que ce singe vient d'Arabie, tandis que tous les auteurs s'accordent à le représenter comme africain. Adanson l'a observé au Sénégal, et en a rapporté diverses parties encore aujourd'hui déposées au Muséum d'histoire naturelle ; celui qu'Edward a représenté venait de San-Jago, l'une des îles du Cap-Vert : il n'y a que Pennant qui dise qu'il y en a un des Indes orientales dans le cabinet de S. Ashton-Lever ; mais les possesseurs de cabinets sont si sujets à être trompés sur la patrie des productions naturelles qu'ils achètent, que leur autorité n'est pas suffisante pour fixer les idées à cet égard.

Nous ne savons, touchant les mœurs de ces Singes dans l'état sauvage, que ce qu'en rapporte Adanson. Ils se tiennent en troupes dans les bois, presque tou-

jours sur les arbres, gardant le silence, et ne se faisant remarquer que par les branches qu'ils cassent et laissent tomber. Dans les lieux où l'homme ne va pas souvent les poursuivre, ils ne craignent point, et si l'on en tue quelques-uns à coups d'armes à feu, on ne fait pas fuir les autres pour cela.

Ceux qu'on tient en esclavage ne s'appriivoisent pas aisément; l'individu que nous représentons, et qui avait vécu deux ans dans la ménagerie, est toujours resté féroce; il s'irritait contre les hommes et mordait souvent ses gardiens. Les femmes lui causaient une fureur d'une autre espèce, qu'il témoignait de la manière la plus brutale; sa voix était une sorte de grognement, commençant par un ton grave et finissant par un plus aigu; elle ressemblait assez à celle des Cynocéphales, mais était un peu moins forte. Sa nourriture consistait, comme celle des autres Singes, en pain, en fruits et

en racines. Il se tenait le plus souvent assis et les yeux fermés.

On ignorait son pays natal. Il pouvait avoir cinq ans lorsqu'il est mort. Sa couleur devenait plus foncée en hiver ; pendant l'été, son ventre et sa poitrine perdaient presque tous leurs poils.

La figure qu'Edward a donnée de ce Singe, et que Schreber a copiée, est beaucoup moins bonne que celle de Buffon. Celle-ci n'a d'autre défaut que de représenter les poils trop longs, et la face trop aiguë par en bas.

nt

ait
u-
n-
er-

de
est
de
ie
et



Moreau del. Pinx.

Mégar sc.

Lemur Catta. Le Maki Mococo.

LE MAKI MOCOCO

ET

LE MAKI BRUN.

LEMUR CATTALIN.

LEMUR FULVUS.

PAR E. GEOFFROY.

LES Makis sont des êtres tout à fait singuliers, à museau de Renard et à pattes de Singe : ils semblent destinés à remplir l'intervalle qu'il y a entre les animaux qu'une ressemblance grossière rapproche de l'homme, et les véritables quadrupèdes ; car ils tiennent des premiers, par les organes du mouvement, et des seconds, par la forme conique et la longueur de la tête. Les dents incisives qui ne peuvent varier, à moins que les organes de la digestion et quelquefois ceux de la préhension ne soient en même temps modifiés, indiquent aussi ces mêmes rapports, puisque les Makis

ont quatre incisives à la mâchoire supérieure et six à celle d'en bas, comme les carnivores.

Cependant c'est des Singes qu'ils se rapprochent le plus : ils ont de même deux mamelles placées au devant de la poitrine, les organes de la génération toujours visibles à l'extérieur, l'humérus appuyé sur une clavicule complète, les mouvements de pronation et de supination aussi faciles que dans l'homme, un pouce écarté des autres doigts et susceptible de leur être opposé, les yeux placés au devant de la tête, et surtout la fosse orbitaire distincte de la fosse temporale, caractère d'autant plus important, qu'on ne le retrouve plus dans aucun autre mammifère digité.

Mais avec tous ces caractères communs, les Makis diffèrent assez des Singes pour qu'on ne les ait jamais confondus dans le même genre : une physionomie fine et agréable; une taille svelte et élégante; les jambes de derrière

plus longues que celles de devant ; un poil doux , soyeux , abondant et d'une extrême propreté ; la position des dents incisives , *les supérieures écartées par paire , les inférieures dirigées en avant* ; tels sont les traits qui distinguent ces jolis animaux.

Ils ont de plus un caractère qu'on serait tenté de négliger , parce qu'il fait partie des organes les plus sujets à varier ; c'est l'ongle du deuxième doigt des pieds de derrière , qui est long , arqué , creusé en gouttière , et terminé en pointe : cet ongle est le seul qui ait cette forme , les autres sont comme dans les quadrumanes , courts , droits et aplatis. Cette singularité mérite , d'autant plus qu'on y fasse attention , qu'elle s'étend non seulement à tous les vrais Makis , mais encore à d'autres petites familles qui en sont voisines , et qui s'en distinguent pourtant par le nombre et la position des incisives , la forme et la longueur respective des organes du mouvement ,

les proportions du crâne, etc. Ainsi la plupart des organes de quelque valeur varient dans ces animaux qui forment la deuxième division des quadrumanes : l'ongle du deuxième doigt est le seul qui ne soit pas dans ce cas : c'est le caractère le plus constant, de manière que, si l'on en jugeait d'après les règles établies pour l'évaluation des caractères, il faudrait admettre que cet ongle est dans une relation nécessaire avec les principaux organes, ce qui n'est nullement vraisemblable.

Je n'insiste pas davantage sur les rapports naturels des Makis; on peut consulter à cet égard un mémoire que j'ai publié dans le septième volume du *Magasin Encyclopédique*, et dans lequel j'ai fait voir que tous les animaux confondus sous ce nom, devaient être divisés en cinq genres : les *Makis* proprement dits, les *Indris*, les *Loris*, les *Galagos* et les *Tarsiers* : c'est au premier de ces genres qu'appartiennent

le Mococo et le Maki brun dont nous avons à traiter ici.

Le *Mococo* se reconnaît à sa belle et grande queue qui est toujours relevée, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés. Le poil de cette belle espèce, toujours propre et lustré, change peu de couleur : celui des parties inférieures du corps est blanc ; il est cendré avec une légère teinte de roussâtre sur le dos. La tête, à laquelle un museau pointu et relevé, un œil vif et animé donnent de la grace, se fait surtout remarquer par l'opposition de ses couleurs : tout le museau, le tour des yeux et l'occiput sont noirs, le front et les oreilles blancs, et les joues cendrées ; le dessus des bras est aussi de cette couleur ; un liseret noir entoure la gorge et se continue sur les épaules.

Le Mococo, dont nous donnons la figure, a vécu dix-neuf ans à notre connaissance : il a d'abord appartenu au

marquis de Nesle , et depuis à M. Merlin de Thionville , qui en fit présent à la Ménagerie nationale : on peut juger , d'après le grand âge de ce Maki , qu'il a fort bien supporté la température de notre climat ; cependant il a toujours paru incommodé du froid ; il montrait qu'il y était sensible , en se ramassant en boule , les jambes rapprochées du ventre , et en se couvrant le dos avec sa queue. On le tenait l'hiver à portée d'un foyer au devant duquel il s'asseyait , en étendant les bras pour les approcher plus près du feu : c'était aussi sa manière d'aller se chauffer au soleil. Il aimait le feu , au point de se laisser souvent brûler les moustaches et le visage , avant de se décider à s'éloigner à une distance convenable ; ou bien il se contentait de détourner la tête , tantôt à droite et tantôt à gauche.

Il avait été accoutumé à jouir d'une certaine liberté ; on ne voulut point l'en priver en l'enfermant dans une des loges

de la Ménagerie : on le plaça dans le laboratoire où l'on prépare les pièces destinées à enrichir les collections. Il exigeait la plus grande surveillance : inquiet, sans cesse en mouvement, il examinait, touchait et renversait tout ce qui était à sa portée : une planche au-dessus de la porte du laboratoire lui servait de lit : c'était là qu'il se rendait chaque soir, après s'être préparé au sommeil par un très-grand exercice : il n'a peut-être jamais oublié d'employer la dernière demi-heure de chaque journée à sauter en mesure : cette espèce de danse achevée, il se rendait à son gîte où il ne tardait pas à s'endormir.

On le nourrissait de pain, de carottes et de fruits qu'il aimait singulièrement : il mangeait volontiers des œufs : il avait pris aussi, dans son premier âge, du goût pour la viande cuite et les liqueurs spiritueuses.

C'était d'ailleurs un animal de la plus grande douceur, sensible aux caresses

qu'on lui faisait, familier avec tout le monde, un peu taciturne sur ses vieux jours. Il n'affectionna jamais personne en particulier : il allait indifféremment se poser sur les genoux ou grimper sur les épaules de toutes les personnes qui le venaient visiter.

Le Mococo est, de tous les Makis, celui qu'on transporte le plus souvent en Europe : il est étonnant que nous connaissions si peu de chose de ses mœurs à l'état sauvage : Flaccourt nous apprend seulement qu'il vit sur les arbres, et se trouve en troupes de trente à quarante.

Le *Maki brun* est une espèce dont il n'est point fait mention dans le système de la nature : elle n'a encore été décrite que par Buffon, dans le tom. 7 de ses suppl., pag. 110. On ne doit pas la confondre avec le Mongous, *Lemur Mongoz*. Elle est toujours d'un tiers plus grande, sa tête est plus arrondie et son museau plus fin : sa queue, moins



Lemur fulvus

le Maki Brun



touffue et plus laineuse, diminuée de grosseur vers son extrémité : elle est aussi d'une autre couleur ; brune en dessus et cendrée en dessous. La croupe et les jambes sont lavées d'olivâtre, parce que les poils qui recouvrent ces parties sont roux à leur pointe : les yeux sont d'un jaune-orangé très-vif, la tête entièrement noire.

Le Mococo, le Maki brun, et généralement les espèces de ce petit genre, ont toutes été rapportées de l'île de Madagascar : plusieurs personnes ont écrit qu'il se trouvait aussi des Makis sur la côte occidentale de l'Afrique ; mais quand on remonte à la source de ces témoignages, on ne tarde pas à reconnaître qu'on ne peut aucunement s'y fier. Cependant ce fait méritait la peine d'être éclairci. On se rappelle que Buffon a établi une loi de la plus grande importance en zoologie, et même dans l'histoire des révolutions du globe, c'est qu'aucune espèce de mammifère de la

zône torride n'est commune aux deux continents. Cette règle que Buffon a souvent, avec succès, étendue à quelques familles, trouve ici une application très-remarquable. Il est en effet très-singulier que, les Singes étant répandus en grand nombre dans tous les pays chauds de l'ancien continent, on n'en connaisse point à Madagascar, et que tous les mammifères de cette île, qui participent aux formes et aux habitudes des Singes, constituent une famille particulière. Cette observation ne tendrait-elle pas à faire croire que l'existence des Singes et des Makis est de beaucoup postérieure à l'époque où l'île de Madagascar fut séparée du continent ?

Le Maki brun n'avait encore été figuré que par Buffon, suppl. 7, pl. 33. Le Mococo au contraire l'a été par beaucoup d'auteurs : les meilleures figures connues sont celles d'Edward, pl. 216 ; de Buffon, tom. 13, pl. 26, et d'Audebert, *hist. nat. des Singes et des Makis*, pl. 4.





Parochus pin.

Simia petaurista

le Blanc

LE BLANC-NEZ.

SIMIA PETAURISTA.

LE plus grand nombre des Singes de l'ancien continent ont les fesses calleuses, la queue longue, non prenante, et des abajoues, c'est-à-dire des sacs aux côtés de la bouche, dans lesquels ils placent les débris de leurs repas; il ne faut en excepter que les *Orangs-Outangs*, qui n'ont aucun de ces trois caractères; les *Gibbons*, qui n'ont que celui des fesses calleuses; les *Magots*, qui y réunissent aussi les abajoues, mais qui manquent de queue, comme les *Orangs* et les *Gibbons*; les *Mandrils*, qui ont une queue courte; enfin le *Douc* et le *Nasique*, qui ont une queue et des abajoues, mais point de callosités sur les fesses. Les Singes qui suivent la règle et n'entrent dans aucun de ces quatre ordres d'exception, forment encore près de vingt espèces, toutes

extrêmement variées en grandeur, en formes et en couleurs, et qui sont connues des naturalistes sous le nom de *Guenons*.

Les plus petites de ces espèces sont aussi les plus jolies par la figure, et par les nuances et les oppositions de leurs couleurs; leur museau moins proéminent, leurs dents canines moins longues que celles des grandes Guenons, leur donnent une physionomie plus semblable à celle de l'Homme; et leur douceur, la docilité de leur caractère, répondent assez à ces dehors avantageux.

De leur nombre est l'animal qui fait l'objet de cet article.

Sa hauteur est de treize pouces, sans la queue qui en a douze; tout le dessus du corps et la queue sont d'un brun tirant sur l'olivâtre; tout le dessous et la face interne des membres, d'un gris assez foncé; leur face interne est d'un brun noir. Une barbe grisâtre entoure le menton, et une touffe de poils blancs

est placée au-devant de chaque oreille.

La peau de toute la face est bleue ; mais elle ne paraît telle qu'autour des yeux où elle est nue ; partout ailleurs elle est garnie de courts poils noirs , excepté sur le nez , où il n'y en a au contraire que d'un blanc éclatant , ce qui forme une tache très-remarquable , par l'opposition de sa couleur avec celles des parties qui l'entourent. L'individu qui a servi de modèle à cette planche , est le même qu'Audebert a décrit et figuré sous le nom d'*Ascagne* ; mais il n'est pas difficile de voir que cette dénomination nouvelle n'était pas nécessaire , et que ce Singe est de l'espèce nommée *Blanc-nez* par Allamand , et *Petaurista* par Schreber et par Linnæus. La description d'Allamand ne diffère de la nôtre que parce que les poils blancs voisins de l'oreille ne formaient point une touffe aussi grande dans son individu que dans celui-ci , et parce que la peau n'était pas bleue

autour des yeux, différences qui ne nous paraissent pas suffisantes pour établir une espèce : le citoyen Latreille n'a aussi admis qu'avec doute l'espèce d'Audebert.

Cette Guenon, qui avait été achetée à Marseille, n'a vécu à la Ménagerie qu'un petit nombre de jours, et il n'a pas été possible d'en observer exactement les habitudes ; cependant elle a paru douce et caressante. Allamand dit les mêmes choses de la sienne : c'était un animal aimable, familier avec tout le monde, dont les mouvements étaient pleins de grace et de vivacité. On le nourrissait de pommes, de carottes et d'autres substances semblables.

Cette espèce est originaire de Guinée, comme la plupart des jolies Guenons, la Diane, le Moustac, etc. ; elle est rare en Europe, parce qu'elle supporte difficilement notre climat.

Le dessin que le citoyen Maréchal a fait de ce Singe, a déjà été gravé,

mais d'une manière très-médiocre, dans l'édition de Buffon, par Sonnini, Latreille, etc. La figure d'Audebert est différente et fort bonne. Ce sont, avec celles de la variété sans touffes, donnée par Allamand et copiée par Schreber, les seules que nous connaissions de cette espèce.

LE TIGRE.

FELIS TIGRIS.

PAR LACÉPÈDE.

BUFFON a donné l'histoire du Tigre, et DAUBENTON l'a décrit.

Ces deux grands naturalistes ont montré ce terrible animal.

On ne peut le voir sans une émotion profonde. On n'admire qu'en frémissant les bandes noires qui relèvent les nuances de ses poils inégaux en longueur, et dont les teintes sont ordinairement d'un blanc mêlé d'autant plus de jaunâtre ou de fauve, qu'ils sont plus allongés. C'est en vain que des touffes de poils deux fois plus longs que les autres, et placés au-dessous de chaque oreille, ajoutent à ses traits de ressemblance avec le Lion, et rappellent une idée vague de cette crinière touffue qui embellit la face majestueuse du roi des animaux. Son corps trop allongé, ses jambes trop courtes, sa



le Tigre

felis Tigris



langue couleur de sang et que l'ardeur qui le dévore l'oblige à tenir très-souvent hors de sa gueule, sa tête trop petite, son museau très-court, ses oreilles très-séparées, ses arcades zygomatiques très-convexes, son occiput très-saillant en arrière, sa longue queue qu'il agite avec violence, ses formes, sa physionomie, ses mouvements, son allure, trahissent pour ainsi dire ses penchants irrésistibles et cruels.

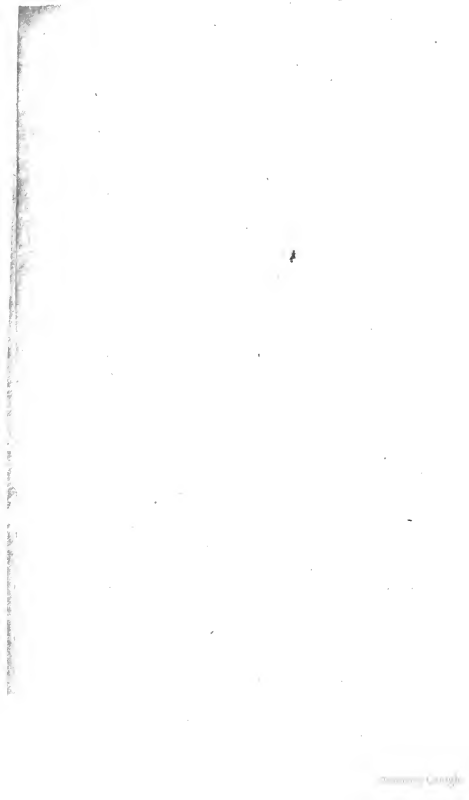
Ses dents, semblables à celles du Lion, ses ongles très-durs, et d'autant plus aigus qu'il ne les tire que pour le combat de l'espèce d'étui qui les préserve d'un frottement inutile, sont des armes d'autant plus redoutables, qu'une grande force les met en mouvement. Les rugosités des os des jambes, sur lesquelles les muscles reçoivent des attaches qui augmentent leur vigueur, indiqueraient seules cette force indomptable qu'annonce son poids de 200 kilogrammes, et sa longueur de cinq mètres.



Gravé par Miger.

Dessiné par Wulky.

Têtes de différents Tigres.



peuples de l'Orient ont employé le même nom pour désigner le Tigre, les fleuves les plus impétueux et la flèche qui fend l'air. Néanmoins la vitesse effrayante que l'on a supposée dans le Tigre, ne doit pas, ainsi que Buffon l'a très-bien observé, indiquer, dans sa marche ni dans sa course ordinaire, une promptitude incompatible avec la brièveté de ses jambes. Elle doit uniquement désigner la célérité prodigieuse avec laquelle il s'élance sur sa proie, et les bonds inattendus par lesquels partant comme l'éclair, franchissant plusieurs mètres, et portant des coups d'autant plus sûrs, que la vivacité du soleil des Tropiques, la chaleur du sol qu'il habite, la sensibilité de sa rétine, et la texture de son iris, lui font préférer les ténèbres pour la chasse de sa proie, il frappe, renverse, brise, et détruit comme la foudre.

Fallait-il qu'à une impétuosité imprévue, à une fureur inévitable, à des em-

bûches perfides , à des armes funestes , à une vigueur extraordinaire , ce terrible animal réunit une organisation intérieure qui , exigeant l'aliment le plus réparateur , le force à s'entourer de cadavres , le contraint , dans sa rage constante , à ne suspendre la destruction que lorsque les victimes lui manquent , l'enivre de carnage , et lui montre dans tout être vivant , dans ses petits , dans sa femelle même , une proie qu'il dévore de ses regards enflammés , à laquelle il présente une mort soudaine par ses grincements de dents , qu'il épouvante par son rugissement affreux , et dont il entr'ouvre , en frémissant de férocité , les flancs horriblement déchirés , pour chercher dans ses lambeaux encore palpitants tout le sang dont il est altéré ?

Ne craignant ni le fer ni le feu , et le plus dangereux des Mammifères , il est le fléau de l'Afrique intérieure , des Grandes - Indes et de la Chine. Il en

infeste les bois touffus qui lui servent de repaire. Il s'y avance vers les fleuves, dont ses griffes cruelles ensanglantent les rives, et dont l'eau lui est souvent nécessaire pour étancher l'ardeur dévorante qui le consume.

Il se montrait encore, il y a peu d'années, dans les forêts du Japon, comme pour y attester l'ancienne communication de ces îles avec le Continent de l'Asie.

Dans tous ces lieux funestes, le voyageur pâlit en entendant retentir de loin, au milieu d'une vaste solitude et de l'obscurité d'une nuit profonde, les cris affreux que la rage impuissante arrache à la Tigresse privée de ses petits par une audace téméraire.

Telle est l'espèce du Tigre. Buffon l'a peinte avec des couleurs impérissables.

L'image de l'espèce se compose des traits des individus; mais pour que cette image soit ressemblante, il faut que ces

pour mieux connaître la force de la nature indépendante.

Vers le commencement de l'an 8 de l'ère française, le cit. Delaunay, bibliothécaire en second du Muséum d'histoire naturelle, fut prié, par l'administration de cet établissement, d'acheter à Londres le Tigre et la Tigresse que l'on voit aujourd'hui dans la Ménagerie nationale.

Ces deux Tigres appartenaient à M. Pidcock, propriétaire d'un grand nombre d'animaux curieux ou utiles. Ils étaient encore jeunes, quoique M. Pidcock les eût acquis, deux ans auparavant, d'un capitaine marchand qui revenait de l'Inde sur un des bâtimens de la Compagnie anglaise. Ils arrivèrent à Paris le 19 brumaire an 8.

Le mâle s'était accouplé à Londres avec une autre femelle que celle qui partage maintenant sa captivité. Leur union avait été féconde. Mais au lieu de donner le jour à quatre ou cinq

petits, ainsi que plusieurs naturalistes, et particulièrement Buffon, l'ont dit de la Tigresse qui vit dans l'état de nature, et dans le climat le plus analogue à son tempérament, la femelle de Londres ne mit bas qu'un petit qui ne vécut que huit ou dix jours.

On a assuré au cit. Félix Cassal, l'un des gardiens des animaux du Muséum de Paris, qu'elle l'avait porté pendant trois mois et demi, ou à peu près, temps ordinaire de la gestation de la Lionne. Quoi qu'il en soit, le cit. Delaunay examina avec attention ce Tigre nouveau-né. Il remarqua que ses couleurs ne différaient de celles de ses père et mère, que par quelques nuances. Le blanc était mêlé de gris, le noir de brun, et le jaune d'une teinte un peu obscure. Ce très-jeune Tigre paraissait plus petit de la moitié qu'un chat; il était très-bas sur ses pattes, et sa tête, très-grosse à proportion de son corps, augmentait l'apparence de lourdeur que

lui donnaient ses différentes dimensions.

Quelque temps après l'arrivée à Paris du Tigre mâle et du Tigre femelle que l'on nourrit dans la Ménagerie, le cit. Félix Cassal se donna beaucoup de soins pour porter ces deux individus à s'accoupler l'un avec l'autre. La loge du mâle ne fut séparée de celle de la femelle, que par une grille qui leur permettait de se voir. Au bout de huit jours, il crut s'apercevoir, par l'agitation du mâle, par ses mouvements, par la vivacité avec laquelle il faisait passer ses pattes au travers des barreaux qui le retenaient, que le moment était venu de les laisser se réunir. Il supprima tout d'un coup la barrière. A l'instant le mâle se précipitant sur la Tigresse, s'abandonna au feu qu'elle avait allumé; mais au lieu de partager son ardeur, elle le combattit avec tant de force et d'acharnement, que le cit. Félix Cassal fut obligé de les arracher l'un à l'autre.

Il n'y parvint qu'avec une très-grande peine ; il courut un grand danger ; il craignit même de voir périr le mâle, qui, uniquement occupé de l'objet de ses desirs violents, souffrait, sans se défendre, les cruelles morsures de sa femelle.

La Tigresse, néanmoins, paraît ordinairement un peu moins féroce que le mâle, un peu plus susceptible d'éprouver quelque crainte ; mais la captivité leur est insupportable. On voit quelquefois le Lion et la Lionne oublier leurs fers l'un auprès de l'autre, s'abandonner à leur bien-être, se livrer à une gaité folâtre, jouer, se rouler et bondir. Le Tigre et sa femelle, isolés, tristes, ayant l'air de méditer sans cesse le carnage ou leur évasion, presque immobiles sur leurs pieds, ou couchés comme dans une sorte de contrainte pénible et de rêverie sinistre, ne sortent de cet état d'anxiété et de silence sombre, que pour ressentir une joie féroce à la vue des aliments qui leur sont destinés. On

les leur apporte vers quatre ou cinq heures du soir. Alors ils deviennent furieux. Toute leur cruauté se réveille, ils se jettent sur ces aliments comme ils se jetteraient sur une proie vivante; et ne cessant jamais de craindre qu'on arrache cette nourriture à leur voracité sanguinaire, ils cherchent à écarter tout ennemi par un rugissement effrayant.

Ces aliments consistent dans quatre ou cinq kilogrammes de viande crue, et la chaleur intérieure qui les anime les force à boire assez souvent pour qu'ils aient besoin de trois litres d'eau par jour.

Leur manière de boire est semblable à celle du Lion, et par conséquent à celle des Chats.

L'heure de leurs repas étant réglée, celles de leurs déjections le sont aussi. Ils se débarrassent de leurs excréments deux fois par jour; le matin, immédiatement après leur réveil; et le soir, vers dix ou onze heures.

Leur urine est encore plus infecte que celle du Lion ; et le cit. Félix Cassal a remarqué que le mâle avait l'habitude de la diriger vers un objet déterminé, et particulièrement vers les personnes qui s'avancent trop près des bords de sa loge.

Le rugissement du Tigre est très-fort, et soutenu pendant quatre ou cinq minutes ; celui de la femelle est plus plaintif, plus entrecoupé, plus prolongé.

Ils font entendre ces sons terribles après avoir dévoré leur nourriture, ou rejeté leurs fétides excréments. Le Tigre les fait encore entendre lorsque quelqu'un s'approche de lui. Il jète un cri soudain ; et ne se souvenant pas que des grilles arrêtent les efforts de sa rage, il s'apprête à déchirer celui dont la présence l'importune. Quelquefois cependant, plongé dans une sorte de morne tristesse, il ne fait aucune attention aux mouvements de ceux qui l'entourent ; mais il sort bientôt de cette apathie pour

reprendre ses habitudes farouches et son humeur sanguinaire.

L'esclavage a donc plié le caractère du Tigre sans pouvoir le rompre. Mais la solitude et la prison l'ont vicié. Elles lui ont donné l'habitude dépravée de satisfaire seul un penchant qui n'est pas partagé. Il s'accroupit alors, place ses organes de la génération entre ses deux pattes de derrière, agite sa croupe, répand en vain son sperme surabondant, et exprime, par un rugissement affreux, le tourment qui le presse et le désir qui le consume.

Quelque accoutumé que soit son gardien à maîtriser, et même à radoucir les animaux carnassiers et féroces, il n'ose entrer ni dans la loge du mâle, ni dans celle de la femelle. Le cit. Félix Cassal est cependant parvenu à les faire obéir à quelques-uns de ses ordres. Il les force à se coucher quand ils sont debout, et à se lever quand ils sont couchés. Mais ils ne cèdent qu'en grondant, ils n'obéissent

qu'avec lenteur ; et pour leur imposer cette soumission involontaire , il faut qu'il grossisse sa voix , qu'il crie avec force , qu'il les menace d'un fouet redoutable.

Ainsi , parmi les animaux , comme dans l'espèce humaine , la crainte seule fait fléchir les tyrans.

Le 3 Germinal an 11.

er
'il
p,
.
ae
le



Magon del.

Elephantus indicus (femina) • L'Elephant femelle

L'ÉLÉPHANT
DES INDES,
FEMELLE.

ELEPHANTUS INDICUS
FEMINA.

Nous avons exposé, à l'article de l'Éléphant mâle, tout ce que nous savions alors de plus important sur l'Histoire des Éléphants et sur les particularités de leur organisation; mais les connaissances à cet égard se sont accrues par la publication que M. Camper fils a faite de l'ouvrage de son père sur l'anatomie des Éléphants, et par la dissection que nous avons faite nous-mêmes de l'un des deux individus de la Ménagerie. Cet individu était le mâle; il mourut d'une péripneumonie, le 13 nivôse an 10. Son anatomie nous occupa, ainsi que plusieurs autres personnes, pendant plus de quarante jours.

46 L'ÉLÉPHANT DES INDES,

Les principaux objets en furent dessinés par Maréchal, sur plus de 80 Planches qui forment le dernier ouvrage de ce célèbre Peintre, et que nous espérons bientôt faire graver. En attendant, nous allons tracer en abrégé les principales observations que cette anatomie nous a offertes, et qui présentent des faits nouveaux, ou qui confirment des faits importants observés par d'autres.

La trompe, qui devait, plus que toute autre partie, piquer la curiosité des Anatomistes, n'a été décrite que très - superficiellement par Perrault. L'Éléphant disséqué par Camper avait eu la trompe coupée, lorsqu'on le lui remit, de manière que ce grand Anatomiste ne put en examiner que la racine. *Stukeley* a donné une assez bonne figure de la coupe transversale de cet organe; mais sa description des muscles est légère et obscure. Nous nous sommes attachés à observer ces muscles avec un grand détail, et nous les avons

fait représenter sur douze Planches. Nous allons extraire ce que nos observations nous ont offert de plus curieux.

On sait que le milieu de la croupe est percé de deux longs canaux qui sont les prolongations des narines. Ils ne sont séparés l'un de l'autre que par une substance graisseuse d'environ 1 centimètre d'épaisseur. Ils vont parallèlement à l'axe de la trompe, depuis le bout de cet organe jusque vis-à-vis de la partie moyenne de l'os intermaxillaire, c'est-à-dire de celui dans lequel les défenses sont implantées. Dans toute cette longueur, ces canaux sont plus voisins de la partie antérieure de la trompe que de la postérieure, et ils conservent à peu près partout le même diamètre; mais arrivés à l'endroit que je viens de dire, ils se recourbent subitement pour se rapprocher de la surface antérieure de cet os intermaxillaire, et décrire une courbe demi-circulaire dont la convexité est dirigée

48 L'ÉLÉPHANT DES INDES,

en avant ; ils sont si étroits dans cet endroit , que , à moins d'une action musculaire de la part de l'animal pour les dilater , les liqueurs qu'il aspire ne montent point au - delà ; il n'y a point d'autres valvules que ce rétrécissement même , et les cartilages du nez , auxquels Perrault a attribué la fonction d'arrêter l'ascension des liqueurs , n'y contribuent point du tout. Au-dessus de cette courbure , le canal de chaque narine se dilate pour se rétrécir une seconde fois ; cette dilatation a lieu au - devant de la partie supérieure de l'os intermaxillaire ; et le rétrécissement , à l'endroit où le canal se courbe en arrière pour déboucher vers la narine osseuse. Cette seconde courbure est protégée en avant par le cartilage du nez , qui a la forme d'un bouclier ovale très-convexe dans le mâle que nous avons disséqué , mais beaucoup plus plat dans la femelle ; différence qui était très-sensible à l'extérieur , et qui faisait distinguer

nos deux Éléphants au premier coup d'œil, mais qui ne tenant qu'à ce cartilage, ne subsiste plus dans le squelette, comme a paru le croire le cit. Faujas, qui a fait graver les têtes de ces deux Éléphants, « afin, dit-il, d'éviter une » erreur dans le cas où l'on trouverait » des têtes fossiles d'Éléphants mâles » et femelles, et d'empêcher alors qu'on » ne soit tenté d'en faire deux espèces » différentes (1). »

D'ailleurs il s'en faut bien que cette différence extérieure caractérise toujours le sexe des Éléphants; le mâle des Indes à longues dents, que l'on montre en ce moment au public de Paris, n'a point cette saillie de la base de la trompe.

La membrane qui revêt tout l'intérieur de ces canaux de la trompe est assez sèche, légèrement mais régulièrement sillonnée de rides fines et serrées for-

(1) Essai de Géologie, Tome Ier., page 238.

mant des losanges; sa couleur est d'un jaune verdâtre : on y remarque quelques rameaux veineux peu serrés, et, en général, sa texture ressemble si peu à celle de la membrane pituitaire, que nous ne croyons pas du tout qu'elle soit, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, une prolongation du siège de l'odorat. L'usage que l'animal fait de ce même canal pour pomper sa boisson, ne nous paraît pas avoir permis à cette membrane interne d'avoir le tissu délicat, nécessaire à l'exercice de ce sens, parce qu'alors elle aurait été affectée douloureusement par les liquides, comme l'est notre membrane pituitaire, lorsque notre boisson entre dans le nez. C'est une raison semblable qui fait que le sens de l'odorat n'existe point du tout dans les narines des cétacés, parce qu'elles servent de passage continuel à l'eau de la mer, que ces animaux font jaillir en jet d'eau. L'odorat est donc, selon nous, restreint dans l'Éléphant à

la partie des narines renfermée dans les os de la tête.

Les muscles de la trompe n'ont d'autre destination que de faire prendre au double canal que nous venons de décrire, toutes les inflexions que l'animal juge à propos de lui donner. Quoique ces muscles soient extraordinairement nombreux, ils peuvent cependant être réduits à deux ordres principaux; savoir: ceux qui forment le corps ou la partie intérieure de l'organe, et ceux qui l'enveloppent. Ces derniers sont tous plus ou moins longitudinaux, c'est-à-dire qu'ils partent du pourtour de la base, et se prolongent plus ou moins directement jusque vers la pointe; les autres sont tous transversaux, et coupent l'axe dans diverses directions.

Les muscles longitudinaux doivent se diviser en antérieurs, en postérieurs et en latéraux; les premiers ont leur attache fixe à la face antérieure de l'os frontal, au-dessus des cartilages et des

os propres du nez, par une grande ligne demi-circulaire qui descend de chaque côté jusqu'au devant des orbites; ils forment une multitude innombrable de faisceaux qui descendent tous parallèlement les uns aux autres, et qui se rétrécissent alternativement par des intersections tendineuses, distantes de quelques centimètres seulement. Les seconds naissent de la face postérieure et du bord inférieur des os intermaxillaires; ils forment deux couches divisées l'une et l'autre en multitude de petits faisceaux, dont la direction est oblique; la couche externe dirige ses faisceaux du haut en bas, et du dedans en dehors; la couche interne les dirige en sens contraire, c'est-à-dire du dehors en dedans, et les faisceaux des deux côtés forment, par leur rencontre, une ligne moyenne qui règne tout le long du milieu du dessous de la trompe. Les muscles latéraux, enfin, forment deux paires, dont l'une est en quelque sorte

une continuation de l'orbiculaire des lèvres, ou, si l'on veut, c'est l'analogue du muscle nasal de la lèvre supérieure; elle vient de la commissure des lèvres, et descend entre les muscles antérieurs et les postérieurs jusque vers le milieu de la trompe: elle se divise en beaucoup de languettes qui s'insèrent obliquement entre les faisceaux latéraux des muscles inférieurs. Le deuxième muscle latéral est l'analogue du releveur de la lèvre supérieure; il a son attache au bord antérieur de l'orbite, et va, en s'élargissant, s'épanouir sur la racine du précédent.

Blair a considéré le muscle zigomatique comme une continuation du premier de ces muscles latéraux; et comme le sterno-mastoïdien s'attache aussi à l'arcade zigomatique, faute d'apophyse mastoïde, il a pensé que ces trois muscles n'en faisaient qu'un seul, et a prétendu en conséquence que les muscles abaisseurs de la trompe viennent du ster-

num. Le même auteur fait venir les releveurs, de l'occiput par-dessus le sommet du crâne, erreur plus difficile à expliquer que la première, mais non moins réelle, ainsi que l'a très-bien observé Camper.

Nous n'avons pas besoin d'expliquer longuement l'effet de ces différents muscles longitudinaux; il est clair qu'en agissant tous ensemble, ils doivent raccourcir la totalité de la trompe, et que lorsque ceux d'un côté seulement agissent, ils doivent la fléchir de ce côté-là; mais on voit encore que leur division et les intersections tendineuses des antérieurs doivent servir à raccourcir ou à fléchir, au gré de l'animal, certaines portions de la trompe seulement, tandis que les autres resteront allongées, ou bien se fléchiront même en sens contraire. Par conséquent il n'est aucune sorte de courbure que l'animal ne puisse donner à sa trompe par leur moyen.

Perrault a supposé que les muscles

intérieurs ou transversaux de la trompe sont tous dirigés comme des rayons du pourtour des deux canaux perpendiculairement à l'enveloppe extérieure. Cette assertion n'est pas entièrement exacte; un coup d'œil sur une coupe transversale de la trompe montre qu'ils ont plusieurs autres directions; ceux de la partie antérieure vont, à peu près comme des rayons, du centre à la circonférence; dans la région de l'axe, derrière les deux canaux, il y en a qui se portent directement de droite à gauche; ceux-ci sont entourés par d'autres qui vont plus ou moins obliquement à la circonférence. On voit facilement que les premiers et les derniers tendent bien à diminuer le diamètre de l'enveloppe extérieure, sans diminuer pour cela le diamètre des canaux, ainsi que Perrault l'a très-bien observé; mais on voit aussi que ceux qui occupent la région de l'axe doivent, lorsqu'ils se contractent, rétrécir à la fois et les canaux et l'enveloppe exté-

rieure. Ce sont eux que Perrault ne paraît pas avoir connus. Stukeley n'en parle point non plus, quoique sa Figure les exprime assez bien : au reste, leur action ne peut jamais aller jusqu'à fermer entièrement les narines.

Tous ces petits muscles qui forment le corps de la trompe, sont bien distincts les uns des autres, et se terminent tous par des tendons grêles, dont les uns traversent les couches des muscles longitudinaux pour gagner l'enveloppe extérieure, et dont les autres vont s'implanter à la membrane des canaux. Tous ces petits muscles sont comme plongés dans un tissu cellulaire, uniformément rempli d'une graisse blanche et homogène. On conçoit aisément qu'ils sont les antagonistes des muscles longitudinaux, et qu'en rétrécissant la trompe ils la forcent de s'allonger en tout ou en partie ; car leurs séparations permettent à l'animal de ne les faire agir qu'aux endroits et dans les limites qu'il veut.

Il n'est pas très-difficile de compter le nombre des petits muscles qu'offre une coupe transversale de la trompe ; et comme ils n'ont pas une ligne d'épaisseur, il est aisé de calculer combien il y en a dans la totalité de cet organe ; si l'on veut ensuite considérer les différents faisceaux des muscles longitudinaux comme autant de muscles particuliers , car ils peuvent en effet aussi agir séparément , on ne trouvera pas que le nombre total des muscles dont une trompe se compose , soit bien au-dessous de 30 à 40,000 ; et l'on sera moins étonné de la variété admirable de mouvements et de la force prodigieuse de ce bel organe.

La manière dont l'Éléphant avale l'eau qu'il a pompée au moyen de sa trompe , n'est pas exempte de difficultés dans son explication ; il est certain qu'il la fait d'abord monter dans la trompe en retirant l'air et en faisant le vide ; il recourbe ensuite cette trompe et en

porte la pointe jusque dans le fond de sa bouche, où il la lance avec force. Comme les muscles transverses de la trompe n'agissent pas avec assez de violence pour en comprimer subitement et totalement les deux canaux, ce n'est que par le moyen du souffle que l'eau peut être ainsi dardée. Or, comment l'animal peut-il à-la-fois faire jaillir l'air de son larynx et faire entrer l'eau dans son œsophage sans que ces deux actions se contrarient, et sans courir le risque de faire pénétrer l'eau dans sa trachée-artère ?

C'est dans la longueur et dans la position du voile du palais qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. Ce voile descend plus bas que le bord supérieur de l'épiglotte, et il embrasse étroitement ce bord, de manière que l'air qui sort du larynx est porté immédiatement dans le nez et va sortir par la trompe. A la base de la langue, au-devant de la racine de l'épiglotte, se

trouve un enfoncement dans lequel l'eau est reçue, et d'où elle s'écoule dans l'œsophage en passant sous le voile du palais, des deux côtés de l'épiglotte et du larynx, sans qu'aucune goutte puisse pénétrer dans celui-ci. Il n'est pas nécessaire par conséquent de supposer avec Buffon et les Anatomistes de l'Académie, que l'Eléphant ferme son larynx en pressant l'épiglotte du bout de sa trompe; cela lui serait même impossible, car il ne lance son eau que par le moyen du souffle, et il ne pourrait souffler si son larynx était fermé.

Les Voyageurs parlent beaucoup du bon goût des pieds de l'Eléphant: cet animal a en effet sous le pied une partie remarquable; c'est un coussin assez épais, d'un tissu cellulaire opaque et serré, rempli d'une graisse très-fine; le pied ne touche pas la terre par la totalité de ses os, mais seulement par les bouts des doigts, et par un ou deux des os du carpe et du tarse; le milieu du

pied est concave et élevé au-dessus du sol comme une voûte ; c'est le vide compris sous cette voûte que remplit le coussinet élastique dont nous venons de parler : son usage est d'amortir l'effet de la pression, qu'un poids aussi énorme que celui de l'Éléphant ne manquerait pas d'exercer sur les os et sur les autres parties de son pied.

Duvernoy a fait représenter la verge de l'Éléphant dans une Planche peu exacte, quoique magnifique (1). Il est possible cependant d'y prendre quelque idée du beau réseau veineux qui reçoit le sang du corps caverneux. Cet Anatomiste a cherché à expliquer le phénomène de l'érection, en supposant que les nerfs nombreux qui s'entrelacent avec ces veines, et qui forment un réseau non moins compliqué que le leur, pénètrent dans la substance de leurs pa-

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, Tom. II.

rois, et les contractent lorsqu'ils sont eux-mêmes excités par l'imagination. Nous avons fait beaucoup de recherches à ce sujet; nous avons heureusement développé et fait représenter l'un et l'autre réseau, et nous nous sommes assurés que les nerfs suivent ici toutes les ramifications des veines; tandis que dans le reste du corps ils s'attachent principalement aux artères. Il y a d'autant moins d'équivoque, que les deux artères marchent parallèlement l'une à l'autre le long des deux bords du corps caverneux dans lequel elles font pénétrer leurs branches directement, et sans se diviser, comme les veines, en une espèce de labyrinthe.

On ne voit nulle part, aussi bien que dans l'Éléphant, la véritable structure du corps caverneux. Ce n'est essentiellement qu'un innombrable tissu de petites veines, s'ouvrant sans cesse les unes dans les autres, de manière que les coupes de ce tissu ressemblent, à l'ocil,

à un tissu cellulaire ordinaire, et qu'on le prendrait pour tel, si l'on ne distinguait dans les parois des cellules la structure ordinaire des tuniques veineuses. Il résulte de là que le sang qui produit l'érection, n'est point épanché hors du système de la circulation, mais qu'il est simplement arrêté momentanément dans une partie du système veineux; il en résulte encore que les veines ne remplissent pas plus ici que dans le reste du corps, des fonctions de vaisseaux absorbants.

Les parties intimes de la génération nous ont présenté aussi des sujets curieux d'observation. Les canaux déférents sont repliés, dans toute leur longueur, d'une façon presque aussi compliquée que dans l'épididyme; ils aboutissent chacun dans une grosse dilatation située derrière le col de la vessie, et qui aboutit à son tour dans le col de la vésicule séminale correspondante. Les vésicules n'ont point de replis, et ne se divisent point en

branches; mais leur surface intérieure est revêtue de toute part de colonnes charnues qui y interceptent des aréoles et y forment un réseau musculaire tout pareil à celui de l'intérieur des oreillettes du cœur. Nous ne doutons point que cette structure n'ait un effet puissant lors de l'éjaculation.

Il y a deux prostates de chaque côté, ovales et assez petites; leur liqueur pénètre dans l'urètre par une douzaine de petits trous. Les glandes de Cowper sont extrêmement grandes, revêtues d'un muscle propre, fort épais, divisées intérieurement en beaucoup de petites cellules, pleines d'une humeur muqueuse qu'elles versent dans l'urètre par un canal excréteur, long de trois pouces, et qui s'ouvre vers le milieu de la longueur du bulbe. Nous n'avons trouvé dans l'urètre ni lacunes, ni sillons, ni autres ouvertures que celles mentionnées ci-dessus; tout le reste de sa surface interne est lisse et bien entier.

61 L'ÉLÉPHANT DES INDES,

La verge est une masse énorme qui, après la mort, pesait encore, avec ses appartenances, 127 liv. Elle augmente au moins de moitié dans l'érection ; il lui a donc fallu des muscles particuliers pour la soutenir ; il y a, en effet, de chaque côté, trois muscles ischio-caverneux ; les premiers, ou les plus courts, s'insèrent, comme à l'ordinaire, sur la racine des branches du corps caverneux ; les seconds, ou les moyens, s'insèrent, sur les côtés de ce corps, vers le milieu de sa longueur ; les troisièmes, ou les plus longs, et qui sont aussi les plus épais, produisent chacun un tendon qui se réunissent bientôt en un tendon unique, logé dans une gaine cellulaire, et descendant ainsi en se grossissant toujours jusques au gland, dans les téguments duquel il se perd. Cette structure n'a encore été remarquée dans aucun autre animal.

L'acquisition que la Ménagerie va faire d'un autre Éléphant des Indes, mâle,

de la variété à longues dents, nous donnera bientôt l'occasion d'écrire un nouvel article sur cette importante espèce, et d'y continuer à donner au Public un extrait de nos observations.

L'E MARSOUIN.

DELPHINUS PHOCÆNA.

CET animal n'a point été vivant dans la Ménagerie; mais comme on y en a apporté à plusieurs époques, qui étaient parfaitement conservés, le cit. Maréchal a cru devoir en faire une figure que l'on donne ici, d'une part pour compléter l'Œuvre de ce peintre habile, de l'autre pour avoir une occasion de publier quelques remarques intéressantes sur cette singulière espèce d'animal.

L'ordre des Cétacés, auquel le Marsouin appartient, habite dans les eaux de la mer, et ressemble à la plupart des poissons par la forme extérieure; leur tête en effet est grosse, et n'est pas séparée du corps par un col rétréci; les vertèbres du col sont même en grande partie soudées ensemble. La queue est tout d'une venue avec le corps; les bras sont raccourcis, aplatis, et toutes leurs



Mégar J. S.

Mégar J. S.

Delphinus Phocaena le Marsouin



articulations sont renfermées sous la peau, de manière à présenter l'apparence extérieure d'une simple nageoire. Il n'y a point de pieds de derrière, et le bassin est réduit à deux petits osselets comme perdus dans les chairs. Cependant il y a aussi des caractères extérieurs et apparents, propres à distinguer les Cétacés des Poissons. La nageoire qui termine leur queue est horizontale, et non verticale comme dans les Poissons; aussi se meuvent-ils en frappant l'eau avec leur queue de bas en haut et de haut en bas, et non de côté. Ils produisent des petits vivants, et les allaitent au moyen de deux mamelles situées aux côtés de l'anus, et dont le mamelon se retire ordinairement dans une petite cavité de la peau. L'oreille a une ouverture extérieure très-petite, située derrière l'œil; les narines percent le crâne et conduisent dans l'arrière-bouche; la langue est molle, et non soutenue par des os; enfin les Cétacés respirent l'air par le moyen d'un

larynx et d'une trachée artère qui conduit ce fluide dans un poumon tout pareil à celui des Quadrupèdes. On voit que ces différents caractères rapprochent les Cétacés de la classe que nous venons de nommer. Toute leur organisation intérieure les en rapproche également; ils ont un cœur à deux ventricules et à deux oreillettes, un diaphragme musculueux, un poumon entièrement renfermé dans la plèvre, un foie, un pancréas, plusieurs estomacs, plusieurs rates, une vessie, une matrice dans la femelle, un cerveau composé des mêmes parties qui entrent dans celui des Quadrupèdes.

Cependant ces divers organes éprouvent dans les Cétacés des modifications relatives au séjour que ces animaux habitent constamment. Comme ils sont obligés de plonger souvent et long-temps, leur sang étant moins exposé à l'action de l'air, dans la respiration, est plus noir que celui des Quadrupèdes, quoi-

qu'il soit à peu près aussi chaud. Quelques Auteurs ont cru que le cœur des Cétacés conservait pendant toute leur vie le trou ovale que l'on remarque dans les fœtus, et qui permet au sang du cœur de retourner dans les parties sans passer par le poumon; ils voulaient expliquer par-là la durée de leur dé-mersion : cette conjecture est fausse, et le trou ovale se ferme après la naissance, comme dans les autres animaux à sang chaud.

Les Cétacés auraient été obligés, pour respirer, de faire sortir leur museau de l'eau, et, par conséquent, de redresser leur tête d'une façon très-incommode, si leurs narines eussent été placées comme celles des Quadrupèdes; au lieu de cela, elles sont percées à quelque endroit de la face supérieure de la tête, et même presque au sommet dans certaines espèces; il en résulte que l'animal n'a besoin que de toucher, pour ainsi dire, la surface de l'eau pour

pouvoir respirer l'air , d'autant plus que son larynx n'est pas simplement une fente percée sur le plancher du gosier , mais qu'il s'élève comme une pyramide , et qu'il pénètre assez haut dans les arrières-narines ; il y est embrassé par le voile du palais qui , dans les Cétacés , est absolument circulaire , et pourvu d'un sphincter qui serre étroitement le larynx , de manière que l'air communique librement depuis les narines percées au sommet de la tête jusque dans le fond du poumon , et que , dans le même temps , l'animal peut ouvrir sa bouche et y laisser entrer l'eau et les aliments sans craindre qu'il en pénètre aucune parcelle dans sa trachée-artère.

Comme les Cétacés , ainsi que les Poissons , prennent leur proie dans l'eau , ils avalent chaque fois une grande quantité de ce liquide. Les Poissons ont dans les ouïes un moyen naturel de se débarrasser du superflu ; les Cétacés , qui

ne respirent pas par des ouïes, avaient besoin d'un autre moyen ; c'est par leurs narines qu'ils rejettent cette eau inutile, et ils le font avec tant de force, qu'ils produisent souvent des jets très-élevés qui leur ont valu, de la part des Marins, le nom générique de *Souffleurs*. Le mécanisme de ces jets d'eau est assez curieux pour mériter une exposition un peu détaillée. Entre les narines osseuses et la peau extérieure, est une poche membraneuse, susceptible d'une dilatation considérable; l'animal y pousse, par ses arrières-narines, l'eau qu'il a de trop dans sa bouche; et comme il y a dans les narines une valvule charnue qui cède bien à l'eau ascendante poussée par l'effort de la langue et du pharynx, mais qui ne la laisse pas retomber, l'eau s'accumule petit à petit dans cette poche. Celle-ci est pressée de toute part par des muscles puissants, et lorsqu'ils se contractent, l'eau, qui ne peut redes-

cendre, toujours à cause de cette valvule, est obligée de sortir par l'ouverture extérieure des narines, qui étant fort étroite par rapport à la quantité d'eau, la fait s'élancer en jets plus ou moins élevés.

Ce passage continuel d'eau salée empêche que le canal ordinaire des narines ne puisse servir de siège à l'odorat; cette eau aurait affecté douloureusement une membrane pituitaire assez sensible pour percevoir les odeurs. Les narines des Cétacés ne sont donc revêtues que d'une peau sèche et lisse, et la plupart de leurs espèces manquent même absolument de la première paire de nerfs, qui dans tous les animaux vertébrés est affectée au sens de l'odorat.

On ne doit pas en conclure cependant qu'ils sont tous absolument dépourvus de la faculté de percevoir les odeurs; on trouve, par exemple, dans le Marsouin, deux grandes cavités situées dans

l'épaisseur des joues , revêtues intérieurement d'une membrane humide , très - semblable à la pituitaire , animées par des nerfs qui dérivent de la cinquième paire , et communiquent par une petite ouverture avec le grand canal des narines ; il est difficile d'attribuer à ces cavités d'autres fonctions que celles d'être le siège de l'odorat ; leur ouverture , dans le canal , est dirigée vers le haut , et son bord est disposé en valvule , de manière que l'eau des jets ne peut y pénétrer ; mais l'air et les vapeurs que l'eau elle-même laisse après son passage , y ont une entrée libre , et l'animal peut sentir ainsi les odeurs répandues tant dans l'air que dans l'eau. Suivant Hunter et M. Albers , le genre des Baleines est pourvu d'un nerf olfactif , et possède , dans une partie reculée de ses racines , un labyrinthe de feuilletts osseux , pareil à celui qu'on trouve dans les narines des Quadripèdes ordinaires.

Cette manière de prendre sa nourriture simplement en l'avalant , commune aux Cétacés et à la plupart des Poissons , a rendu chez eux les dents beaucoup moins importantes que dans les Quadrupèdes , attendu qu'elles ne servent presque point à mâcher , mais seulement à retenir la proie. Aussi ne trouve-t-on point chez eux cette différence si notable entre les incisives , les canines et les molaires , mais lorsqu'ils ont des dents , elles sont toutes semblables , et plusieurs manquent absolument de dents , soit à l'une des mâchoires , soit à toutes les deux.

C'est à ce peu d'action des dents qu'est due sans doute la complication de l'estomac ; car pour l'ordinaire , l'imperfection de l'organe masticatoire est suppléée par plus de force dans l'organe digestif. Il y a des Cétacés qui ont l'estomac composé de cinq , de six , ou même de sept poches différentes , selon la manière de compter de diffé-

rents Anatomistes , manière qui peut varier , par des raisons que nous verrons plus bas.

Le genre des Dauphins , auquel le Marsouin appartient , se distingue des autres genres de Cétacés , parce qu'il est le seul qui ait tout le pourtour de ses deux mâchoires également rempli de dents ; mais elles n'ont pas la même forme dans toutes les espèces du genre. Celles de l'Epaulard sont grosses et coniques ; celles du Dauphin aigües et crochues ; celles du Marsouin applaties et paraboliques. Le nombre de celles-ci est de 24 à 26 de chaque côté.

Le Marsouin diffère encore du Dauphin par la forme de sa tête. Le museau du premier est arrondi de toute part comme un demi-éllipsoïde ; dans le second , il y a en avant de la partie arrondie une pointe applatie horizontalement , qui représente une espèce de bec , et qui a fait nommer le Dauphin *Oie de Mer* par les Pêcheurs.

Le nom de Marsouin est une corruption de celui de *Méer-schwin*, par lequel on désigne ce même animal dans les langues du Nord, et qui signifie Cochon de mer. Cette dénomination vient du lard épais de plus d'un pouce qui enveloppe tout le corps du Marsouin, immédiatement sous la peau. Il est d'une grande blancheur, et lorsqu'on le pressure, ou qu'on le fait chauffer, il se résout presque entièrement en une huile semblable à celle de Balaine. Toute la chair est tellement imprégnée de l'odeur de cette huile, qu'elle n'est pas mangeable.

Le Marsouin est absolument dépourvu de poils; il n'a pas même de cils aux paupières. Sa peau est parfaitement lisse, et son épiderme, très-doux au toucher, se détache facilement. Il n'y a point de lèvres proprement dites; mais la peau, toujours lisse et noire, se renfonce seulement un peu pour s'unir aux gencives. L'œil est petit, fendu longitudi-

nalement, et situé presque dans l'alignement de l'ouverture de la bouche. Les paupières sont molles et ont peu de jeu ; leur face interne est enduite d'une espèce de mucus ; mais il ne paraît point que ces animaux répandent de larmes, et ils n'ont point de lacrymaux. L'iris de l'œil est jaunâtre ; et la pupille a la forme du V renversé. L'ouverture de l'oreille n'est pas plus grosse qu'une piqure d'épingle ; celle des narines est placée sur le sommet de la tête, précisément entre les yeux, et ressemble à un croissant dont la concavité serait dirigée en avant.

La nageoire dorsale et celle de la queue n'ont point de parties osseuses dans leur intérieur, et ne sont pas susceptibles de mouvements particuliers ; leur substance est un mélange de cartilages et de fibres ligamenteuses croisées en différents sens. Celle du dos est presque toute composée de graisse.

La taille du Marsouin varie de trois à

quatre, jusques à six, et, selon quelques Auteurs, jusques à huit pieds. Son poids dépend de sa taille. Cardan prétend en avoir vu a St. - Vallery un qui pesait mille livres; ils restent d'ordinaire beaucoup au-dessous de ce poids.

La couleur est, en dessus, un beau noir luisant; en dessous, un blanc un peu bleuâtre.

Le mâle et la femelle ne diffèrent que très-peu à l'extérieur, même par les organes du sexe; la verge rentre entièrement sous la peau, et l'on n'en apperçoit d'ordinaire en dehors que l'extrémité du gland. Celle du Marsouin d'abord cylindrique, après avoir fait un coude, se termine en cône assez aigu; celle du Dauphin ressemble plutôt à une langue aplatie. Les testicules sont cachés en dedans, et portés par un ligament membraneux fourni par le péritoine, dans l'épaisseur duquel l'artère spermatique forme un plexus comme la veine. Le canal déférent, comme celui de l'Elé-

phant, est replié sur lui-même jusqu'à son entrée dans l'urèthre. Il n'y a ni vésicule séminale ni glande de Cowper, mais la prostate est énorme. La première moitié de l'urèthre fait, avec celle contenue dans la verge, un angle de 40 degrés : les corps caverneux et leurs muscles s'attachent aux petits osselets qui tiennent lieu de tout bassin. La femelle n'a point de nymphes, mais un clitoris assez notable. Son vagin est garni de rides transversales, presque semblables à des valvules. Sa matrice est partagée très-près de son orifice.

Nous ne comptons que quatre estomacs, tant dans le Dauphin que dans le Marsouin; nous concevons cependant qu'on peut en compter six, mais nous ne voyons pas comment J. Hunter a pu en trouver un septième dans le Dauphin. Voici une description sommaire de ces viscères.

L'oesophage conduit d'abord directement dans le premier estomac, le plus

volumineux de tous, en forme de poche ovale; le passage du premier au second est près de l'entrée de l'oesophage; et comme il y a deux étranglements, ce petit passage pourrait passer lui-même pour un estomac. Le second estomac est de forme ronde, et presque aussi grand que le premier; sa sortie est opposée à son entrée. Entre lui et le troisième, est encore un petit passage, étranglé aux deux bouts, mais qu'on ne voit point en dehors. Le troisième estomac, selon notre manière de compter, est fait comme un simple boyau courbé en *S* italique, et le quatrième est tout à fait arrondi; les parois du premier sont fort ridées en dedans et revêtues d'une veloutée assez épaisse. Son pylore est garni de rides tellement fortes et saillantes, qu'aucun corps un peu gros ne pourrait le traverser. Les parois du second estomac sont très-épaisses et creusées de rides longitudinales qui en ont de côté et d'autre d'obliques, comme des feuilles pennées.

La substance des parois est une sorte de pulpe assez homogène , et la veloutée fine et lisse. Les deux passages tiennent assez de la nature de ce second estomac. Le troisième est simplement membraneux ; sa veloutée est marquée d'une infinité de petits pores. Enfin , le quatrième est presque ridé comme le premier.

Malgré leurs quatre estomacs , ni le Marsouin, ni le Dauphin, ne doivent ruminer : leur œsophage ne conduit que dans le premier estomac, et ils ne sont pas maîtres de faire revenir les aliments à la bouche en passant par le second estomac, comme font les véritables ruminants. Les rides du premier pylore sont même disposées de manière à empêcher le retour des aliments dans l'œsophage , et à les forcer d'entrer dans le deuxième estomac. L'œsophage et tout le canal intestinal ont en dedans des plis longitudinaux très-profonds. Le canal va en diminuant de diamètre jusqu'à l'anus , et l'on n'y voit ni

gros intestins ni cœcums. Le rectum est d'une minceur extraordinaire, à proportion de l'animal.

Le canal hépatique et pancréatique entrent dans le dernier estomac. Le foie n'a que deux lobes, encore moins divisés que dans l'homme, sans vésicule du fiel. Il y a sept rates, dont la première est de la grosseur d'une châtaigne, et les autres vont en diminuant jusqu'à celle d'un pois. Cette observation, déjà faite par Daniel Major, a été négligée par J. Hunter.

La langue est molle, large, plate, et dentelée en scie sur ses bords.

Les reins sont, comme dans les Ours, divisés en beaucoup de lobes distincts et dépourvus de bassinet.

La pyramide du larynx est formée par l'épiglotte et les cartilages arythénoïdes joints ensemble par la membrane commune; de sorte qu'il ne reste qu'une petite ouverture vers le haut en forme de bec de Tanche. Il n'y a rien dans l'in-

térieur de cette pyramide ni dans le reste du larynx, qui ressemble à une glotte, et ces animaux n'ont et ne peuvent avoir d'autre voix qu'un frémissement ou autre bruit sourd produit par l'air chassé violemment au travers de la petite ouverture du sommet de la pyramide.

L'oreille interne du Marsouin, comme celles des autres Cétacés, est creusée dans un os particulier, qui ne fait point partie du crâne comme dans les mammifères, mais qui n'y tient que par des ligaments. La trompe d'Eustache va s'ouvrir assez haut dans le nez; et c'est sans doute par-là que l'animal entend ce qui résonne dans l'air. C'est avec elle que communiquent les cavités auxquelles nous attribuons le siège de l'odorat, de sorte qu'on pourrait prétendre jusqu'à un certain point que le Marsouin entend par le nez et sent par l'oreille.

Sauf l'absence des nerfs olfactifs, le cerveau du Marsouin ressemble plus au

cerveau de l'homme que celui d'aucun quadrupède, les singes exceptés. Sa largeur, sa convexité, le nombre et la profondeur de ses circonvolutions, et surtout cette circonstance que le cerveau recouvre le cervelet en arrière, sont autant de rapports très-particuliers. Il n'est pas impossible que les anciens aient eu égard à ces traits de ressemblance, lorsqu'ils ont attribué tant d'instinct au Dauphin.

On trouve le Marsouin en abondance dans toutes les mers. Des troupes considérables se montrent dans les beaux temps, jouant de mille manières à la surface de l'eau. Ses mouvements sont très-rapides; il passe, ainsi que le Dauphin, pour l'un des meilleurs nageurs parmi les habitants de la mer; il est très-vorace, et engloutit indistinctement toute espèce de poisson. Il est très-ardent en amour, et les femelles se voyent poursuivies avec une sorte de fureur par de grandes troupes de mâles, qui, dans

ces moments-là, s'élancent quelquefois sur les vaisseaux, ou sur le rivage.

Les Islandais croient qu'alors il devient aveugle, tant il se laisse prendre aisément. C'est au mois de Juin que cela arrive en Islande, selon *Anderson*, et au mois d'Août dans nos mers, selon d'autres Auteurs. *Aristote* dit que la gestation du Dauphin dure dix mois. *Anderson* n'en accorde que six au Marsouin. Selon *Klein*, le petit a vingt pouces de long à sa naissance; il suit continuellement sa mère pendant un an, selon *Othon Fabricius*; le même Auteur assure que c'est principalement en Été qu'il est abondant sur les côtes du Groënland. Belon dit, au contraire, que c'est en Hiver, surtout au Printemps, qu'il est commun sur nos côtes, et qu'il y en a fort peu en Été. Les Anglais envoient, chaque année, un assez grand nombre de vaisseaux dans les Isles du Nord-Ouest de l'Écosse pour la pêche du Marsouin.

Les habitants de ces Isles font leur principale nourriture de la chair de ce Cétacé : ceux du Groënland la mangent aussi ; mais les autres nations ne le recherchent que pour son huile.



Marechal Pnx.

Majr So.

Simia Apella

le Sajou.

LE SAJOU.

SIMIA APELLA. LINN.

LE nouveau continent produit un assez grand nombre d'animaux qui ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on appelle dans l'ancien Guenons ou Singes à longues queues. Leur figure plus ou moins grotesquement ressemblante à celle de l'homme, les pouces séparés aux quatre pieds, le nombre des incisives et des canines, sont les principaux traits de conformité de ces deux genres ; mais il y a d'autres traits qui les distinguent constamment : le pouce des mains est plus court à proportion dans les Singes du nouveau continent que dans ceux de l'ancien. Les narines des premiers sont percées sur les côtés du nez, et sont par conséquent séparées l'une de l'autre par un espace assez large, tandis qu'il n'y a entre les narines des Singes de l'ancien continent qu'une

cloison mince. Les premiers ont vingt-quatre molaires, et trente-six dents en tout ; les autres n'ont, comme l'homme, que trente-deux dents, dont vingt molaires. On n'observe point sur les fesses des Singes d'Amérique ces proéminences nues et calleuses que portent presque tous ceux de l'ancien monde, et, d'un autre côté, ces derniers n'ont jamais la queue prenante, comme elle l'est dans un grand nombre des Singes d'Amérique. On nomme queues prenantes, celles qui peuvent se rouler sur elles-mêmes, et saisir les corps avec assez de force pour que l'animal puisse les emporter, ou pour qu'il puisse s'y suspendre. Le mécanisme de ces sortes de queues n'est pas essentiellement différent de celui des queues ordinaires : elles contiennent les mêmes os et les mêmes muscles ; mais ceux-ci sont plus vigoureux dans les queues prenantes, et les apophyses de ceux-là, quoiqu'en grand nombre, y sont beaucoup plus saillantes. Ce



Wagner del.

Le Rhesus

Simia Rhesus

Marchal sculp.



dernier caractère suffit pour faire distinguer dans le squelette la queue prenante de celle qui ne l'est point. A l'extérieur, la queue prenante se reconnaît à ce que son extrémité est plus ou moins dé-garnie de poils en dessous, et qu'il y a, à cet endroit, une peau plus ou moins ressemblante à celle qui revêt les doigts. La queue prenante est en effet un véritable membre qui concourt, avec les quatre autres, à la perfection des moyens que la nature a donnés aux Singes pour se tenir constamment sur les arbres. Tous les Singes d'Amérique ne jouissent pas de cet avantage particulier. Buffon s'est servi de leur différence, à cet égard, pour les diviser en deux genres, et il a donné le nom de *Sapajou* à ceux qui ont la queue prenante, et celui de *Sagouins* à ceux qui ne l'ont pas.

Un examen attentif a montré depuis qu'il s'en faut bien qu'ils se ressemblent d'ailleurs assez pour qu'on n'ait pas

besoin de les subdiviser encore : on remarque surtout une grande différence par rapport à la forme de la tête. Le grand nombre des Sapajous a le visage plat, presque autant que l'Orang-outang; leur crâne est aplati et se prolonge en arrière ; leur mâchoire inférieure n'a que les proportions les plus ordinaires dans les Singes ; mais dans quelques espèces la face descend beaucoup plus bas que le crâne ; la mâchoire inférieure a surtout ses branches montantes extrêmement hautes et larges , et la tête, au lieu de se prolonger en arrière, prend la forme d'une pyramide. Cette forme de tête tient à une structure particulière des organes de la voix. Nous donnons aux espèces qui en sont douées le nom générique d'Allouate, et nous réservons celui de Sapajou à ceux qui ne l'ont pas. On pourrait encore séparer des Sapajous proprement dits, le *Coaita*, qui approche un peu des Allouates par ses mâchoires et par ses or-

ganes de la voix , mais qui se distingue éminemment de tous les Singes connus , parce que les pouces de ses mains sont d'une petitesse extraordinaire et presque entièrement cachés sous la peau. Toutes ces séparations faites , il reste encore assez d'espèces de Sapajous pour que la nomenclature en soit fort embrouillée ; et il est d'autant plus difficile de les caractériser , qu'avec une certaine ressemblance générale entre les espèces, il y a , dans chacune , des variétés nombreuses pour les teintes du poil. Au lieu donc de suivre aveuglément , ou de vouloir réformer trop tôt ce qui a été fait à cet égard jusqu'à présent , il faut tâcher de décrire et de comparer rigoureusement les individus qu'on aura occasion de voir vivants et engager les Voyageurs à publier avec détail ce qu'ils observeront dans le pays natal de ces animaux. On peut remarquer surtout l'insuffisance des descriptions actuelles dans ce qui concerne le Sajou et le Saï.

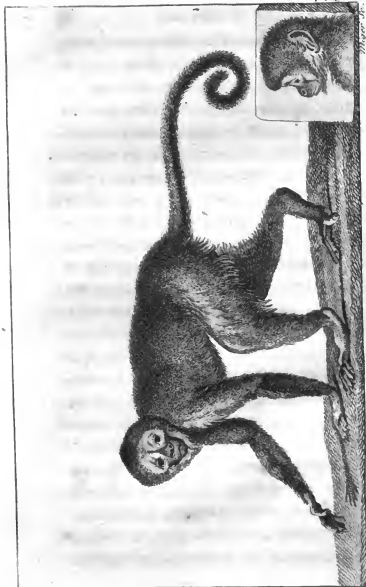
Buffon en établit d'abord deux espèces, le Sajou et le Saï, auxquelles il a depuis ajouté le Sajou cornu; Linnæus en fait cinq, *Simia Apella*, *Capucina*, *Trepida*, *Fatuellus* et *Morta*. La nomenclature de ces deux Auteurs n'est pas même facile à accorder. Pennant ne rapporte pas les noms de Linnæus aux mêmes espèces de Buffon que Gmelin. Au moins une des espèces ajoutées par Linnæus, la dernière, était un individu non adulte. D'Azzara semble ne vouloir faire de tous les Sajous et de tous les Saïs qu'une seule et même espèce.

Jusqu'à présent, l'opinion de Buffon, qu'il n'y a que deux espèces principales, le Sajou et le Saï, nous paraît la plus plausible; et voici à peu près comment nous croyons pouvoir en déterminer les caractères.

Le Sajou a le visage pâle, entouré d'un cercle de poils bruns, étroit par en bas; le Saï a le front et tout le tour

ces,
de-
en
ia,
no-
est
ant
eus
que
ces
re,
ara
Sa-
et

on,
ci-
la
n-
r-
ré
r
is



le Simian fusciceps.

le Simian fusciceps.

du visage garni de poils pâles : hors ce premier point, il est difficile de rien trouver de fixe.

Les Sajous les plus communs sont d'un brun fauve; le sommet de leur tête, leur nuque, le cercle du tour du visage, les avant-bras, les cuisses, les jambes et les quatre mains sont d'un brun-foncé; la queue est presque noire; l'épaule et la face extérieure du bras sont d'un jaune-pâle; le visage a quelques poils d'un gris-pâle. On en conserve au Muséum deux individus conformes à cette description.

On y en conserve un troisième plus petit, qui a la poitrine jaunâtre, toutes ses teintes en général plus pâles, et les bras, en particulier, presque blanchâtres.

Celui que notre Planche représente n'avait pas même les cuisses brunes; elles étaient du même fauve que le dos.

Un individu femelle, qui a vécu à la Ménagerie en même temps que le

précédent, était presque entièrement d'une teinte brun-fauve uniforme; à peine voyait-on un peu plus de brun aux endroits ordinairement bruns-noirâtres.

D'autres individus, au contraire, s'écartent du type primitif, parce qu'ils ont beaucoup plus de brun. On en conserve un au Muséum qui a été décrit par Buffon sous le nom de Sajou gris; il est tout entier d'un brun foncé, mêlé de grisâtre; sa calotte et le tour de son visage sont encore un peu plus foncés que le reste. Il n'a rien de jaune aux épaules ni aux bras; son visage est gris-pâle.

Le *Sajou cornu* a les même teintes que le Sajou ordinaire, la même taille, la même figure; seulement le jaune de son épaule s'étend sur le derrière de l'oreille et sur la poitrine; les poils de son front forment une petite aigrette au devant de chaque oreille. Ces aigrettes sont un peu exagérées dans la figure de Buffon.

Les *Saïs* les plus communs sont brun-foncé, mêlé d'un peu de grisâtre; le sommet de la tête est plus foncé. Le front, le tour du visage, l'épaule, le dehors du bras, est gris-pâle; il n'y a point de cercle brun autour de la face.

Audebert représente un Sapajou qui a le tour du visage gris-pâle comme les *Saïs*; le pelage gris-brun, les épaules et les bras jaunâtres comme les *Sajous*; la poitrine rousse.

D'Azzara semble indiquer un *Saï*, quand il décrit la ligne brune qui descend sous la gorge.

Le *Saï à gorge blanche*, de Buffon, encore aujourd'hui conservé au Muséum, est d'un brun très-foncé; son front, le tour de sa tête, son col (la nuque exceptée), ses épaules, le dehors de ses bras et sa poitrine, sont d'un blanc assez beau. D'Azzara croit que cet état n'est qu'un degré de la maladie albine.

On voit donc beaucoup de variétés de couleurs et des nuances intermé-

diaires très-embarrassantes. Aucune des phrases de Linnæus ne peut servir de caractère. Si l'on compare même celles de son *Apella* et de son *Capucina*, on verra qu'elles ne diffèrent que par l'arrangement de mots, hors la calotte noire qu'il donne de plus à son *Capucina*, mais qui convient presque également bien à tous nos individus. Pennant et Shaw n'ont rien d'original.

Ce serait en vain qu'on voudrait employer la patrie, les mœurs et la voix pour distinguer mieux ces Sapajous. Ils viennent tous également de la Guyane, ou du Brésil; ils ont tous la même voix, c'est - à - dire, dans l'état ordinaire un petit sifflement, et lorsqu'on les tourmente, des pleurs semblables à ceux d'un enfant. Ils sont tous adroits, agiles, très - agréables à voir sauter et gesticuler, susceptibles de docilité et d'attachement. L'individu représenté sur la Planche, chérissait son maître, et le reconnut parfaitement après en avoir été séparé pendant trois mois.

M. Moreau de St. - Merry rapporte , dans l'ouvrage de d'Azzara , T. II , p. 257 , l'histoire d'un Sajou qui s'était attaché à lui , et qui le défendait comme un chien aurait pu le faire.

Dans l'état de nature , ces animaux vivent par paires dans les bois ; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit , qui naît en novembre ; elle le porte par-tout sur son dos. Ils mangent de tout , et même de leurs excréments , lorsqu'ils ont faim. Les graines , les noix , les fruits doux , sont cependant ce qu'ils aiment le mieux ; mais ils ne refusent pas les insectes , les vers , ni même la viande. Ils ont quelquefois produit dans notre climat. Buffon en rapporte des exemples ; cependant les deux individus de notre Ménagerie ne s'y sont pas même accouplés , quoique tous les autres Singes qui y sont , le fassent sans cesse. On mange leur chair à la Guyane.

Le nom commun de tous ces animaux ,

Tom. II.

5

en langue Brésilienne , est *Cay*, et non pas *Saï*, comme l'a cru Buffon. *Cay-Gouazou*, dont Buffon a fait *Sayouassou*, qu'il a contracté en *Sajou*, signifie grand Cay. *Cay-Miri*, dont le même naturaliste a fait *Saïmiri*, et qu'il a appliqué à une espèce plus petite, signifie en effet, petit ou jeune Cay. Il n'y a point de preuve que le *Micou* de la Borde, qui va en troupes de plus de trente, soit le même que le *Sajou*, ni que le *Saï*, qui ne vont qu'en famille, selon d'Azzara.





Moreau del.

Meyer sc.

Cervus axis

l'Axis ou la Biche du Gange

L'AXIS FEMELLE,

O U

BICHE DU GANGE.

CERVUS AXIS, Linn. Gmel. *FEMINA*.

CET animal était à la Ménagerie du Stadhouder, et a vécu cinq ans dans la nôtre sous le nom de *Biche du Bengale*. Un individu, mâle, décrit par Daubenton, portait, à la Ménagerie de Versailles, la dénomination de *Cerf du Gange*. Une autre Biche, actuellement vivante au Muséum, qui est due à la munificence éclairée de Madame Bonaparte, vient également de l'Inde: il est donc probable que cette espèce habite principalement l'Indostan.

Cependant les Auteurs qui ont traité des animaux de l'Inde, ont rarement parlé de ce Cerf, et ne l'ont jamais nettement caractérisé.

Nous pensons que leur silence tient à la difficulté de le distinguer du Daim dans certains cas.

En effet, l'espèce d'Axis a bien un caractère fort tranché ; c'est de réunir au pelage moucheté du Daim, un bois rond et sans palmure, semblable, en cela, à celui du cerf, dont il diffère d'ailleurs, parce qu'il est toujours plus petit et que ses andouillers sont moins nombreux.

✓ Mais lorsqu'il s'agit de comparer des femelles ou des mâles dépourvus de bois, ou lorsqu'on voit ces animaux en différentes saisons, ces marques ne suffisent plus, et l'on a besoin d'indications plus précises et même assez minutieuses.

Voici une comparaison exacte de l'Axis femelle que nous avons vivante, avec des Daines également vivantes.

Les unes et les autres ont le dos, les flancs, les épaules et les cuisses d'un fauve plus ou moins foncé, moucheté de blanc. Dans les deux espèces,

il y a , vers le bord postérieur de la cuisse et le long du flanc , une ligne blanche continue ; mais ces marques sont d'un blanc pur dans l'Axis , plus lavées et plus tirant sur le jaunâtre dans le Daim.

Une ligne brune ou noire règne tout le long de l'épine des deux espèces ; dans l'Axis , cette ligne est plus foncée et couverte de mouchetures blanches éparses ; elle est plus claire dans le Daim , et n'a de mouchetures que le long de ses bords.

Dans les Daines , la tête est d'un gris-brun pâle uniforme. L'Axis a de plus une tache au front , et une ligne sur le chanfrein , brun-noirâtre.

Tout le dessous de la mâchoire , la gorge et le haut du devant du cou , sont d'un blanc pur dans l'Axis ; le Daim et la Daine ont ces parties du même gris-brun pâle que le bas du devant du cou. Ce même bas du cou est dans l'Axis , d'un fauve pareil à celui du dos.

Le Daim se distingue éminemment des autres Cerfs par ses fesses d'un beau blanc, relevées de chaque côté par une bande noire qui sépare ce blanc du fauve; et sa queue, noire en dessus, blanche en dessous, partage encore nettement pour l'œil cet espace blanc en deux parties égales.

Dans l'Axis, les fesses sont du même fauve que le reste; leur partie pâle, qui provient de la couleur du dedans de la cuisse, est cachée par la queue. Celle-ci est également fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec une légère bordure noirâtre entre le fauve et le blanc, vers la pointe.

En général, nous devons remarquer ici qu'on devrait s'attacher à ces couleurs du derrière pour distinguer les espèces de Cerf; elles sont constantes dans les deux sexes, et ne varient point, par les saisons, comme le bois et le pelage du corps.

Ainsi le Cerf ordinaire, qui est tout

brun en Hiver, et qui, l'Été, porte des taches d'un fauve un peu plus clair que le fond de son pelage a en tout temps, et dans les deux sexes, la queue et une grande tache sur la croupe, d'une fauve clair.

Le Daim est, l'Été, d'un fauve vif, moucheté de blanc; l'Hiver, d'un brun très-foncé, sans aucune tache; mais le beau blanc et les trois bandes noires de son derrière le font reconnaître en tout temps.

Le Chevreuil, soit roux, soit brun, a toujours la croupe et le derrière d'un blanc pur.

Si l'on nous avait donné des notes exactes sur ces points de conformation dans les Cerfs d'Amérique, leur histoire ne serait pas aussi embrouillée qu'elle l'est encore; mais on s'est attaché au bois, et ce bois, outre qu'il manque aux femelles, change, chaque année, de forme dans les mâles. Ces changements sont bien connus pour les espèces de

notre pays, et on ne risque point de multiplier les êtres par cette considération; mais on les a beaucoup moins observés dans les pays étrangers. En Amérique, ils ne sont pas même toujours dépendants de la saison, et ils arrivent à des époques variables et incertaines, qui tiennent seulement à l'individu. On n'y a donc rien de fixe qui puisse servir de guide.

Pour revenir à notre Axis, outre ce que j'ai déjà décrit, on peut remarquer qu'il a la poitrine, le ventre et le haut de la face interne des cuisses, blanchâtres; le bas de cette face, les jambes, les avant-bras, les tarse et les carpes, brun-pâle; les bouts des pieds blancs; le tour de ses yeux est plus pâle que le reste de sa tête; la convexité de son oreille est gris-brun, plus pâle à sa base; son bord interne est noirâtre avec un point blanc à sa base.

L'Axis diffère considérablement du Daim, en ce que, changeant, comme

lui , de poil deux fois par an , il ne change point de couleur , et qu'il conserve son pelage moucheté l'Hiver comme l'Eté. En général , les changements qui dépendent des saisons , sont toujours moins marqués dans les espèces de la zone torride , que dans celles des pays tempérés , et encore moins que celles des pays froids. C'est ainsi que les arbres de la zone torride ne sont jamais sans feuilles , et que les Lièvres du Nord devièment tout blancs en Hiver.

L'Axis femelle est un peu plus grande que la Daine ; sa tête est un peu plus alongée et plus pointue.

Nous n'avons point encore vu l'Axis mâle ; mais autant qu'on en peut juger par la description de Daubenton , il ne diffère point de sa femelle par la distribution des couleurs. Il atteint à peu près la taille du Daim ; ses bois sont ronds comme ceux du Cerf ; et , dans les individus qui ont été décrits , on n'a observé que deux andouillers , dont le

plus grand part de la base , et le plus petit est voisin de la pointe. C'est ce que les Auteurs ont nommé *cornua trifurcata*. Il est possible que le nombre de ces andouillers n'aille jamais au-delà de deux , et que , passé un certain âge , le bois n'augmente , comme celui du Cerf , qu'en volume et en rugosités.

Pennant parle d'un bois a trois pointes , comme celui de l'Axis , mais beaucoup plus grand , qui se trouve au Muséum Britannique ; il a deux pieds neuf pouces anglais de longueur , et est blanchâtre , ridé et fort épais. Ce Naturaliste croit ce bois venu de Ceylan ou de Borneo , et assure avoir appris de M. *Loten* , qui a résidé long temps dans la première de ces Isles , que l'on trouve dans l'une et dans l'autre une espèce de Cerfs , de couleur rougeâtre , à cornes ainsi *trifourchues* , et qui égale le cheval en grandeur ; ceux de Borneo fréquentent les lieux bas et marécageux , et se nomment , dans le pays , Cerfs d'eau.

Le même Pennant assure qu'on trouve dans les forêts montagneuses de Ceylan, de Borneo, de Celèbes et de Java, un autre animal de ce genre, dont les bois ressemblent encore à ceux de l'Axis, mais qui est de la taille de notre Cerf, et dont le pelage est fauve et sans taches. Il vit en troupes quelquefois de cent. Ceux de Java et de Celèbes deviennent très-gras. On en fait de grandes battues, et l'on en tue beaucoup dans ces occasions. Leur chair, séchée au soleil ou salée, se conserve.

Il serait bien important que les Voyageurs dirigeassent leur attention sur ces Quadrupèdes, voisins des nôtres, qui habitent les pays étrangers, et qu'ils fixassent nos idées sur leur identité ou non-identité avec ceux de ce pays-ci.

L'Axis ressemble assez aux autres Cerfs par ses mœurs ; il a seulement une habitude fort singulière, que l'on a remarquée dans les deux Biches de la Ménagerie, et qui consiste à alonger

son cou, et à le tordre de manière que la gorge regarde le ciel. Ce mouvement a beaucoup de rapports avec celui de l'oiseau nommé *Torcol*. Il frappe tous ceux qui observent l'Axis ; mais on ne peut ni en deviner la raison, ni même savoir à quelle occasion l'animal le fait ; car on le voit le répéter plusieurs fois en quelques minutes sans cause apparente, et le cesser tout à fait ensuite pendant des heures entières.

Le cri de cet Axis femelle n'est pas tout à fait semblable à celui de la Biche ; c'est un petit aboyement *houi, houi, houi* qu'elle fait entendre lorsqu'on l'inquiète. Du reste, sa manière de manger, de ruminer, de fuir, de combattre, de rendre ses excréments, est absolument comme dans la Biche.

On en a depuis long-temps en Angleterre dans les parcs, et Colinson assure qu'ils s'y mêlent avec les Daines. Pennant dit que ceux de la Ménagerie du Prince d'Orange étaient fort privés,

et avaient l'odcrat si délicat , que , quoiqu'ils mangeassent volontiers du pain , ils refusaient les morceaux sur lesquels on avait soufflé.

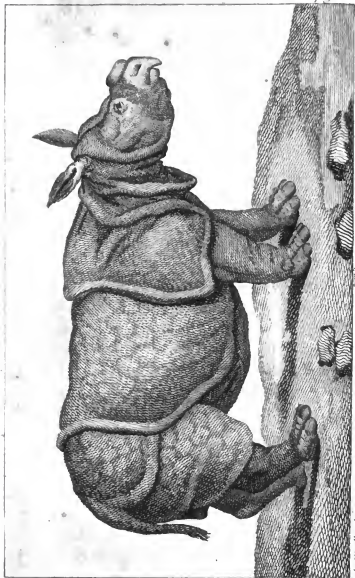
Nous avons observé la même chose sur notre Biche. Elle refuse encore les morceaux qu'on a trop maniés , et ses narines , sans cesse en mouvement , montrent assez la constante activité de son odorat.

Le nom d'*Axis* est tiré de Pline : *il y a dans l'Inde*, dit cet Auteur, *une bête sauvage nommée Axis , dont la peau est semblable à celle d'un Faon , mais marquée de taches plus blanches et plus nombreuses*. Cette indication ne contient sans doute rien qui ne convienne à notre animal actuel , mais il s'en faut bien aussi qu'elle lui convienne exclusivement ; et c'est assez gratuitement qu'on lui a appliqué ce nom. On croit d'ordinaire que *Belon* est le premier qui le lui ait donné ; mais ces animaux dont il parle n'a-

vaient de bois ni dans l'un ni dans l'autre sexe. Ainsi, cette seconde synonymie n'est pas encore parfaitement prouvée.

Je ne pense pas que la troisième, celle des Académiciens de Paris, le soit davantage. Leurs *Biches de Sardaigne*, dont Buffon a voulu faire des Axis femelles, ne me paraissent autre chose que des Daines; ils disent positivement que la queue était *noire*. Comment, d'ailleurs, des Axis seraient-ils venus de Sardaigne? On est toujours étonné de la légèreté avec laquelle les Naturalistes les plus graves se décident dans leurs recherches d'érudition.





Mézer. Sc.

de Vassily. Paris.

Rhinoceros unicornis . le *Rhinoceros unicomé.*

LE RHINOCÉROS

UNICORNE.

RHINOCEROS UNICORNIS.

LES Rhinocéros qui sont les plus grands des Quadrupèdes, après les Éléphants, méritent presque autant que ceux-ci l'attention des naturalistes, par les singularités de leurs mœurs et de leur naturel. Mais comme ils n'ont point été réduits en domesticité ; comme ils sont naturellement farouches ; qu'ils vivent solitaires, et qu'on n'en approche point sans danger, ils ont toujours été beaucoup moins connus, et ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a eu des renseignements précis, même sur les points les plus apparents de leur organisation. Les caractères du genre ne sont point équivoques. La corne qu'ils

portent sur le nez, suffirait seule pour les distinguer de tous les autres animaux : elle n'est point creuse comme celle des Boeufs et des Moutons, ni osseuse comme celle des Cerfs et des Daims ; mais elle est solide comme dans ces derniers, et composée, comme dans les premiers, de fibres d'une nature analogue à celle des poils. Ils ont de plus les pieds tant de devant que de derrière divisés chacun en trois doigts, ce qui ne se trouve dans aucun autre animal. Comme ils sont plus bas sur jambes que l'Éléphant, et que leur tête n'est point garnie de défenses, ils n'ont pas reçu de trompe : seulement le milieu de leur lèvre supérieure s'allonge un peu en pointe, et jouit d'assez de mobilité et de force pour que l'animal puisse l'employer à arracher les arbres ou les branchages dont il se nourrit. Les dents molaires des Rhinocéros sont au nombre de 28, et ont des formes très-déterminées ; celles d'en bas représentent, par leur

couronne, un double croissant; celles d'en haut sont carrées et offrent une ligne saillante à leur bord externe, et deux autres perpendiculaires à la première, qui ont elles-mêmes de petits crochets latéraux; les creux qui restent entre ces lignes varient beaucoup, pour l'étendue et la figure, selon que la dent est plus ou moins usée. Les dents antérieures ne sont pas en grand nombre dans toutes les espèces, et il y en a une qui en manque totalement. La difficulté de voir et surtout de comparer ensemble les Rhinocéros, a retardé long-temps la connaissance des véritables caractères de leurs espèces. Ces animaux ont été rares dans tous les temps. Aristote n'en parle point du tout. Le premier dont il soit fait mention dans l'histoire, fut celui qui parut à la célèbre fête de *Ptolomée Philadelphie* (1), et que l'on fit marcher le

(1) Athenée, Liv. V.

dernier des animaux étrangers, apparemment comme le plus curieux et le plus rare. Il était d'Éthiopie. Le premier que vit l'Europe, parut aux jeux de *Pompée*. Pline dit qu'il n'avait qu'une corne, et que ce nombre était le plus ordinaire (1). *Auguste* en montra un autre, lorsqu'il triompha de Cléopâtre. Dion Cassius, qui rapporte ce fait, ne détermine point l'espèce. Strabon décrit fort exactement un Rhinocéros unicolore qu'il vit à Alexandrie ; il parle même des plis de sa peau. Pausanias, de son côté, décrit fort bien le bicolore sous le nom de *Taureau d'Éthiopie*. Il en avait paru deux de cette dernière espèce à Rome, sous Domitien, qui furent gravés sur quelques médailles de cet empereur, et firent l'objet de quelques épigrammes de Martial, que les modernes ont été long-temps fort embarrassés à expliquer, parce qu'il y était

(1) Pline, Liv. VIII, Chap. 20.

fait mention de deux cornes. Antonin, Gordien, Héliogabale, Héraclius, ont également fait voir des Rhinocéros. Les anciens avaient donc, sur ces animaux, des connaissances qui ont long-temps manqué aux modernes. Le premier que ceux-ci aient vu, était de l'espèce unicomne. Il avait été envoyé des Indes au roi de Portugal, Emmanuel, en l'an 1513. Ce roi en fit présent au Pape; mais le Rhinocéros ayant eu dans la traversée un accès de fureur, fit périr le bâtiment qui le transportait. On en envoya, de Lisbonne, un dessin au célèbre peintre et graveur de Nuremberg, *Albert Durer*, qui en grava une figure que les livres d'histoire naturelle ont long-temps recopiée. Elle est fort bonne pour le contour général; mais les rides et les tubercules de la peau y sont exagérés au point de faire croire que l'animal est couvert d'écailles. On en conduisit un second en Angleterre, en 1685; un troisième fut montré dans

presque toute l'Europe en 1739, et un quatrième qui était femelle, en 1741. Celui de 1739 fut décrit et figuré par *Parsons* qui mentionna aussi celui de 1741. Je crois que ce dernier est le même qui fut montré à Paris en 1749 et peint par *Oudri*, et que c'est aussi lui qu'*Albinus* a fait figurer dans les planches 4 et 8 de son histoire des muscles. Il fut le sujet de la description de *Daubenton*. Celui dont nous allons nous occuper n'est par conséquent que le cinquième. Un sixième, très-jeune, destiné pour la ménagerie de l'Empereur, est mort à Londres, peu après son arrivée des Indes, en 1800, et a été disséqué par M. Thomas, chirurgien, qui a publié ses observations dans les *Transactions philosophiques*. Ces six étaient de l'espèce des Indes à une seule corne. Deux individus décrits par des Voyageurs, savoir, celui que *Chardin* vit à Ispahan et qui venait d'Éthiopie, et celui dont *Pison* inséra

la figure dans l'Histoire naturelle des Indes de Bontius , n'avaient également qu'une corne ; ainsi, d'une part, le Rhinocéros à deux cornes n'a jamais été amené vivant en Europe, et, de l'autre, les Voyageurs ont été fort long-temps à en donner une description détaillée. C'est ce qui faisait révoquer son existence en doute, et ce qui embarrassait les naturalistes à la lecture des passages où les anciens en parlaient. M. *Parsons* chercha , le premier , à établir que le Rhinocéros unicolore était toujours d'Asie, et le bicolore, d'Afrique. Quoique Flaccourt ait vu de loin ce dernier dans la baie de Saldagna , le colonel Gordon fut le premier qui le décrivit exactement, et sa description fut insérée , par Allamand, dans les suppléments de Buffon. Sparmann en donna une autre dans les Mémoires de l'Académie de Suède, et dans la relation de son Voyage au Cap. On sut alors qu'outre le nombre des cornes, le Rhinocéros du Cap diffère de

celui des Indes, en ce que sa peau est absolument privée de ces plis extraordinaires qui distinguent ce dernier; mais ce fut Camper qui mit le sceau à la détermination de ces deux espèces, en montrant qu'elles diffèrent encore par le nombre des dents de devant, celle du Cap n'ayant absolument que ses vingt-huit molaires, et celle des Indes ayant de plus quatre grandes incisives et deux petites.

Il ne faut pas croire cependant que l'histoire des espèces de Rhinocéros soit encore parfaitement sans nuage. D'une part, Gordon dit expressément que son Rhinocéros bicolore avait quatre dents incisives à la partie antérieure des mâchoires, tandis que ceux de Sparmann et de Camper en manquaient, ainsi que tous ceux dont la dépouille a été apportée en Europe. D'autre part, *Bruce* nous donne une figure de Rhinocéros à deux cornes, dont la peau fait les mêmes plis que celle de l'unicorne. Il

est vrai que cette figure est copiée de celle de Buffon , à laquelle Bruce a seulement ajouté une corne. Mais pour sauver l'honneur de ce Voyageur , il faut bien croire qu'il ne s'est déterminé à ce plagiat apparent que parce que cette figure ressemble en effet à l'animal qu'il a vu. Il faudrait donc ou établir quatre espèces, ou supposer que le nombre des cornes et les plis de la peau ne sont que des variétés accidentelles. *John Bell*, chirurgien anglais , décrit , dans les Transactions philosophiques pour 1793, un Rhinocéros de Sumatra qui paraît encore spécifiquement différer de tous les autres ; il a deux cornes , une peau sans poils , quatre grosses incisives , dont les inférieures sont longues et pointues , et point de petites.

L'espèce unicolore , à six dents incisives , qui va seule nous occuper , parvient quelquefois à douze pieds de longueur sur sept de hauteur , et pèse 5,000 et plus. L'individu représenté sur notre

Planche avait neuf pieds de long, quatre pieds et demi de haut au garrot, onze pieds et demi de tour; sa tête avait deux pieds de long et 18 pouces de haut à l'occiput; ses oreilles avaient dix pouces de long, et étaient à pareille distance l'une de l'autre; l'œil avait un pouce de largeur, les narines trois, les pieds huit; l'ouverture de la gueule huit pouces de profondeur, et la queue deux pieds de long. On remarquait sur sa tête dix tubercules gros, durs et saillants; savoir : un au devant de chaque oreille, un au dessus de chaque œil, un de chaque côté, à dix pouces derrière l'œil; un autre également de chaque côté, à l'angle inférieur et postérieur de la mâchoire, et deux impairs, dont le premier sur le front, entre ceux qui sont devant les oreilles, l'autre un peu plus bas. Ce dernier, qui est longitudinal, comprimé et assez élevé, pourrait bien passer pour un rudiment de seconde corne, et faire croire que le nombre des cornes est en

effet véritable. Ce Rhinocéros avait tellement usé sa corne qu'il n'en restait que la base, haute d'environ un pouce, et large de huit. Mais on peut juger qu'elle aurait été fort longue sans cette détritition. Il y a en effet des individus dans lesquels cette arme a plusieurs pieds de longueur, et l'on en conserve une au Muséum qui, quoique mutilée, a encore trois pieds huit pouces et demi; celle-là est fort mince; celles qui demeurent courtes sont ordinairement beaucoup plus grosses. Il ne paraît pas que les variétés de leur grandeur aient des rapports constants avec le sexe. Dans cette espèce, la corne est fixée aux os du nez d'une manière immobile, ces os ayant une surface très-inégale dont les tubercules pénètrent dans les creux de la peau à laquelle la corne est attachée; mais dans l'espèce du Cap, les os du nez sont lisses, et rien n'empêche que les cornes ne se meuvent avec la peau, si le muscle occipito-frontal a

assez de force pour contracter celle-ci. Sparmann a prétendu que ces cornes se meuvent , et Bruce a eu tort de l'en critiquer aussi amèrement qu'il l'a fait. Les plis de la peau sont ce qui contribue le plus à donner à ce Rhinocéros un aspect singulier, et comme monstrueux ; ils varient peu d'un individu à l'autre : ceux du cou sont les plus saillants. L'individu que nous décrivons en a d'abord un qui se rend du devant de l'oreille à l'angle postérieur de la mâchoire inférieure ; puis un très - petit sous la gorge , et un grand qui descend sous le cou, où il se réunit, avec son correspondant, en une espèce de fanon transversal ; enfin, un dernier, duquel part une branche qui monte obliquement sur l'épaule : il y en a un petit qui forme un triangle avec cette branche et le pli principal dont elle sort. Le tronc en offre deux très-étendus en forme de ceinture , le premier en arrière de l'épaule ; l'autre , en avant de la cuisse ;

il y en a un transversal sur chaque fesse, qui part du côté de la racine de la queue, et un autre oblique, qui part du genou et qui remonte vers le côté de la queue; il y en a enfin un en bracelet sur le coude. Dans le vivant, la peau de l'intérieur de ses plis est rougeâtre et moins dure que celle du reste du corps. On dit qu'il y a dans leur creux des poux propres aux Rhinocéros, et qu'il s'y amasse accidentellement des mille-pieds et d'autres insectes lorsque l'animal se vautre. La peau du Rhinocéros est d'une dureté et d'une sécheresse plus grande encore que celle de l'Éléphant. On y voit par-tout de petites éminences, de l'épaisseur et de la largeur des pièces de monnaie qui ont été un peu exagérées dans la plupart des figures; elle est totalement dénuée de poil, excepté au bout de la queue, au bord des oreilles et à la racine de la corne; encore ces derniers sont-ils plutôt des fibres détachées de la corne que

de véritables poils. Il n'y a point de scrotum apparent ; la verge se dirige en arrière pour uriner ; il n'y a que deux mamelles situées dans l'aîne , aux côtés de la verge. La couleur générale est un gris-brun foncé , assez uniforme. Les sabots sont beaucoup plus forts que dans l'Éléphant ; ils garnissent le dessous des doigts comme le dessus , et sont attachés aux phalanges par des lames minces et parallèles , plus grandes que celles qu'on observe dans le Cheval. Les grandes incisives s'usent et s'applatissent à leur extrémité ; les deux petites de la mâchoire inférieure sont coniques , et restent cachées sous la gencive pendant la durée de la vie. Ce n'est que dans le squelette qu'on les a découvertes. La plupart des Auteurs ont écrit que le Rhinocéros avait la langue revêtue d'écailles dures , et qu'il écorchait en léchant. Buffon l'a même rapporté expressément de l'individu que nous représentons , et cependant cela

n'est point exact. Cette langue est molle. Il s'en élève seulement sur son quart antérieur des filets minces, obliques en plusieurs directions, et formant des espèces de pinceaux ou de bouquets. Le palais a douze éminences transversales peu saillantes.

On n'a aucun détail authentique sur la propagation du Rhinocéros. Les anciens ont supposé pour lui, comme pour tous les animaux qui urinent en arrière, que son accouplement se fait aussi dans ce sens; mais on sait aujourd'hui que dans tous ces animaux, la verge se reporte en avant au moment de l'érection. On ignore la durée de la gestation; il ne naît qu'un petit à la fois. Le Rhinocéros naissant est de la taille d'un gros chien; il n'a encore qu'un premier germe de corne. A deux ans, cette corne n'a encore qu'un pouce de hauteur, quoique l'animal soit déjà grand comme une génisse. A six ans, la corne a neuf ou dix pouces. Une femelle de dix à

126 LE RHINOCÉROS UNICORNE.

onze ans, décrite par Daubenton, avait dix pieds de long sur cinq de haut, et sa corne avait un pied. Il paraît que c'est à peu près l'époque où le Rhinocéros est adulte; car celui que nous décrivons, et qui est mort âgé de plus de vingt-cinq ans avec tous les signes de l'âge avancé, était encore resté en deçà de cette taille; nous ne croyons donc pas que la durée naturelle de la vie du Rhinocéros approche de celle de l'Éléphant, ni même qu'elle égale celle de l'homme; mais il paraît que la corne croît pendant toute la vie.

Le Rhinocéros approche encore bien moins du naturel docile de l'Éléphant; il demeure toujours intraitable; une brutalité indolente, semblable à celle du Cochon, est son état ordinaire; mais si sa colère est excitée, il devient d'autant plus terrible, que sa grandeur, sa force, l'épaisseur du cuir qui le revêt, laissent peu de prise sur lui à nos armes. L'individu représenté dans la Planche

tua deux jeunes gens qui s'étaient imprudemment introduits dans son parc. Dans l'état sauvage, cet animal vit dans la solitude et dans les bois les plus épais. Pour peu qu'il s'aperçoive du voisinage d'un homme, il se précipite sur lui avec une sorte de fureur, le terrasse et le foule aux pieds, ou le perce de sa corne. Quoiqu'il soit très-bas sur jambes, il court si rapidement, que le galop du Cheval ne peut suffire pour lui échapper.

Un fait rapporté par Bontius, prouve qu'il ne manque pas d'un certain degré d'instinct, lorsqu'il s'agit de la conservation de sa progéniture. Une femelle attaquée en plaine par des chasseurs, s'occupa d'abord de faire rentrer son petit dans le bois; pendant tout ce temps, elle se laissa molester sans se défendre; mais quand le petit fut caché, elle revint fondre sur les assaillants avec tant de furie, qu'ils furent obligés de se réfugier en hâte derrière des arbres.

Les anciens lui ont attribué une antipathie particulière pour l'Éléphant, et il est probable qu'en effet on les faisait combattre ensemble dans les jeux publics; mais dans l'état de nature, ils n'ont aucun motif pour s'attaquer, et aucun fait avéré ne prouve que cette antipathie soit réelle. Chardin a même vu deux Éléphants et un Rhinocéros vivre paisiblement ensemble. Les Indiens lui attribuent, sans doute avec aussi peu de fondement, une grande amitié pour le Tigre. Comme ces deux animaux aiment également les lieux marécageux et les bords des rivières, on les aura souvent vus ensemble, et il n'en aura pas fallu davantage pour motiver ce récit fabuleux. En effet, le Rhinocéros ressemble au Cochon, par le besoin continuel où il est de se rafraîchir la peau en se plongeant dans l'eau ou en se vautrant dans la fange. Il a plusieurs autres rapports avec cet animal. Sa vue est encore plus faible, car ses

yeux sont plus petits et plus voilés ; mais son odorat est de la plus grande finesse, et on ne peut le surprendre qu'en ayant le plus grand soin de se tenir sous le vent. Son oreille est aussi très - fine , et il s'en sert avec beaucoup d'attention pour éconter les moindres bruits. Sa voix ordinaire ressemble au grognement d'un Cochon , et n'est pas très - forte ; mais lorsqu'il est en colère , il pousse des cris aigus que l'on entend de loin. Il ne consomme pas , à beaucoup près , autant que l'Éléphant. Dans l'état de nature , il mange toutes sortes de branchages et d'herbes grossières. Il vient quelquefois dévaster les champs ; surtout ceux de cannes à sucre. Le Rhinocéros de 1749 mangeait 60 livres de foin et 20 livres de pain par jour. Celui de M. Parsons consommait 7 livres de riz mêlé de sucre, et une grande quantité de foin et d'herbe verte. Le grand que nous représentons consommait 150 livres de foin. Ses excréments ressemblent à ceux du Cheval ;

mais ils sont plus gros et plus secs. Il dort d'un sommeil très-profond.

Les dépouilles du Rhinocéros n'ont pas une grande utilité; son cuir sert surtout à faire des manches de fouet; sa corne a quelque valeur en orient, où l'on en fait des vases auxquels les Indiens et les Arabes attribuent la vertu de faire découvrir le poison, si l'on y versait des liqueurs qui en contiennent. Il faut que ce préjugé soit fort ancien, car Arrien compte déjà, dans son pèryple de la mer rouge, les cornes de Rhinocéros au nombre des objets de commerce.

Les limites assignées par la nature à cette espèce unicolore, ne sont pas parfaitement connues: on sait bien qu'elle est à peu près la seule qui habite dans le continent de l'Inde; mais différents rapports semblent faire croire qu'on en trouve aussi dans quelques cantons de l'Abissinie. L'individu que Chardin vit à Ispahan en venait, et Bruce rap-

porte qu'on en voit quelques uns vers le Cap Gardefan : mais tous ceux de l'intérieur du pays sont , selon lui , à deux cornes , ainsi que tous ceux du Cap de Bonne-Espérance.

*Observations anatomiques sur le
Rhinocéros.*

LE Rhinocéros adulte de la ménagerie de Versailles, dont nous avons parlé dans l'article précédent, se noya dans son bassin en Juillet 1793. Il fut apporté à Paris quelques jours après, où, malgré la chaleur extrême de la saison, MM. Mertrude Vic-d'Azir s'occupèrent, pendant plusieurs jours, à en faire l'anatomie. Ces deux anatomistes sont morts sans avoir publié leurs observations ; mais les dessins faits sous leurs yeux par Maréchal et Redouté , sont déposés à la Bibliothèque du Muséum , avec de petites notes explicatives , de la main

une bande tendineuse; mais les deux portions de colon n'en présentaient point. En avant de ces trois portions intestinales, se distinguait une petite partie de l'estomac, recouverte par l'*épiploon*: celui-ci était replié au dessus du colon; mais il était assez grand pour le couvrir entièrement s'il eût été étendu. Derrière le *Cæcum*, en avant du pubis, se remarquait une très-petite partie de l'intestin *iléon*. L'estomac avait une figure allongée, arrondie par les deux bouts, et presque égale en diamètre dans toute son étendue, excepté vis-à-vis du cardia, où il était un peu plus gros, et dans un endroit situé aux deux tiers de la distance du pylore au cardia, où il y avait un étranglement notable. Il avait quatre pieds, de droite à gauche, sur environ quatorze pouces de diamètre. Le cardia était à quinze pouces de l'extrémité, gauche et le pylore à sept de la droite. Ces deux ouvertures étaient, l'une et l'autre, du côté de la petite

courbure. La rate était attachée à presque toute la grande courbure de l'estomac; sa longueur était de près de quatorze pieds, et sa largeur de plus d'un pied; sa forme était une ellipse allongée. Le foie n'avait que deux lobes et un petit lobule; son lobe droit était plus grand que le gauche, qui était divisé par une scissure assez profonde; on voyait une autre petite scissure sur la base et vers le bord inférieur du lobe droit. Ce foie étendu avait, de droite à gauche, quatre pieds huit pouces; il n'y a point de vésicule du fiel, mais un canal hépatique énorme, qui pénètre dans le *duodenum* par un trou situé à côté de celui par où entre le canal pancréatique, de manière que ces deux canaux ne se réunissent point; leurs entrées dans le *duodenum* sont garnies chacune d'un petit sphincter ou valvule flottante.

Je ne trouve rien qui indique la longueur précise du canal intestinal. Outre

les deux arcs du *colon* dont nous avons déjà parlé, cet intestin a d'autres portions moins volumineuses, et dans lesquelles on distingue mieux les boursoufflures et les bandes tendineuses. Le *cæcum* a plus de deux pieds de long sur quinze pouces de diamètre; sa surface est assez unie par devant; les boursoufflures y sont beaucoup plus remarquables par derrière.

La surface interne des intestins offre des observations extrêmement curieuses. Dans le premier tiers de la partie du *duodenum*, située entre le pylore et l'insertion des canaux hépatiques et pancréatiques, la membrane interne produit, par ses replis, de petites lames saillantes longitudinales, dont la figure serait celle d'un segment de cercle de peu de hauteur. Vers le dernier tiers de cet espace, ces lames saillantes prennent graduellement une forme triangulaire et une direction plus transversale; elles se changent en espèces de papilles pyra-

midales. A six pouces de l'insertion de ces canaux, ces papilles, ou plutôt ces lames, deviennent beaucoup plus nombreuses, et reprennent une forme comprimée, arrondie, irrégulièrement lobée ou fendue.

On en trouve de groupées, de doubles et de triples. Au-delà de l'insertion de ces canaux, les papilles s'allongent en filaments cylindriques que l'on peut comparer à de petits vers de terre pour la grosseur et pour la figure. Ces filaments sont si serrés vers le milieu de la longueur du canal, qu'ils couvrent tout à fait la surface interne de l'intestin, sans y laisser d'espace libre; il y en a qui ont jusqu'à dix lignes de largeur. Plus loin, leur nombre diminue, leur extrémité s'amincit, mais leur longueur augmente; il y en a de plus d'un pouce et de quinze lignes: quelques uns ont l'extrémité fourchue. Cette disposition continue jusqu'à l'insertion de l'iléon dans le *cæcum*; mais ici elle cesse su-

bitement. La valvule du *cæcum* est circulaire et garnie, à sa surface concave, de plus petites valvules conniventes. L'intérieur du *cæcum* ne présente que les rides et les inégalités ordinaires; mais dans l'intérieur du *colon*, on retrouve une quantité de ces plis formant des lames saillantes intérieurement: seulement ils y sont toujours dirigés dans le sens transversal. Dans le voisinage du rectum, ces replis s'étendent toujours davantage en largeur, et occupent, souvent circulairement, tout le pourtour du canal. Celui de tous ces replis qui est le plus grand, sépare précisément la cavité du colon de celle du rectum: il n'y a presque aucun de ses replis dans ce dernier intestin.

La verge du Rhinocéros a déjà été décrite et figurée par Parsons, par Edwards et par Gordon. Elle est assez singulière: la partie qui sort du prépuce cutané ordinaire est d'un beau rouge, et en forme de cône alongé et tronqué par

le bout. La troncature est creuse , et il en sort une petite partie en forme de champignon , dont la tête serait elliptique au lieu d'être ronde. L'orifice de l'urèthre est placé au tiers postérieur de la longueur de l'ellipse. On remarque sur la face postérieure de la verge , près de sa troncature , une série de huit ou dix petites pointes charnues. Les mamelons sont au côté de la racine de cette verge ; il y en a un dans chaque aîne. Les testicules sont un peu plus en arrière que les mamelons , et ils font à peine une saillie sensible au travers de la peau , quoiqu'ils soient réellement hors de l'anneau. Ils ont un épидидyme distinct ; et le reste du canal déférent n'est point replié sur lui-même ; mais après être rentré dans l'anneau , il se rend dans l'urèthre comme à l'ordinaire.

Je n'ai rien trouvé sur la structure intérieure des vésicules séminales , ni sur l'existence ou la non existence des prostates et des glandes de Cowper.

Dans les figures que j'ai sous les yeux, l'urèthre présente une singularité très-remarquable; c'est qu'il se renfle subitement vers le cinquième inférieur de la verge, de manière à représenter un ellipsoïde allongé; il se rétrécit ensuite pour sortir sous la forme du petit champignon dont nous avons parlé. Mais il paraît que les parois de ce canal ne se renflent presque point à l'endroit du bulbe. Il paraît encore que les canaux déférents se réunissent avec les canaux excréteurs des vésicules séminales pour former un canal commun qui débouche dans l'urèthre par une seule ouverture. La vessie a son plus grand diamètre situé en travers. Les reins sont à hauteur égale dans l'abdomen.

Les deux poumons ne sont point divisés en lobes; ils ont chacun près de deux pieds de longueur sur seize pouces de largeur : le cœur a quinze pouces de long sur un pied de diamètre : l'épiglotte représente un triangle presque

équilatéral. En avant de chacun des ventricules de la glotte, est une petite ouverture en forme d'arc de cercle vertical, dont la concavité est tournée en arrière: ces ouvertures donnent chacune dans une petite excavation de la base de l'épiglotte. La langue, qui a près de deux pieds de long, peut se diviser en trois parties. La partie antérieure, terminée par une courbe demi-circulaire, est garnie des petits filaments dont j'ai parlé plus haut : la partie moyenne est absolument lisse ; la postérieure a en avant des papilles à calices, assez nombreuses et placées en quinconce. Un peu plus loin, vers la base de l'épiglotte, sa surface est mamelonnée, et sur les côtés de l'épiglotte et du larynx, il y a des tubercules percés chacun d'un pore.

Nous pourrions suppléer à une partie de ce qui manque dans cette anatomie par ce que Sparmann nous dit touchant celle du Rhinocéros bicolore de onze

pieds et demi de long qu'il a disséqué, si les détails de cet Auteur ne manquaient pas de vraisemblance en certains points.

Il dit, par exemple, que le canal intestinal n'avait que 28 pieds de long, et que le cœcum n'était qu'à trois pieds et demi de distance de l'anus. La première assertion n'est guère croyable pour un animal herbivore, et la seconde ne peut absolument point s'accorder avec nos figures.

M. Thomas dit dans son anatomie d'un jeune Rhinocéros, faite à Londres en 1800, que les intestins grêles étaient fort courts; que la peau se mouvait facilement sur la chair, attendu qu'elle n'y était attachée que par une cellulose très-lâche; qu'il n'y avait point de pannicule charnu, et il en donne pour raison que l'animal n'en avait pas besoin, vu que l'épaisseur de sa peau le rend insensible aux piquûres des insectes, et que d'ailleurs sa dureté l'aurait

empêchée de céder à un muscle si faible.

L'individu qu'il a disséqué, et qui était seulement de la taille d'une génisse de deux ans, n'avait que quatre molaires de chaque côté.

L'Auteur trouve, comme Sparmann, de grands rapports entre les intestins du Rhinocéros et ceux du Cheval; seulement, dit-il, le cœcum était beaucoup plus considérable.

Il décrit et représente les villosités intérieures de l'intestin grêle; mais seulement vers le haut, là où elle sont pyramidales.

Il rapporte enfin une structure qu'il croit avoir observée dans l'œil du Rhinocéros, et qui consiste en quatre brides d'apparence musculaire, qui s'attachent à la face interne de la sclérotique, à égale distance autour du nerf optique, et qui s'élargissant, vont embrasser le grand cercle de la choroïde et se confondre avec elle. M. Thomas suppose

que ces brides doivent servir à changer la forme de l'œil, et à raccourcir l'axe visuel lorsque l'animal veut considérer des objets éloignés.

Lorsque nous reçûmes la dissertation de M. Thomas, nous cherchâmes aussitôt à vérifier son observation sur des yeux de Rhinocéros que nous conservions dans l'esprit de vin; il nous parut que ces brides n'étaient autre chose que les nerfs ciliaires, entourés d'un peu plus de cellulose qu'à l'ordinaire: cependant comme il a examiné des yeux frais, il a pu mieux voir que nous.

*Au Jardin des Plantes,
Pluviose an XII.*

L'OURS NOIR

D'AMÉRIQUE.

URSUS AMERICANUS.

Nous avons déjà parlé de cet animal à l'article de l'Ours brun, et nous avons cherché à en établir les différences d'après ce que Pallas en avait dit, et par des observations faites sur un individu empaillé.

Nous n'espérions pas alors avoir sitôt l'occasion de voir l'animal vivant, et surtout de le voir à côté des autres espèces, comme il est aujourd'hui dans la Ménagerie, où deux jeunes Ours noirs d'Amérique, un grand Ours brun de Pologne, et un Ours blanc du Groënland, peuvent être apperçus et comparés d'un seul point de vue.

Il n'est personne qui considérant avec un peu d'attention ces trois animaux,



Meyer Sc.

Ursus Americanus *l'Ours noir d'Amérique.*

Ursus Americanus

Marchand pinx.



ne conviène avec Pallas que l'Ours noir diffère du commun autant et plus que celui-ci ne diffère du blanc, et qui ne juge par conséquent que l'histoire des Ours, ne doive être pleine de confusion dans les ouvrages où les espèces n'en ont pas été distinguées comme elles devaient l'être.

Buffon par exemple a attribué indistinctement à l'Ours d'Europe, ce qui a réellement été observé à son égard en Suisse, en Savoie et en Pologne, et ce que les voyageurs ont dit des Ours de la Louisiane, du Canada, etc. ; quoique les mœurs de ces derniers soient presque entièrement opposées à celles des autres.

De là tous ces doutes, ces contradictions même, sur le naturel de l'Ours, sur ses aliments, sur les habitudes de sa vie, etc.

Nous sommes donc heureux de pouvoir continuer ici le travail que nous avons commencé à l'article de l'Ours

brun, en distinguant avec une critique sévère ce qui appartient à chaque espèce.

La tête de l'Ours noir a des formes toutes différentes de celles du brun ; l'intervalle des oreilles est plus grand à proportion ; les oreilles elles-mêmes plus grandes et dépassant davantage les lignes latérales du crâne. Celles-ci sont moins arrondies ; le front moins bombé au dessus du nez, et presque en ligne droite ; le museau convexe plutôt que concave, et faisant une partie plus considérable de la tête.

Tout ce museau est garni d'un poil ras, d'un gris-fauve sur les côtés, et d'un gris-roux en dessus. Au dessus de chaque oeil est une tache fauve, comme aux chiens nommés *Pyrames*. Le reste du poil est plus luisant, plus roide, plus hérissé et accusant moins les formes, que dans l'Ours brun. Sa couleur est un brun-noirâtre uniforme, sans aucun mélange de laineux, et sans aucune de

ces teintes grises ou brunes-pâles qu'on remarque dans l'Ours commun.

Voilà ce que nous ont offert les deux individus de notre Ménagerie. Le cabinet du Muséum en possède un plus grand, qui a vécu dans la Ménagerie de Chantilly, et qui avait été préparé pour le cabinet du prince de Condé. Il a cinq pieds du bout du museau à la racine de la queue.

Il y a dans le pays des individus beaucoup plus grands ; Bartram parle d'une femelle de sept pieds de long , et qui pesait quatre cents livres.

Nous sommes aussi en état de donner quelques détails sur l'ostéologie de l'Ours noir, en ayant disséqué un jeune que madame la princesse Borghèse, sœur du premier Consul, avait ramené d'Amérique à Marseille, et dont elle avait fait présent au général Cervoni, commandant de la division militaire, qui le mit à notre disposition.

Il n'y a de différences bien sensibles

que dans la forme de la tête , et ces différences sont toutes correspondantes à celles que l'on voit au travers de la peau ; ainsi le front est presque aussi applati que dans l'Ours blanc ; mais la ligne inférieure de la mâchoire y est beaucoup moins droite , et se rapproche de celle de l'Ours brun.

Ce jeune Ours nous a encore donné à connaître un fait intéressant pour l'histoire de son espèce ; c'est que dans le premier âge elle ne porte point ce collier qui distingue les jeunes Ours bruns. Notre individu avait absolument les mêmes couleurs que les adultes.

L'Ours noir n'habite que l'Amérique septentrionale , et pour en avoir l'histoire pure et sans mélange , il ne faut consulter que ceux qui ont voyagé dans ce pays - là , comme Charlevoix , Duprats , Lawson , Brickel , Catesby , Hearne et Mackensie. Il ne paraît point qu'il ait passé dans l'Amérique méridionale ; M. d'Azzara n'en parle point

dans son Histoire des Animaux du Paraguay, ni Molina dans celle du Chili; et dans les nombreux envois des peaux d'animaux qui se font de la Guyane à notre Muséum, celle de l'Ours noir ne s'est jamais trouvée.

Les premiers colons de la Virginie et de la Caroline, en rencontrèrent beaucoup; mais ils se sont éloignés des côtes à mesure que la population a augmenté.

Ils se portent au nord jusqu'à la baie de Hudson, et à la mer glaciale; et l'on dit qu'il en passe au travers des îles Aleutiennes et des détroits qui les séparent, jusqu'au Kamschatka, aux îles Kouriles, et peut-être jusqu'au Japon; mais ils ne viennent dans la Louisiane que vers le commencement de l'hiver, et il faut qu'il soit de bonne heure très-rude, pour qu'il y en descende beaucoup.

Ils sont maigres quand ils arrivent, parce qu'ils ne quittent le Nord qu'à

regret, et quand la disette les y force : au reste, ils finissent par se cabaner dans ce pays-là, tout comme dans ceux plus au nord. C'est dans des troncs d'arbres creux qu'ils se retirent, quelquefois à une assez grande hauteur. Vers les bords de la baie d'Hudson, ils se font leur tanière dans la neige. Il faut que la femelle y mette bas comme celles des autres Ours, et qu'elle se cache même avec plus de soin que les mâles ; car on assure qu'on n'en a jamais trouvé avec ses petits. Sur cinq cents Ours qui furent tués dans la Virginie, dans un seul hiver, il n'y en eut que deux de femelles, et elles n'étaient pas pleines.

Excepté ceux qui peuvent se trouver vers la côte nord-est d'Asie, nous ignorons encore si les prétendus Ours noirs d'Europe sont les mêmes que ceux d'Amérique, et par conséquent si ceux-ci habitent réellement dans l'ancien continent ; mais il paraît certain qu'il ne sont pas les seuls qu'on voye dans le nouveau.

Les voyageurs parlent encore d'Ours bruns et d'Ours gris, dans le nord de l'Amérique, et Pennant cite des petites peaux venues de la baie de Hudson, qui étaient brunes, avec un collier pâle, comme celles de nos jeunes Ours communs.

Tout le monde convient que l'Ours noir d'Amérique n'est pas proprement carnassier. Duprats assure que, dans un hiver très-rude, les Ours étant venus en très-grand nombre à la Louisiane, et s'étant affamés réciproquement, entrèrent dans les habitations; qu'ils y mangèrent des grains et des fruits, mais qu'ils ne touchèrent pas à la viande de boucherie; et il rapporte un fait qui prouve que lorsque l'Ours irrité par quelque blessure peut atteindre le Chasseur, il le tue sans le dévorer.

Cependant Lawson, et, après lui, Brickel, assure qu'il attaque les Cochons, et qu'il en détruit beaucoup dans les bois, surtout lorsque d'autres aliments lui manquent.

Nous avons aussi essayé de donner de la viande aux nôtres, et ils l'ont très-bien mangée, non en la mâchant avec leurs molaires, comme les carnassiers proprement dits, mais en la découpant avec leurs incisives, comme le font au reste tous les autres Ours, dont les molaires plates ne peuvent servir commodément à diviser les fibres de la viande.

Sa nourriture principale consiste dans toutes sortes de fruits sauvages ; il dévaste souvent les cannes à sucre et les champs de maïs ; il arrache et écrase dix fois plus qu'il ne mange. Il aime aussi beaucoup les pommes de terre, qu'il arrache avec adresse au moyen de ses griffes, et il en a retourné un champ plus vite encore que nos Sangliers d'Europe ne peuvent le faire.

Ils ne sont pas moins adroits à prendre des poissons ; et, au printemps, lorsque les harengs remontent dans les criques et les ruisseaux de la côte, il y

descend beaucoup d'Ours, qui en dévorent une quantité énorme. Pierre Martyr dit même qu'ils attaquent souvent de très-grands poissons, et livrent des combats à outrance.

Les Ours suivent toujours les mêmes sentiers pour se rendre aux rivières, et ils les frayent tellement, qu'on serait tenté d'y voir les traces d'une grande multitude d'hommes.

Nous ne donnons à nos individus que du pain, des fruits et des herbes tendres, comme des laitues, etc. Ils se trouvent très-bien de ce régime.

La chair de l'Ours est de mauvais goût lorsqu'il mange du poisson, mais en tout autre temps, elle passe pour excellente. Son goût tient le milieu entre celui du Porc et celui du Bœuf. On en fait des jambons préférables à ceux du Porc. La graisse en est abondante, douce et blanche comme la neige, et les voyageurs prétendent qu'elle ne fait jamais mal à l'estomac,

même quand on la boirait pure. On l'emploie surtout pour frire le poisson.

On sait que la graisse d'Ours est en grande réputation , comme topique , et il y a à Londres des apothicaires qui élèvent des Ours exprès pour les engraisser.

La langue et les pattes passent pour les meilleurs morceaux , mais on rejète la tête , sans savoir pourquoi , à ce que dit Lawson , à quoi Brickel ajoute qu'on croit la cervelle venimeuse : opinion évidemment erronée.

On prépare avec sa graisse une huile bonne à manger et à brûler , que l'on transporte dans des outres faites avec sa peau. Celle-ci a les mêmes usages que les peaux d'Ours ordinaires.

Pallas avait déjà remarqué que la voix de l'Ours noir est assez différente de celle de l'Ours brun , et qu'elle ressemble à des pleurs ou des hurlements aigus ; nous avons trouvé cette observation très-vraie.

Nous ne connaissons aucune autre figure de l'Ours noir, que celle que nous donnons aujourd'hui au Public.

LE LLAMA.

CAMELUS LLACMA. LINN.

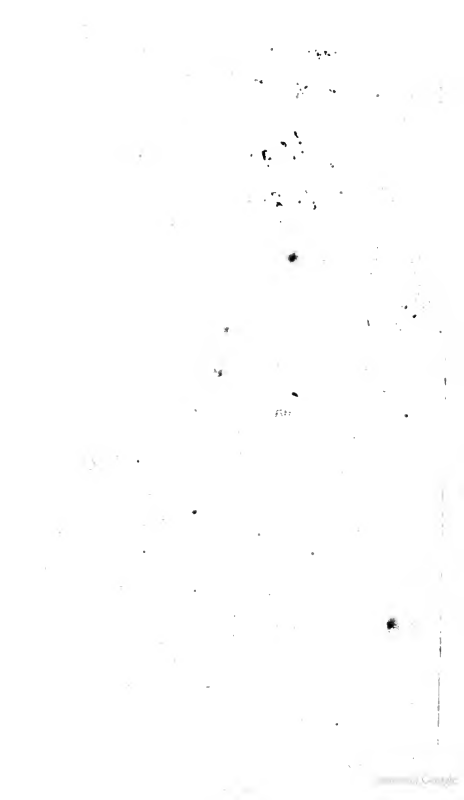
MADAME BONAPARTE, desirant faire tourner à l'avantage du public les belles collections qu'elle a formées à la Malmaison, a bien voulu nous permettre de faire entrer dans cet ouvrage la figure et l'histoire des animaux qu'elle possède dans sa Ménagerie, et qui manquent dans celle du Muséum d'Histoire naturelle ; et le premier usage que nous faisons de cette permission, prouve combien elle a d'importance. Les individus que nous allons décrire appartiennent à une espèce très-utile, et cependant très - imparfaitement connue jusqu'ici ; ce que nous allons en dire prend d'autant plus d'intérêt, que rien n'empêche d'espérer que cette espèce ne propage dans notre climat, et que ces individus mêmes ne deviennent la souche d'une postérité nombreuse.



de l'ally pour.

Meyer Sc.

Camelus Macma le Lama.



En effet, le Lama n'a rien de féroce , ni qui se refuse à la domesticité ; il n'exige ni soins particuliers ni nourriture extraordinaire ; la seule difficulté de son acclimatement consistait dans le transport, et puisqu'on l'a une fois vaincue , tout doit faire attendre des succès ultérieurs.

Ces deux individus, envoyés à Madame Bonaparte par le Préfet colonial de Saint-Domingue, avaient été amenés dans cette colonie, de Santa-Fe-de-Bogota , dans le nouveau royaume de Grenade , par le général d'Alvimart. Ils venaient originellement de la chaîne des Cordilières.

Ils ont supporté , sans accident, la chaleur du climat de Saint-Domingue , où ils ont séjourné plusieurs semaines jusqu'en floréal an XI. La mer, ni le trajet de Brest ici, ne les ont point trop fatigués, et ils jouissent de la meilleure santé depuis six mois qu'ils sont à la Malmaison.

C'est un exemple à ajouter à celui du Lama qui a vécu cinq ans à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, depuis 1773 jusqu'en 1778, dont Buffon a donné l'histoire et la figure : l'un et l'autre prouvent, par le fait, que cette espèce peut très-bien subsister dans notre climat.

Gessner parle aussi d'un Lama qui fut débarqué à Middelbourg, en Zélande, en 1558, et que l'on conduisit à l'Empereur ; il donne la copie d'une gravure qu'on en avait faite à Nuremberg. Matthiole, qui vit, à ce qu'il paraît, le même individu, en donne une bonne description. Des écrivains du seizième et du dix-septième siècle parlent bien d'individus amenés en Espagne peu après la conquête du Pérou, mais sans doute par curiosité seulement ; car ces envois n'ont point été répétés ; et ces trois exemples exceptés, l'espèce n'a guère été vue, du moins à ma connaissance, qu'en Amérique, et décrite que par des voyageurs ou des habitants de ce pays-là.

Aussi n'avons-nous que des notions assez vagues sur le nombre des espèces voisines du Lama, et sur les moyens de les distinguer entre elles.

Selon les notions les plus récentes, *Lama* ou plutôt *Llama* (qu'il faut prononcer en mouillant l'*L*), serait un nom générique par lequel les Péruviens auraient même désigné nos Brebis d'Europe, lorsqu'ils les virent arriver avec les Espagnols; il signifie, selon les uns, bête à laine; selon d'autres, animal brute: mais on varie beaucoup sur le nombre des espèces américaines comprises sous ce nom.

Buffon n'en admettait d'abord que deux; savoir: le *Lama*, qu'on nomme, dans son état sauvage, *Guanaco* au Pérou, et *Hueque* au Chili: et le *Paco*, qui, dans ce même état sauvage, s'appèle *Vicunna* ou *Vigogne*. C'était alors l'opinion de Linnæus, et ce fut depuis celle de Pennant.

Buffon supposa ensuite, sur l'au-

torité d'un abbé Béliardy qui avait résidé long-temps en Espagne, que le *Paco* est une espèce intermédiaire entre les deux autres.

Enfin Molina ayant considéré même le Guanaco et le Hueque comme des espèces distinctes du Lama, Gmelin, Schreber et Shaw adoptèrent toutes ces idées, et le nombre des espèces fut porté à cinq.

Nous sommes fort éloignés de croire qu'il y ait des raisons suffisantes pour admettre cette distribution..

D'abord l'abbé Béliardy a emprunté de Frésier la plus grande partie de la note qu'il a remise à Buffon, et ne mérite par conséquent point de faire autorité par lui-même.

Quant à Molina, il est aussi depuis long-temps beaucoup trop suspect aux naturalistes pour faire foi à lui seul ; et il le peut d'autant moins dans ce cas-ci, qu'il semble résulter de son texte, qu'il n'a point vu par lui-même le Llama

ni la Vigogne du Pérou; ensuite les citations et les synonymes dont on l'appuie, ont été recueillis et accumulés avec une légèreté impardonnable.

Par exemple on ne nous donne pour toute figure du Guanaco, qu'une copie de celle de Gessner, laquelle ne peut représenter que le Lama ordinaire, puisque c'était ce même individu amené à Anvers en 1558.

On en cite à la vérité une autre d'Ulloa, tom. I, pl. 28, fig. 4. ; mais il est aisé de voir que ce Guanaco d'Ulloa, et le Lama du même, ib. fig. 5., ne sont que des copies des deux figures de Lama de Frésier, pl. fig. A. A.

On ne sait pas trop comment le nom anglais *Peruïsch Cattl* (bétail du Pérou), s'est glissé en qualité de Mexicain, dans l'ouvrage de Fernandès; mais il est sûr que ce que l'auteur dit de l'animal auquel il donne ce nom ne désigne pas plus le Guanaco que le Lama, et on ne voit pas pour quoi Gmelin l'a regardé

plutôt comme synonyme de l'un que de l'autre.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, les Lamas et les Pacos tant sauvages que domestiques, forment, dans l'ordre des ruminants, un petit genre, ou sous-genre Amércain très-voisin des Chameaux de l'ancien Continent. Ils ont de ceux-ci, les doigts armés seulement à leur pointe par un petit ongle plat au lieu du sabot, le long cou, la lèvre fendue, l'absence de cornes, la présence des dents canines aux deux mâchoires, le poil fourni et laineux; mais ils n'ont point ces loupes de graisse qui rendent le corps du Chameau si difforme, et leurs incisives inférieures ne sont qu'au nombre de six, tandis que les Chameaux en ont huit comme tous les autres ruminants. Leur os intermaxillaire ne porte point de dents, et leurs doigts ne sont point réunis par une semelle commune. Leur taille est d'ailleurs bien inférieure à celle des Chameaux. Le Lama ne sur-

passee pas beaucoup la grandeur d'un Cerf ordinaire, ni la Vigogne celle d'un Mouton.

Le plus grand des individus de Madame Bonaparte, qui est la femelle, avait, quand nous l'avons mesuré, 0,96 de longueur de tronc, à prendre du poitrail à la croupe, et 0,68 de hauteur au garrot; son cou avait aussi 0,68 de haut, sa tête 0,32 de long, ses oreilles 0,16, sa queue 0,24; son ventre avait 1,28 de circonférence.

La physionomie de cette femelle frappe singulièrement, par la ligne droite que forment le front et le chanfrein; par l'avance que la lèvre supérieure fait au-delà du nez, et par le sillon profond qui divise celui-ci.

Ses yeux sont ronds, saillants et très-vifs; ses cils longs et serrés. Ses oreilles, qu'elle redresse souvent, qu'elle couche quelquefois en arrière, sont elliptiques, peu aiguës, et de moitié moins longues que la tête.

Le cou frappe encore par sa longueur, plus considérable que celle des pieds de devant, proportion peu ordinaire dans les quadrupèdes, et qui se remarque d'autant mieux dans le Lama, que son cou est grêle, comprimé par les côtés, et garni, ainsi que la tête et les oreilles, d'un poil beaucoup plus ras que celui du reste du corps.

Le long de la nuque seulement est une petite crinière composée de poils semblables à ceux du dos et des flancs. Ceux-ci sont longs de trois pouces, couchés, un peu laineux ou gaufrés vers leur racine, lisses, soyeux, et même un peu brillants à leur extrémité; le dos est fait en dos d'âne, et tout à fait en ligne droite; à peine apperçoit-on un peu de saillie au garrot.

Lorsque l'animal ploye son col, sa nuque devient concave, et la partie la plus creuse de la concavité descend d'un demi-pied plus bas que le garrot. C'est, comme on sait, une attitude ordinaire au Chameau.

La croupe est faible ; elle a l'air d'être échanquée sous la queue ; celle-ci n'irait qu'à moitié de la cuisse : l'animal la tient d'ordinaire relevée et courbée , mais en sens contraire du chien , c'est-à-dire la convexité en haut.

Les jambes sont de grosseur médiocre ; les tarses longs et secs ; le pied comme au chameau pour les ongles , mais plus court à proportion de sa largeur ; les deux doigts tout à fait séparés , et non réunis par une semelle commune comme au Chameau. De chaque côté du milieu du tarse , est une tache longitudinale presque rase et d'un gris-clair.

La couleur générale de cette femelle est d'un brun foncé tirant sur le noir , avec un reflet de roussâtre , comme du bois d'acajou très - noirci par le temps , ou comme de l'ébène un peu rougeâtre : il y a quelques taches blanches et irrégulières à la tête ; savoir : une derrière l'œil gauche ; une au côté droit du nez et du museau ; une derrière la

commissure droite des lèvres, et en travers sur le front. L'irrégularité de leur position prouve assez qu'elles ne sont pas naturelles à l'espèce, mais qu'elles viennent de l'état de domesticité.

La poitrine et le bas-ventre sont presque ras, et les longs poils des flancs s'y détachent bien. La peau du dessous de la queue, autour de l'anus et de la vulve, est nue et gris-brun. L'oreille est gris-brun et noire au bout. Les avant-bras, les jambes et les pieds sont plus ras que le corps et d'un noir plus plein.

Comme ces animaux s'agenouillent à la manière du Chameau, ils ont de petites callosités nues aux carpes et aux genoux, et une plus grande au sternum. Mais celui-ci n'a rien qu'on puisse nommer *loup*, comme le dit Linnæus (*Topho pectorali*).

Matthiöle, et sans doute, d'après lui Molina, disent qu'il suinte quelque humeur de cette callosité du sternum.

Nos individus n'ont rien montré de semblable.

Le mâle, qui est plus jeune que sa femelle, est aussi plus trapu, plus laineux ; sa couleur est un gris-brun-pâle uniforme, avec un peu de brun foncé à l'extrémité des poils ; la tête est d'un brun plus foncé que le reste ; sa verge est comme dans le Chameau, et il urine en arrière.

Au reste, il s'en faut que les couleurs soient les mêmes sur tous les individus ; celui que Buffon a observé était d'une couleur de musc un peu vineux, avec une ligne noirâtre le long de la nuque et de l'épine du dos, et son col était presque aussi laineux que le tronc.

La figure de Recchi, dans Hernandez, l'indique comme étant jaunâtre dessus avec une ligne noirâtre, et blanc dessous.

Celui de Gessner avait le cou blanc et le corps roux. Frésier le représente comme blanc, gris, et roux par taches.

Ulloa assure qu'il y en a de bruns, beaucoup de blancs, et quelques uns de noirs et de tigrés. Il paraît, en un mot, que cette espèce est soumise aux mêmes variations de couleur que les autres animaux domestiques.

Quant aux Guanacos, les voyageurs disent expressément qu'ils ne diffèrent des Lamas domestiques que parce qu'ils sont un peu plus grands, et que leur couleur est un châtain uniforme; il y a même une variété domestique nommée *Guanaco-Lama*, parce qu'elle approche du Guanaco pour la taille et pour la couleur; ainsi tout prouve d'abord que le Guanaco n'est autre que la souche naturelle et sauvage du Lama, et ensuite que Schreber a eu tort de donner comme figure d'un Guanaco, celle de ce Lama roux et blanc vu à Anvers au sixième siècle.

Les Guanacos ou Lamas sauvages habitent, comme on sait, la chaîne des Cordilières, où sont les plus hautes

montagnes du globe. Ce sont des animaux très-sociables , qui vivent en grandes troupes , et ils conservent ce caractère doux jusque dans la domesticité.

Les deux animaux de la Malmaison s'aiment beaucoup ; ils sont toujours ensemble : si l'on en retient un dans sa cabane , l'autre s'en approche , tourne tout autour , et appelle son camarade par toutes les ouvertures.

Leur cri est un petit gémissement doux , *heïn* , comme celui d'une femme qui se plaindrait ; ils attendent quelques instants avant de le répéter.

Pendant leur séjour à Brest ils se sont accouplés souvent , tantôt deux fois par jour , tantôt une fois en deux jours : la femelle alors se couche sur ses quatre pattes , le mâle sur celles de devant seulement ; l'accouplement dure un quart d'heure , pendant lequel le mâle allonge excessivement le cou , et répète sans cesse un petit cri tremblant.

Ils ne paraissent pas avoir éprouvé les

Tom. II.

8

difficultés dont parlent quelques auteurs, qui prétendent qu'il faut quelquefois au Lama un jour entier pour consommer l'accouplement.

Ils font tous deux leurs excréments dans le même endroit, où il s'en accumule d'assez grands tas en quelques jours. La forme en est la même que dans ceux du Mouton, seulement un peu plus petite. C'est là une habitude générale de l'espèce, qui sert même à la faire prendre dans les montagnes, parce qu'on tend des filets autour des lieux où sont les tas de leurs excréments.

Ils n'ont pas, comme les Chameaux, un écoulement au col dans le temps du rut, et ne répandent aucune odeur particulière.

Leur douceur est extrême; à peine ruent-ils lorsqu'on les frappe violemment; leur plus grand signe de colère est de cracher sur ceux qui les tourmentent; mais leur salive n'a aucun mau-

vais effet sur la peau, comme quelques voyageurs l'ont prétendu. C'est aussi l'arme avec laquelle la femelle écarte le mâle, quand elle n'est pas d'humeur de céder à ses desirs.

Ils mangent dix livres de foin par jour, quand ils ne peuvent point pâturer : lorsqu'ils ont de l'herbe verte, ils ne boivent point du tout, et en tout temps ils boivent très-peu.

On sait que les Lamas et les Pacos étaient les seuls animaux domestiques des Péruviens avant l'arrivée des Espagnols : les premiers leur servaient de bêtes de trait et de somme; ils les employaient même au labourage; les autres n'étaient nourris que comme nos moutons, pour leur toison et pour leur chair.

Les principaux avantages du Lama sont sa sobriété et la sûreté de son pied, qui lui fait parcourir sans danger les rochers les plus escarpés; mais ces avan-

tages sont balancés par l'inconvénient de sa faiblesse.

Il ne porte que 150 à 200 livres pesant, et ne fait, ainsi chargé, que quatre ou cinq lieues par jour seulement; encore faut-il qu'il repose chaque cinquième jour; si on veut le forcer de faire plus de chemin, ou de porter une plus grande charge, il se couche, et rien ne peut le faire relever; si on l'excède de mauvais traitements, il se tue, en se frappant la tête contre les rochers; il refuse encore absolument de marcher la nuit: aussi son usage, comme bête de somme et de trait, a-t-il beaucoup diminué au Pérou depuis que les Chevaux, les Mulets et les Anes y ont été multipliés.

On n'en a conservé que dans certains cantons, où d'autres animaux seraient trop chers à nourrir, et dans les mines du Potosi, où il serait impossible d'employer des Anes ou des Mulets, à cause des précipices.

Il est donc à croire que sous ce rap-

port l'espèce serait peu utile à la France, si l'on excepte peut-être quelques parties des Alpes et des Pyrénées ;

Mais sa chair et son poil conserveraient chez nous toute leur utilité : la chair des jeunes est semblable à celle des moutons ; on s'en nourrit généralement dans l'Amérique Espagnole ; c'est par exemple uniquement pour cet usage qu'on entretient des Lamas dans la Nouvelle Grenade, où il y a assez de Chevaux et de Bœufs pour les usages ordinaires.

Bolivar dit que de son temps on en tuait quatre millions par an , pour les manger, et qu'on en employait trois cent mille dans les seules mines du Potosi , pour le transport du minerai ; mais il est probable que ce sont là des calculs exagérés.

Ulloa rapporte que dans la juridiction de Riobamba , il n'est presque point d'Indien qui n'ait un Lama pour son petit trafic.

On a dit que la laine des Lamas est assez épaisse pour qu'on puisse les charger sans les bâter; c'est ce que nous n'aurions pas jugé d'après les individus de la Malmaison. Cette laine ne donnerait que des étoffes grossières; mais tout le monde sait le parti que l'on tire aujourd'hui de la laine de Vigogne, pour produire des étoffes à la fois très-chaudes et très-légères, qui n'ont pas besoin d'être teintes, mais qu'on porte avec la couleur naturelle de l'animal. La laine de Vigogne sauvage est ordinairement d'un roux-clair; mais les Pacos ou Vigognes domestiques sont souvent noirs, et quelquefois blancs ou tachetés.

Il paraît que parmi les Lamas domestiques, on observe des variétés de forme et de finesse du poil, comme il y en a de grandeur et de couleur.

Outre le Guanaco-Lama, qui est grand et à poil grossier, il y a le Paco-Lama, qui est petit et à poil fin; l'Alpac, qui est bas sur ses jambes, et a le poil fin

et noir, etc; mais ces variétés sont le produit de l'esclavage, et n'ont point d'analogues dans l'état de nature.

Les individus de Madame Bonaparte semblent être de la variété des Guanaco-Lamas.

Frésier assure que le Lama ne vit que d'une herbe particulière, nommée *Ycho*, très-commune dans les montagnes du Pérou, et quelques personnes ont imaginé que ce serait là un obstacle à son acclimatement; mais nous voyons que cet animal se contente très-bien de toutes les herbes de notre pays.

Feuillée est le seul auteur qui ait parlé de l'anatomie du Lama; il décrit fort exactement les estomacs d'un Guanaco, et il résulte de ses observations que ces animaux ressemblent, à l'égard de ce viscère, aux ruminants ordinaires, et qu'ils n'ont point cet appendice celluleux de la panse, ou ce cinquième estomac particulier au Chameau.

La meilleure figure du Lama est celle

de Frésier , après laquelle celle de Buffon mérite le premier rang ; toutes les autres sont mauvaises.



H. P. 1818

Meyer 1818

Capra aegagrus

le Pasing ou bou Sauvage.

LE PASENG,

OU

BOUC SAUVAGE.

CAPRA ÆGAGRUS. LIN. GMEL.

VOICI des animaux sur le nom desquels nous sommes dans un assez grand embarras. Ils ont été amenés des environs du Mont Blanc à la Ménagerie, sous le nom de *Bouquetins*; ils ont bien à peu près la taille, la forme et la couleur qu'on attribue au vrai Bouquetin, mais leurs cornes sont différentes. Dans le vrai Bouquetin, les cornes sont presque carrées, et ont une face antérieure bien marquée, contenue entre deux arêtes longitudinales obtuses : ici rien de pareil ; mais une seule arête en avant, comprimée et presque tranchante, comme dans nos Boucs domestiques. C'est là le caractère assigné par

Pallas et par Gmelin le jeune*, à la Chèvre sauvage des montagnes de Perse, qu'ils ont nommée *Ægagre*, et qu'ils regardent comme la souche de nos Chèvres domestiques, celle-là même qui produit le bézoard oriental.

M. Pallas avait déjà soupçonné que cet *Ægagre* pouvait exister dans nos Alpes d'Europe, et y avoir été confondu avec le vrai Bouquetin; il assure même avoir vu des gravures qui devaient représenter le Bouquetin, et qui ne représentaient réellement que l'*Ægagre*.

D'un autre côté, M. Berthoud Van Berchem a observé que les métis du Bouquetin et de la Chèvre commune conservent avec les couleurs des premiers, les cornes tranchantes de l'autre, et il va jusqu'à supposer que l'*Ægagre* n'est que le produit de l'union de ces deux espèces.

Il est bien certain que ce produit est aisé à obtenir dans l'état de servitude,

et que le mélange des Bouquetins améliore singulièrement nos races domestiques. Bélon rapporte déjà que les Candiotes produisent ces mélanges, et Pallas en cite un exemple, dont il a été témoin oculaire; mais ces deux naturalistes assurent que les Bouquetins ainsi apprivoisés, restent au-dessous de la taille des sauvages, ce qui doit, à plus forte raison, avoir lieu pour leur postérité métive. Pallas ajoute que le Bouquetin privé qu'il a vu, n'avait presque plus rien de cette ligne noire qui distingue le sauvage.

D'ailleurs, nous n'avons dans la nature aucun exemple constaté d'un produit mélangé qui ait formé une race permanente dans l'état sauvage; et comme l'Ægagre est bien certainement dans cet état, et qu'il y existe en grande quantité et dans une grande étendue de pays, nous ne pouvons guère douter qu'il ne forme une espèce distincte; et s'il fallait qu'il y eût dans le genre des

Chèvres quelque race bâtarde , nous aimerions mieux la chercher parmi nos animaux domestiques, et croire, avec Pallas , que quelques-unes de leurs variétés proviennent du mélange de l'Ægagre avec le Bouquetin ordinaire, ou même avec le Bouquetin du Caucase.

Mais tout cela ne met point encore parfaitement au clair la nature des individus de notre Planche : sont-ils de vrais Ægagres sauvages, confondus, par erreur, avec des Bouquetins, ou bien les gens qui les ont vendus, ont-ils donné frauduleusement pour des animaux sauvages, des êtres qu'ils auront fait produire à leurs Chèvres domestiques en les accouplant avec un vrai Bouquetin ?

Donnons-en d'abord une description exacte, afin de mettre les Naturalistes à même de décider : il y a deux mâles, une femelle et un jeune.

Les deux mâles sont à peu près de

même grandeur et de même âge, à en juger par les cornes; mais ils diffèrent par les couleurs, l'un ayant le fond du poil gris, et l'autre fauve.

Leur taille est plus forte que celle des Boucs; leur corps plus robuste, plus trapu; leur poil est lisse, et, quoique assez long, il n'est nulle part pendant, hors la barbe.

Ils ont seize décimètres de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et huit décimètres et demi de hauteur au garrot.

L'individu gris paraît un peu plus haut, parce qu'il a les poils de la nuque et du garrot plus longs, et relevés presque en forme de crinière.

Son poil est gris, nué de blanchâtre à certains endroits, et de gris-roussâtre à d'autres. Le chanfrein, une large bande qui s'étend depuis l'occiput jusqu'à la queue; une autre qui descend le long de l'épaule; une troisième en avant de la cuisse, les quatre jambes,

les pieds, la barbe; une bande qui se prolonge sous le cou; toute la poitrine et la plus grande partie du dessous du corps, sont d'un brun-noirâtre, plus ou moins foncé. La queue est noire, et autour de l'anus est un large espace arrondi, d'un blanc pur.

Il n'y a sur les pieds d'autres marques qu'une callosité grise aux genoux de devant, c'est-à-dire sur le carpe.

L'autre individu, un peu moins fort et moins en poil, est d'un fauve-clair assez brillant. La distribution du brun sur son corps est la même, mais toutes les bandes sont plus étroites; la ligne dorsale est très-pâle sur la nuque, et celle du devant de la cuisse finit avant de rejoindre celle du dos. Il y a peu de fauve derrière les canons de devant, et le blanc de l'anus est moins pur: le scrotum est gris-pâle dans tous les deux.

Les cornes, mesurées sur leur grande courbure, ont huit décimètres de lon-

gueur ; elles sont comprimées latéralement, tranchantes par devant, arrondies par derrière, ridées en travers, et celles du gris ont huit nœuds saillants sur leur tranchant ; celles du fauve n'en ont aucun.

Le Bouquetin ordinaire de Sibérie, observé par M. Pallas, avait quatre pieds et quelques pouces de longueur sur deux pieds et demi de hauteur au garrot ; une queue courte, nue en dessous ; des membres de devant très-robustes, pour le soutenir dans ses grands sauts ; le poil d'un gris-sale, mêlé de brun à la nuque et aux bras, avec une ligne noire tout le long de l'épine du dos, et une autre sur le devant des quatre canons. La barbe, la queue, et une tache carrée qui occupe presque tout l'avant-bras, sont encore noires. Le dessous du corps, le dedans des membres, la base de la queue, le petit bord des lèvres et le bout des pieds, sont blancs.

Les vieux ont de plus, en noirâtre,

un demi-cercle sous le museau en avant de la barbe, la gorge entre les pieds de devant; une ligne de chaque côté le long du sternum, et le bord antérieur de l'oreille; et en tout noir; l'avant-bras jusqu'au milieu; les quatre canons et les quatre pieds, en devant et en dehors. Les canons sont blancs en arrière. Une bande noirâtre sépare la cuisse et la jambe des flancs, et va embrasser le talon. La barbe est longue de cinq à huit pouces, selon l'âge.

Dans le Bouquetin de Suisse, suivant M. Van Berchem, le poil du corps est d'un gris fauve luisant; le dessous du menton tire un peu sur le brun. Sur chaque flanc est une ligne brune qui va du coude au genou. La queue est brune dessus et blanche dessous; les fesses et le dedans des quatre membres sont blancs. La ligne noire du dos disparaît au printemps, et revient au mois d'octobre. Alors aussi tout le poil du corps devient plus brun, et il est gris-roussâtre.

en hiver ; la barbe est noire , et reste toujours fort courte. Le Bouquetin que M. Van Berchem a mesuré n'avait que trois pieds et demi de longueur sur deux pieds huit pouces de haut.

C'est une proportion bien différente de celle assignée par M. Pallas, avec lequel M. Van Berchem s'accorde d'ailleurs pour tout le reste de ce qui concerne la forme du corps et des membres.

M. Pallas n'a point indiqué une circonstance qui a lieu dans le Bouquetin de Suisse ; c'est que le bord interne de la face antérieure de la corne y est relevé en une arête saillante, et que toutes les côtes transversales, en passant dessus, s'y relèvent aussi en un petit tubercule, ce qui n'a pas lieu au bord externe de la même face.

Le Bouquetin du Caucase, décrit par M. Güldenstaedt, a les cornes non pas carrées, mais triangulaires, et faisant un angle obtus à leur arête antérieure ; il se distingue par-là également du Bou-

quetin ordinaire et de l'Ægagre, quoique Pehnant et Shaw l'ayent confondu avec cette dernière espèce. Au reste, on lui donne un poil couleur de cerf en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, le nez et le tour de la bouche noirs; le reste de la tête gris; la poitrine noire; une ligne brune le long du dos et une blanche derrière chaque canon, ce qui, comme on voit, ressemble prodigieusement au pelage du Bouquetin ordinaire.

Aucun des auteurs qui ont observé les Bouquetins ne parle donc de la croix noire, si remarquable sur nos animaux; et, d'un autre côté, les traits blancs du derrière des jambes, la blancheur du ventre, et quelques autres marques des vrais Bouquetins, ne se trouvent point dans nos animaux.

Je n'ai vu qu'un seul véritable Bouquetin; c'est le jeune individu décrit autrefois par Daubenton, et conservé dans notre Muséum; apparemment qu'il

est mort dans l'hiver, car il est tout recouvert d'un poil laineux, gris-roussâtre; la ligne dorsale est à peine un peu plus brune que le reste. La poitrine et le devant des quatre pieds sont brun-marron. La bande blanche qui règne derrière les jambes et les canons, est très-marquée. Les fesses sont blanchâtres, ainsi que le dedans des membres et le bas-ventre. Les cornes, quoique courtes, sont déjà sensiblement carrées. Il n'a point de barbe.

Cette croix et les autres différences du pelage, se joindraient-elles à celles des cornes pour faire de nos animaux des *Ægagres* ou Chèvres du bézoard?

Il faudrait, pour répondre, avoir une bonne description de l'*Ægagre*; et c'est ce qui manque encore à l'Histoire naturelle.

Cette Chèvre du bézoard, très-bien indiquée par Garcias *ab horto*, Monardes et Kæmpfer, a été ensuite méconnue. Des auteurs, qui n'avaient

point voyagé, ont attribué la production du bézoard à divers antilopes, la plupart étrangers aux climats d'où cette concrétion nous vient; et Buffon, tout en remarquant que le bézoard est aussi produit par de vraies Chèvres, a cependant transporté le nom de *Paseng* ou de *Pasan*, qui désigne, en Perse, la Chèvre du bézoard, à une antilope de l'Afrique méridionale.

Ce n'est pas ici le lieu de développer la série de sophismes par lesquels on était arrivé à un résultat aussi contraire à la vérité: il suffit de dire que Gmelin le jeune a le premier rétabli l'espèce du vrai Paseng, ou de la Chèvre du bézoard, c'est-à-dire de l'Ægagre.

Il en a donné une courte description, et il en a envoyé le crâne et les cornes à Pétersbourg, où Pallas les a décrits et en a décrit le caractère spécifique de l'animal, qui convient très-bien à nos individus.

Mais pour le pelage, on n'en sait que



Mont pilis D'Anas.

Meyer sc.

Capra aegagrus-femina

le Paseng-femelle.

181

182

le peu que Gmelin en dit ; savoir : que la tête est noire en avant , rousse aux côtés ; la barbe longue et brune , ainsi que la gorge ; le corps gris - roussâtre , avec une ligne dorsale et la queue noires. On voit que ce voyageur nous laisse indécis sur la couleur des pieds , des fesses , et sur l'existence des bandes transversales à l'épaule et à l'aîne.

Gmelin n'a point trouvé de cornes aux femelles qu'il a observées ; mais Kæmpfer dit qu'elles en ont quelquefois de petites. Ce que ce dernier rapporte de la forme du corps , qui ne le cède point en légèreté à celle du Cerf , est sans doute exagéré.

Ce serait une chose bien intéressante , que d'avoir constaté l'existence dans les Alpes d'Europe , du Paseng , ou de la Chèvre sauvage. Nous avons vu plus haut que Pallas l'avait soupçonnée d'après quelques figures ; mais celles de Riedinger , qu'il cite dans le nombre , et que nous avons vérifiées , ne représen-

tent que le Bouquetin ordinaire. Bélon dit bien qu'il y a deux espèces de Bouquetins dans les montagnes de Candie, mais il ne s'explique point sur leurs différences; ainsi, jusqu'à présent, nous n'aurions eu que des conjectures sur ce sujet.

Le Paseng, ou *Ægagre* d'Asie, habite sur toute la chaîne de montagnes qui traverse le nord de la Perse et de l'Inde jusque vers la Chine, c'est-à-dire sur tout la Caucase et le Taurus. Il est connu des Kirgises et des autres Nomades qui habitent au nord de ces montagnes, comme des Persans qui habitent au sud.

On en trouve encore dans les deux presqu'îles de l'Inde, et jusque vers le cap de Comorin.

Il surpasse en grandeur toutes les variétés domestiques, montre beaucoup d'agilité et de force, et tue quelquefois ceux qui cherchent à le prendre, en se précipitant sur eux. Voilà tout ce qu'on peut recueillir de son histoire, dans le petit

nombre de voyageurs qui en ont parlé.

Nous ne traiterons point ici du bézoard, espèce de concrétion à laquelle on a attribué long-temps des vertus imaginaires, et qui a tout à fait perdu son crédit aujourd'hui. Il en naît dans les intestins de toutes sortes d'animaux; mais c'est celui de l'estomac du Paseng qui a passé long-temps pour une chose si précieuse, sous le nom particulier de bézoard oriental.

Nos animaux, qu'ils soient de vrais Pasengs, ou simplement des métis de Bouquetin et de Chèvre, sont parfaitement doux et privés. Quoiqu'ils soient deux mâles pour une femelle, ils vivent ensemble dans la meilleure intelligence, qu'ils montrent même d'une manière particulière, en entrelaçant leurs cornes l'une dans l'autre. Il est vrai qu'on leur amène assez de Chèvres ordinaires pour qu'il leur reste peu de sujets de dispute. Lorsqu'il y en a, c'est le brun qui l'emporte sur le jaune. Leur odeur, leur

manière de marcher, de courir, de flairer, leur habileté à grimper, leur nourriture, leurs excréments, leur manière de se défendre et de présenter les cornes quand on les attaque, ressemblent parfaitement à celles des Boucs ordinaires. Seulement ils sentent un peu moins fort.

Nous les avons depuis treize mois. Ceux qui les vendirent assurèrent qu'ils venaient d'être pris dans les environs du Grand-Saint-Bernard; mais ils étaient dès-lors trop privés, pour qu'on ajoutât une foi entière à cette assertion. La femelle est toujours restée plus sauvage. Elle a été couverte ici sans qu'on s'en aperçût, car elle n'a fait son petit qu'au bout de sept mois de séjour à la ménagerie. Le petit ressemble à l'individu brun.

On a long-temps disputé pour savoir ce que c'était que l'*Hipélaphe* d'Aristote et le *Tragélaphe* de Pline. Le premier a la taille du Cerf, une crinière qui des-

cend jusqu'au garrot, et une barbe sous le menton ; le mâle porte des cornes semblables à celles de la *Gazelle* ou du *Chevreuril*, car le mot *Δεφνός* peut signifier l'un et l'autre, et Gaza met même dans cet endroit la *Chèvre*. Enfin, l'*Hipélaphe* vient du pays des Arachotas, dans l'Inde, le même qui est la patrie des Bufiles.

Le *Tragélaphe* diffère du Cerf seulement par la barbe et la crinière. Il ne naît que sur les bords du Phase. Il me semble qu'excepté l'article des cornes, qui n'est pas bien clair, il n'y a rien dans ces deux indications qui ne convienne fort bien à notre Paseng. Le pays indiqué surtout est précisément le sien, tandis qu'aucun des autres animaux que nos prédécesseurs ont proposés, comme l'Elan, le Cerf des Ardennes, etc., n'en vient exclusivement.

LE ZÈBRE.

EQUUS ZEBRA. LINN.

RIEN ne ressemble plus au Cheval , pour la forme du corps , que le Zèbre , en même temps que rien n'en diffère davantage pour la couleur : même configuration générale , même forme de dents , de jambes , de pieds , de croupe , de poitrail , caractérisent ces deux animaux. Le Zèbre a seulement le cou un peu plus court et plus gros , la tête et surtout les oreilles un peu plus longues à proportion que le Cheval , et plus voisines de celles de l'Ane. Sa queue le rapproche encore plus de ce dernier animal , en ce qu'elle n'est garnie de longs crins qu'au bout seulement ; mais un point de forme qui distingue également le Zèbre du Cheval et de l'Ane , c'est l'espèce de fanon court produit sous sa gorge par un prolongement lâche de sa peau.



le Zebre.

Equus Zebra



Nous avons vu à l'article du Couagga, que cet animal, qui partage jusqu'à un certain point la beauté de la robe du Zèbre, le surpasse par l'élégance des proportions, et ressemble davantage à nos plus jolis Chevaux. Au reste, la régularité et l'éclat des couleurs du Zèbre le dédommagent suffisamment, et le mettent peut-être au-dessus de tous les autres quadrupèdes. Rien n'égale l'élégance de leur arrangement, la grace de leurs contours, et la juste proportion de leurs largeurs et de leurs intervalles : la nature étonne d'autant plus ici, qu'elle semble s'être modelée sur les ouvrages de l'art ; car ce n'est que dans nos plus belles étoffes rayées qu'on retrouve quelque chose de comparable au pelage du Zèbre.

L'individu que notre Ménagerie possède est une femelle âgée d'environ quatre ans. Elle a quatre pieds de hauteur au garrot, quatre pieds trois pouces à la croupe, cinq pieds de long de l'oc-

ciput à la racine de la queue ; la tête longue de seize pouces , les oreilles de dix , et la queue de deux pieds.

Le mâle décrit par Daubenton avait quelques pouces de moins ; ainsi il est à croire que notre individu n'est pas des plus petits de son espèce. Le fond de son pelage est partout d'un blanc légèrement teint de jaunâtre. Le tour du muscau est tout entier d'un brun noirâtre ; les lignes qui occupent le chanfrein sont rousses , et non pas noires , ainsi que celles des côtés de la bouche. Les premières sont étroites et longitudinales ; celles des côtés de la tête sont transverses , excepté une qui se contourne autour de l'œil : l'oreille est rayée irrégulièrement de blanc et de noir à sa moitié inférieure ; l'autre moitié est noire , excepté le petit bout qui est blanc. Toute la face concave est revêtue de poils gris-blancs.

Il y a huit rubans noirs sur le cou ; deux sur l'épaule , qui s'écartent à la

hauteur de l'aisselle , pour laisser place aux rubans de la jambe de devant, lesquels sont disposés en sens contraire. Le tronc porte douze rubans, dont les trois ou quatre derniers se joignent obliquement vers le bas, pour laisser place à ceux de la cuisse, aussi disposés dans le sens horizontal. Les lignes de la croupe vont en se raccourcissant, et forment ainsi un triangle allongé, dont les rubans de la racine de la queue font la continuation. Chaque cuisse porte quatre bandes plus larges que toutes les autres, et qui en dessinent très-bien la convexité. Les quatre jambes sont entourées de rubans transverses et irréguliers; le ventre et le haut de la face interne des cuisses sont blancs. Le tiers moyen de la queue est aussi blanc et sans bandes; les longs poils qui la terminent sont noirâtres. La crinière commence au sommet de la face antérieure du front, entre les deux oreilles, et se continue sur le cou; elle est partout courte et

droite , et les endroits blancs et noirs sont la continuation des bandes contiguës du cou.

Telle est cette femelle. Le mâle décrit par Daubenton, et conservé dans le Cabinet, présente les mêmes couleurs, ainsi que deux autres que nous avons vus vivants; et nous ne savons pas comment Buffon a pu dire que le Zèbre mâle était rayé de jaune et de noir, et la femelle de blanc et de noir.

On a lieu d'être plus étonné encore de trouver dans son ouvrage, Suppl. III, pl. IV, une figure de Zèbre femelle dont les jambes et la croupe sont sans rubans, et dont la partie postérieure du dos est simplement mouchetée de noir. Le texte ne donne aucun éclaircissement à cet égard, et ne parle ni de la figure, ni de l'individu qu'elle représente. Mais en recourant aux sources, on trouve que c'est une copie d'une planche d'Edwards, glan. 223, qui porte le même titre de *Zèbre femelle*. On est

assez d'accord aujourd'hui que cette planche représente un *Couagga* : il est vrai qu'elle diffère assez notablement de celle que nous avons donnée de ce dernier animal ; mais nous savons aujourd'hui qu'il y a quelque variété pour les couleurs dans l'espèce du *Couagga* ; nous en avons , au Cabinet, une peau où les bandes brunes et grises du tronc sont plus marquées , et où elles se prolongent obliquement sur la croupe , beaucoup plus loin que dans l'individu qui était vivant à la Ménagerie , et que nous avons fait représenter. Il n'y a pas d'ailleurs beaucoup de bonnes figures de Zèbre , si l'on excepte celles de Buffon , tome XII , pl. I et II , qui sont excellentes.

La plus ancienne , qui est , je crois , celle de Pigafetta , copiée par Aldrovande , Solid. p. 417 , et par Jonston , Quad. pl. V , L. I , est fort grossière , et faite avec négligence , quoique le peintre ait l'air d'avoir eu l'animal sous les yeux.

La figure II de la même planche de Jonston, et celle de Kolbe, III, p. 26 de l'édition française, sont faites uniquement d'idée. Celle de Knorr, Delic. II, tab. k. 8, est mal dessinée et peu exacte pour la distribution des bandes.

Il était naturel d'essayer l'union du Zèbre avec l'Ane et le Cheval, pour voir si elle serait féconde, et quelle serait la nature de ses produits.

Lord Clive ne put y réussir, au rapport d'Allamand, qu'en faisant peindre un Ane des couleurs du Zèbre; il obtint ainsi d'une femelle Zèbre un petit que l'on dit avoir été en tout semblable à sa mère.

Cette expérience vient de se renouveler, sans que l'on ait eu besoin d'artifice, et M. Giorna en a publié le résultat dans les Mémoires de l'Académie de Turin, pour l'an 11.

Un homme dont le métier était de montrer des animaux, avait deux Zèbres, une femelle de six ans, et un

mâle de quatre ans et demi. La femelle entra en chaleur le 27 floréal an 10; le Zèbre l'ayant recherchée sans succès pendant trois jours, on lui donna un Ane qui la saillit à diverses reprises pendant trois autres jours: il étoit noir, marqué de feu. Ce qui pouvait altérer beaucoup la certitude de l'expérience, c'est que le jeune Zèbre, animé peut-être par l'exemple de l'Ane, saillit à son tour sa femelle plusieurs fois quatre jours durant, après lequel temps elle cessa d'être en chaleur. Au bout d'un an et quelques jours, le 14 prairial an 11, elle mit bas un petit qui fut trouvé mort, et que M. Giorna décrit.

Son pelage étoit d'un fauve châtain sur la tête et sur le dos, et alloit en s'éclaircissant sur le ventre et le dehors des cuisses; celles-ci étoient blanches en dedans. La crinière s'étendoit de la nuque jusqu'à la queue. Elle étoit mélangée de gris et de noir jusqu'au garrot; toute sa partie dorsale étoit noire.

Les raies noires du cou et du corps étaient fort étroites, et en grand nombre ; celle qui partait du garrot pour aller à l'épaule, était quatre fois plus large que les autres, et se partageait en trois à son extrémité inférieure. La croupe offrait plusieurs raies parallèles, confusément nuancées avec le fond : les raies des cuisses étaient plus nombreuses qu'au Zèbre, mais celles des jambes étaient semblables. Il y en avait quantité de petites sur la ganache ; le chanfrein en avait de fines, grisâtres et parallèles, qui devenaient convergentes vers le front.

M. Giorna pense que ce petit était réellement un métis d'Ane et de Zèbre. Il ajoute aux preuves de bâtardise que fournit déjà la différence des couleurs, une touffe de longs poils sur le front comme aux Anons, et l'absence de peau lâche, ou de vestige de fanon sous le cou.

Cependant ce naturaliste aurait de-

LE ZÈBRE.

siré, avec raison, connaître les petits Zèbres ordinaires; car il serait possible; dit-il, que ce que nous regardons comme des différences, fussent seulement les caractères de tous les Zèbres nouveaux.

Nous avons heureusement les moyens de satisfaire à sa demande. Notre Cabinet possède un petit Zèbre de cet âge, et en a autrefois possédé un second qui a été donné.

Ils ne différaient l'un et l'autre de l'adulte, que par un poil plus crépu, comme est celui de tous les jeunes animaux, et parce que leurs bandes, au lieu d'être d'un brun noirâtre, étaient d'un fauve assez clair.

Il n'est donc pas douteux que le Zèbre ne puisse produire avec l'Ane; reste à savoir s'il produirait avec le Cheval, si ces deux produits seraient féconds ou stériles, et s'ils n'auraient point, comme le Mulet, quelques qualités précieuses qui pourraient engager à les multiplier.

Les Zèbres purs ont long-temps passé pour indomptables. Le fait annoncé par Buffon, que les Hollandais en avaient formé des attelages pour le Stathouder, s'est trouvé faux : nous ne savons si ce qu'on dit, que la reine de Portugal en a aujourd'hui des attelages, est plus vrai ; mais ce qui est certain, c'est que le Zèbre de notre Ménagerie est fort doux, et qu'il se laisse conduire, approcher et monter presque aussi facilement qu'un Cheval bien dressé.

Ce Zèbre, qui appartenait à M. Jansens, gouverneur de la Colonie Hollandaise du Cap, avait été pris jeune, et servait, dit-on, de monture ordinaire au fils de ce gouverneur. Lorsque le second navire de l'expédition du capitaine Baudin repassa au Cap, après avoir parcouru la mer des Indes, M. Jansens lui remit ce Zèbre, le Gnou et quelques autres animaux qu'il désirait offrir à S. M. l'Impératrice, et qui furent en effet conduits à la Malmaison ; mais Sa

Majesté, qui, tout en ayant sans cesse le bien public en vue jusque dans les objets de ses amusements, ne balance point à se priver de ceux-ci, lorsqu'elle croit pouvoir leur donner une destination plus généralement utile, s'empresse d'envoyer au Muséum ceux des animaux qu'elle avait reçus, qui manquaient à la Ménagerie, afin qu'ils pussent être étudiés et observés plus facilement par les naturalistes. C'est un devoir pour les personnes attachées à l'établissement, de saisir toutes les occasions de témoigner à cette Princesse leur respectueuse reconnaissance pour la bienveillance constante et recherchée dont elle l'honore, et nous aurons encore bien des fois à l'exprimer dans le cours de cet ouvrage.

Ce n'est pas seulement au Cap, qu'on trouve des Zèbres; il y en a dans beaucoup d'autres parties de l'Afrique, au Congo par exemple, où ils sont fort communs, et d'où leur nom de Zèbre ou Zebra est originaire; car au Cap on

Ils nomme simplement *Anes sauvages*. Ils sont aussi fort communs en Abyssinie, à ce que dit Ludolphe, d'après Telles. Les Portugais les nommaient aussi Anes sauvages; lorsqu'ils étaient établis dans ce pays-là.

Il est assez singulier que les Romains, qui ont connu tant d'animaux rares d'Ethiopie, n'ayent point fait de mention détaillée de celui-ci. Je ne connais qu'un passage qui ait l'air de s'y rapporter. Il est de *Xiphilin*, dans son Abrégé de l'Histoire de *Dion-Cassius*, Lib. LXVII, article de *Caracalla*. Il dit que cet Empereur fit paraître et tuer dans le cirque, l'an de Rome 661, un Eléphant, un Rhinocéros, un Tigre et un *Hippo-Tigre*. Ce nom d'*Hippo-Tigre*, ou *Tigre-Cheval*, ne peut guère désigner que le Zèbre, qui joint à la forme du Cheval des raies transversales semblables à celles du Tigre; la comparaison de la couleur est si naturelle, que presque tous les Voyageurs l'ont saisie.



la Genette.

Viverra Genetta

LA GENETTE.

VIVERRA GENETTA.

Nous avons traité amplement à l'article de la *Civette*, des caractères qui sont communs aux *Civettes* et aux *Genettes* ; mais nous y avons exagéré la différence qui peut exister entre les deux petites familles qui divisent le genre , par rapport à l'organe qui produit le parfum ; du moins est-il certain que la *Genette* commune a une bourse comme la *Civette*, quoique moins profonde : la *Genette* est aussi beaucoup moins grande que la *Civette* ; sa longueur ne passe pas un pied et demi, la queue non comprise, laquelle est beaucoup plus longue à proportion que dans la *Civette*, ayant plus d'un pied. La *Genette* est beaucoup plus basse sur ses jambes ; car elle n'a que sept pouces de hauteur au garrot...

Son muscau est très-fin, et son corps

aussi mince et aussi allongé que celui de la Fouine.

Son pelage, dans la variété la plus commune, est gris-blanc, teint de jaunâtre; la tête est un peu plus grise que le reste. Le museau est noirâtre, avec une tache blanche de chaque côté du nez et une sous chaque œil.

On voit une ligne noirâtre au milieu du front, et une sur chaque œil. Celle du front reparaît sur la nuque et se prolonge sur tout le dos. Au cou, cette ligne en a une de chaque côté qui se prolonge sur l'épaule, puis une seconde un peu interrompue, qui ne va que jusqu'au bord antérieur de l'épaule. Près de la base de la convexité de l'oreille, est une tache noire. Chaque côté du dos présente deux lignes régulières de taches noires, et deux autres plus irrégulières et plus interrompues. Ces quatre lignes se prolongent sur la cuisse, où il y en a une cinquième vers le bas. Les quatre jambes sont grises; les posté-

rieures sont brunes par derrière. La queue a six anneaux et le bout noirs. Les anneaux de devant sont plus étroits. Les intervalles sont gris-blanc. La queue est presque toujours repliée en dessous. Le mâle ne diffère de la femelle , que parce qu'il est un peu plus gris, et qu'il a la tête plus grosse.

Telle est , disons - nous , la Genette commune , celle d'Espagne et de Barbarie ; mais cet animal se porte bien plus loin au Sud. Nous en avons eu un individu rapporté du Cap de Bonne-Espérance par le capitaine Mylius , successeur de Baudin : il ne différait point sensiblement des deux individus qui lui ont survécu , et qui ont été donnés à la Ménagerie par M. Adanson , chancelier du Consulat de France à Alger , et frère du célèbre naturaliste de ce nom.

Il nous paraît fort vraisemblable que c'est cette Genette qui porte au Cap le nom de *Chat musqué* , et que représente le très-mauvais dessin donné sous

ce nom par Sonnerat à Buffon, et inséré par celui-ci sous le titre de *Genette du Cap*, dans le tome VII de son Supplément in-4°. , pl. 58, dessin qui revient un peu modifié (1) dans le Voyage de Sonnerat, pl. 91, sous le nom nouveau de *Civette de Malacca*, sans que rien nous rende raison de ce changement. Il ne diffère de la Genette ordinaire que par un peu plus de blanc à la tête ; les taches et les raies y paraissent trop régulières ; mais les personnes habituées à dessiner voyent aisément que cela tient à l'imperfection du dessin.

Kolbe a aussi parlé de ce *Chat musqué du Cap*, trad. franç. III, p. 57 ; mais il ne donne pour figure qu'une mauvaise copie de celle que Jonston, Quadrup. pl. LXXII, appelle *Civette*,

(1) Ce fut feu M. Desmoulins qui dessina cette planche du Voyage de Sonnerat, d'après l'esquisse copiée dans Buffon. Je tiens ce fait de lui-même.

et qui n'est au vrai qu'une *Genette* ordinaire.

Forster le père reproduit encore le *Chat musqué* du Cap , Transactions phil. vol. LXXI, pl. I, p. 1, 1781 ; et sa figure , faite d'après un individu longtemps retenu en cage , qui avait une jambe cassée et la queue mutilée , ne représente encore , selon nous , que la *Genette*.

Enfin , *Vosmæer* nous paraît avoir fait un quatrième suremploi. Le mot hollandais qui répond à *Chat musqué* , est *bisaam-katje*. Ce naturaliste s'est avisé , dans une description du *Chat musqué du Cap* , publiée en 1771 , de l'appeler en français *Chat-bisaam* ; mais quoiqu'il l'ait comparé au Margay , qui est un vrai Chat , et que sa figure soit extrêmement mauvaise , sa description offre une ressemblance si frappante avec la *Genette* , que nous affirmerions presque l'identité de ce *Bisaam* avec elle.

Il est donc arrivé que la Genette paraît au moins trois fois , et probablement quatre , dans l'énumération de M. *Gmelin* ; d'abord sous son vrai nom de *Viverra Genetta*, une seconde fois sous celui de *Viverra Malaccensis* , qui est l'animal de Sonnerat ; puis comme *Viverra Tigrina* , qui est le *Bisaam* de Vosmaer ; enfin comme *Felis Capensis*, qui est l'animal de Forster.

Il n'aurait tenu qu'à M. *Gmelin* de la faire paraître une cinquième fois , comme l'a fait M. *Bonnaterre*, en s'appuyant de la figure copiée par Buffon , et nommée Civette du Cap. Ce n'est probablement pas sa faute si cela n'est pas arrivé , mais il n'a point connu le septième volume des Suppléments.

Toutes ces erreurs n'approchent cependant point encore de celle que Buffon a commise , pour ainsi dire sciemment , touchant ce même animal. Il dit , Supplém. III, p. 256, que la Genette habite aussi quelques provinces de France, par-

ticulièrement en *Poitou* et en *Rouergue*. Quelques lignes plus bas, il parle d'un animal voisin de la Genette, mais plus grand et plus noir, dont il ignorait, dit-il, le pays, et dont il donne la figure, ib. pl. XLVII. Par une faute d'attention, le graveur écrit sous cette figure de Genette noire, *Genette de France*; et quelques années après, Buffon lui-même, Supplém. tome VII, pl. 58, cite cette figure comme étant réellement celle de la Genette de France, de manière à faire croire aux Lecteurs peu attentifs, que notre Genette diffère considérablement de la commune; car la figure en question semble réellement appartenir à une espèce particulière.

Voilà les méprises et les doubles emplois qui échappent même aux plus savants naturalistes, lorsqu'ils oublient un instant les règles de la plus sévère critique. Que sera-ce des personnes qui se mêlent d'écrire sur l'Histoire Naturelle, en affectant de rejeter les recherches

d'érudition et les comparaisons de nomenclature ?

Revenons à notre sujet , c'est-à-dire à l'Histoire de la Genette.

Quoiqu'elle ait une petite poche, elle ne l'ouvre point et ne la montre point pendant sa vie; l'odeur musquée qu'elle répand est très-faible , et disparaît quelquefois entièrement; c'est pourquoi sans doute Kolbe , Forster et Vosinaer ne l'ont point trouvée dans leurs animaux.

Les Genettes sauvages n'habitent, dit-on, que dans les lieux humides, et le long des ruisseaux. On ne les trouve ni sur les montagnes , ni dans les terres arides. On les apprivoise aisément, et les Turcs en tiennent dans leurs maisons pour donner la chasse aux souris. On ne dit rien de plus de leurs habitudes, ni de leur propagation dans l'état naturel , ou en domesticité.

Les individus que nous possédons vivants sont d'un naturel triste et taciturne.

Ils dorment tout le jour, couchés en boule l'un sur l'autre, s'agitent et courent dans leur cage pendant toute la nuit. On ne les nourrit que de viande, dont ils mangent à peine chacun un quart de livre par jour. Ils boivent peu; leurs excréments sont de petites boules blanchâtres et très-dures.

Ils s'accouplent à la manière des chats, en criant horriblement, et le mâle mordant la femelle au chignon. On a lieu de croire que la gestation de celle-ci a duré quatre mois : elle n'a fait qu'un petit, que le mâle a tué le jour de sa naissance. Il était long de six pouces; et le fond de son pelage était d'un cendré noirâtre, avec des taches noires disposées comme celles des adultes.

Dans l'état tranquille, il n'y a guère que le mâle qui se laisse entendre; son cri ressemble beaucoup à celui d'un jeune Chat.

Les anciens n'ont rien dit de la Genette. C'est en vain qu'on a voulu lui

appliquer, ainsi qu'à la Civette, ce qu'ils rapportent du Pardalis, qui attire, selon eux, les autres animaux par son odeur agréable. Aristote dit expressément què cette odeur n'était point agréable à l'homme; comment d'ailleurs, en supposant qu'elle les attirât, la Genette eût-elle pu dévorer des Brebis, des Cerfs, etc. comme on le dit du Pardalis? Enfin il est sûr que le Pardalis est notre Panthère.

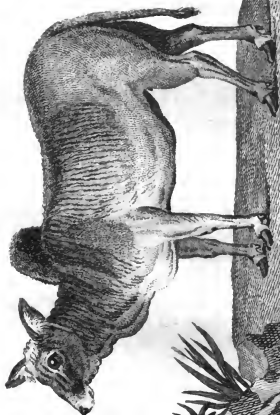
Le premier auteur qui ait parlé de la Genette, paraît être S. Isidore de Séville, auteur du septième siècle, dans son *Traité de l'Ordre des Créatures*. Vincent de Beauvais et Albert le Grand, qui vivaient l'un et l'autre dans le treizième siècle, ne semblent en parler que d'après Isidore. *Belon* en a donné la première figure, qui, quoique assez mauvaise, a été copiée par *Gessner*, *Aldrovande* et *Jonston*. *Gessner* a publié une image fort exacte de la peau, telle qu'on la trouve chez les fourreurs. La figure de

Buffon, IX, pl. XXXVI, ne donne qu'une idée fort peu juste de l'animal ; et *Schreber*, en la copiant, pl. CXIII, l'a encore gâtée par une mauvaise enluminure.

LE PETIT ZÉBU

SANS CORNES.

CETTE variété dans la race du Zébu, ou, si on l'aime mieux, cette sous-variété dans l'espèce du Bœuf, nous a paru assez intéressante pour faire l'objet d'une planche, quoique nous ayons déjà fait représenter le grand Zébu cornu. Nous y voyons d'abord une preuve palpable de la grande fixité du caractère que nous avons assigné à cette espèce, et qui consiste dans cette ligne droite et saillante qui sépare le front de l'occiput; c'est par-là que le crâne du Bœuf domestique se distingue éminemment de celui de l'Aurochs, que l'on croit cependant en être la souche. Comme cette ligne va d'une corne à l'autre, on pouvait croire qu'elle éprouverait quelque modification dans les individus qui n'ont point de cornes; mais c'est ce qui n'arrive point, et nous nous en sommes



Bos Taurus indicus le Zebu sans cornes.



assurés non-seulement par ce Zébu, ou Boeuf à bosse, mais encore par la variété sans cornes de la race des Boeufs ordinaires ou sans bosse.

Cette race, que l'on croit originaire d'Asie, est assez commune aujourd'hui en Ecosse, et dans quelques parties de l'Angleterre. M. Camper fils assure qu'elle l'est également aux environs de Hambourg; et il paraît par un passage de Tacite, que c'était autrefois la seule que l'on eût en *Pannonie* et en *Noricum*: *Ne armenta quidem*, dit-il, *suus honor et gloria frontis*.

Comme elle est peu connue en France, et qu'elle a cependant de grands avantages (car tout aussi forte, aussi féconde et aussi productive en lait qu'aucune des races à cornes, elle est dépourvue des moyens de blesser les hommes et les animaux qui en approchent), on s'est attaché à la propager dans l'établissement rural de Rambouillet. Le Ministre de l'Intérieur a fait placer dans notre Mé-

nagerie deux individus de cette race, afin qu'étant continuellement sous les yeux du public, on apprenne plus tôt à la connaître et à l'apprécier.

Nous avons examiné avec soin la forme de la tête, tant du mâle que de la femelle, et nous y avons trouvé cette même conformation de l'occiput, dont nous venons de parler, et qui se remarque dans tous les Bœufs à cornes et sans cornes, à bosse et sans bosse.

Ce Zébu sans cornes est au reste encore très-remarquable par son extrême petitesse; il surpasse à peine en volume un cochon médiocre, n'ayant que quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à la partie la plus saillante des fesses, et deux pieds et demi de hauteur, tant au garrot qu'à la croupe; la tête a onze pouces de longueur, et la queue deux pieds.

Cet individu est femelle : son poil est noir à sa racine, et blanc vers sa pointe; d'où il résulte une teinte générale grise,



Bos Taurus indicus le Zebu sans cornes.



qui devient presque blanche sous le cou, au fanon, sur les flancs et sous le ventre; le dessus du cou, des épaules et du dos, est d'un gris plus foncé, ainsi que le tour des yeux et du museau : la queue est terminée par une touffe de poils noirs; les environs de l'anus sont également noirs; sa loupe, haute de trois pouces, est placée entre les deux épaules un peu en avant; elle est toute de graisse, comme celle des autres animaux bossus.

Il n'y a pour toute corne qu'une petite plaque faisant à peine une saillie de six lignes, et qui tombe de temps en temps : elle répond à un très-petit tubercule du crâne sur lequel elle n'est point fixée, comme le sont les cornes ordinaires sur leur axe osseux, de manière qu'on la fait mouvoir en tiraillant la peau. Nous nous sommes déjà servis précédemment de ce fait pour expliquer ce que dit *Ælien*, Lib. II, c. 20, des *Bœufs Erythréens*, qu'ils remuent les cornes comme les oreilles.

Cet individu est fort âgé ; il a été apporté en France en 1788, par les ambassadeurs de Tippoo-Saïb, et donné en 1796 à notre Ménagerie par M. de Livry. Il prouve par le fait, que la disparition des cornes n'est point un effet du froid, puisqu'elle arrive aussi quelquefois dans la zone torride. On en a au reste bien d'autres preuves, non-seulement dans l'espèce du Boeuf, mais dans celles du Buffle et du Yack ; car on trouve des individus sans cornes de tous ces animaux, dans diverses contrées de l'Inde.

Les anciens connaissaient très-bien les Boeufs sans cornes, et *Ælien* rapporte que *Démocrite* s'était fort occupé de l'explication de ce phénomène. Ce qu'*Ælien* nous donne de cette explication, Lib. XII, c. 20, est cependant fort obscur, et contient même un fait faux. *Démocrite* prétend, selon lui, que le crâne des Boeufs sans cornes n'est point caverneux, ou creusé de sinus, comme celui des autres ; nous nous sommes

assurés du contraire, au moins dans quelques-uns.

Dans un autre endroit, Lib. II, c. 11, Ælien rapporte que les Bœufs de Mysie manquent de cornes, tandis que ceux de Scythie en ont; ce qui prouve bien, ajoute-t-il, que ce défaut n'est pas dû au froid.

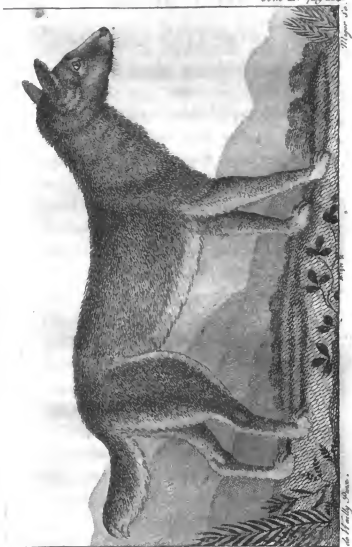
Ce que cette variété sans cornes a de plus remarquable, c'est que son mélange avec des individus qui ont des cornes, en produit qui n'en ont point. On en a fait l'expérience à Rambouillet, et M. Camper l'avait déjà faite auparavant en Frise.

LE CHIEN

DE LA NOUVELLE-HOLLANDE,

OU CHIEN MARRON.

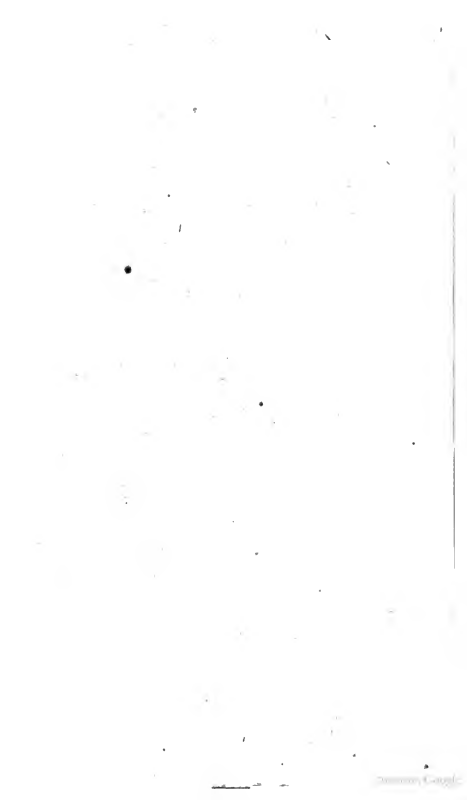
CE quadrupède est un peu plus grand et surtout plus haut sur jambes que le Renard. Son museau est moins allongé et moins pointu, et sa tête semble au total tenir le milieu entre celle du Loup et celle du Renard pour la forme ; sa queue, moins touffue et beaucoup moins longue que celle du Renard, n'atteignant que jusqu'au jarret, n'est pas droite, mais se recourbe un peu à sa pointe, trait marqué de ressemblance avec notre Chien domestique. Ses oreilles sont droites et pointues comme celles du Loup et du Renard ; son poil, de longueur médiocre, est d'un brun roux, assez vif, excepté le tour du museau, qui est blanc, ainsi que le dessous du corps et la face interne des quatre membres. Les quatre pieds sont aussi d'un blanc qui tranche



Mayer del.

de H. m. lly. Sculp.

Canis familiaris nove hollandiae le Chien de Haven.



avec le roux de la jambe. Ces couleurs sont celles de la femelle dont on a aussi pris le dessin, gravé sur la planche.

Le mâle avait, le long du dos et de la queue, une teinte d'un brun plus foncé que le reste du pelage, et le bout de sa queue était blanc; ce qui ne s'observe pas dans la femelle.

Ce mâle ayant été blessé sur le navire qui l'apportait, ne vécut pas longtemps à la Ménagerie, et ne put s'y accoupler.; mais la femelle y subsiste très-bien, au même régime que nos Chiens ordinaires.

Ces deux individus étaient également doux et privés; on les laissait courir librement sur le vaisseau, et la femelle est encore aujourd'hui très-familière, tant avec son gardien qu'avec toutes les personnes qu'elle a coutume de voir; elle s'en laisse caresser et leur témoigne son attachement par les mêmes signes que les Chiens. Si l'on s'en rapporte aux naturalistes anglais,

les premiers individus de cette race apportés en Angleterre étaient loin de cette douceur. M. Latham, qui paraît avoir rédigé les notices des animaux, qu'on trouve à la suite de l'ouvrage intitulé : *Voyage du gouverneur Philipp à Botany-Bay*, parle, page 274, d'une femelle qui appartenait à la marquise de Salisbury, et qu'il représente comme très-sauvage, se hérissant et paraissant furieuse à la moindre approche. Elle aimait beaucoup, dit-il, les Lapins et les Poussins crus, mais ne touchait à aucun mets préparé. Elle tuait des Cerfs et des Moutons, et pensa un jour étrangler un Ane, s'étant jetée sur son dos, de manière qu'il n'aurait pu se débarrasser sans secours.

Un autre individu, également mentionné par M. Latham, montrait la même férocité.

John Hunter, dans l'Appendix du voyage de *John Whyte* à la Nou-

velle-Galles méridionale, page 280, parle aussi de cet animal, sous le nom de *Dingo*, comme d'un être vicieux et d'un méchant naturel. C'est ce que le nôtre n'est pas du tout, ainsi que nous venons de le dire; non-seulement il est très-doux, mais il mange du pain, et tous les mets que mangeraient des Chiens: au reste, il n'y a rien d'étonnant dans ces différences, et l'éducation peut en produire de bien plus grandes encore sur les animaux carnassiers.

Il glapit à peu près comme un Renard; mais il n'aboie ni ne hurle. M. Latham dit la même chose du sien; mais M. Hunter dit le contraire; seulement il aboie, selon lui, un peu moins vite.

Il boit en lappant comme le Chien; ses excréments ressemblent à ceux du Chien; mais il ne lève point la cuisse pour uriner. Lorsqu'il se bat avec un autre animal, il cherche à l'embrasser et à le mordre à la gorge.

On n'a point observé cet animal dans l'état sauvage; il n'a été vu que domestique, chez les naturels du pays. Il est donc probable que c'est simplement une variété de plus dans l'espèce du Chien. C'est cependant une chose remarquable que la constance de sa forme, de sa grandeur et de ses couleurs; car les individus décrits par les Anglais, avaient les mêmes couleurs que les nôtres.

Les deux individus que la Ménagerie a possédés, ont été apportés par M. Peron, naturaliste de l'expédition de Baudin, qui donnera plus en détail, dans l'ouvrage qu'il se propose de publier, les observations qu'il a faites sur cette race dans son pays natal.



Felis melas ou Panthère noire.

LE MÉLAS,
OU
PANTHÈRE NOIRE;
FELIS MÉLAS,

Découvert par M. PÉRON, Naturaliste.

LE genre des Châts ou des carnassiers à museau court, à langue épineuse, et à griffes rétractiles, est, comme on sait, très-nombreux en espèces. Nous-mêmes en avons déjà décrit dans cet ouvrage plusieurs remarquables, tels que le *Lion*, le *Tigre*, la *Panthère* et le *Serval*, et nous en décrirons encore par la suite, d'autres, qui ont vécu ou qui vivent encore dans cette Ménagerie, notamment le *Jaguar*, l'*Ocelot* et le *Couguar*, qui viennent tous d'Amérique; mais toutes les espèces avaient déjà été décrites avant nous; le *Serval*

vient même de l'être de nouveau par *Don Felix d'Azzara*, dans l'édition espagnole de son Histoire naturelle des animaux du Paraguay; et nous nous empressons, à cette occasion, de lever le doute que nous avions encore sur son pays natal, lorsque nous écrivîmes son article. Il est bien certain, d'après le morceau que Don Félix d'Azzara a bien voulu nous communiquer, que le Serval est un quadrupède américain.

L'animal dont nous avons à parler aujourd'hui, n'est point dans le cas des autres; il est à peu près nouveau pour les naturalistes.

Il y a bien deux autres animaux auxquels le nom de *Tigre noir* a été appliqué; l'un est le *Jaguarete* de Margrave, qui n'est, selon M. d'Azzara, qu'une variété du Jaguar, dont la peau, au lieu d'être jaune, est noirâtre et semée de taches plus noires. C'est un animal américain beaucoup plus

grand que celui-ci; l'autre est aussi de l'Amérique méridionale, et n'est connu que par une figure publiée par *Buffon*, qui l'a nommé *Couguar noir*; il est noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous, a la taille effilée, et ne pèse que quarante livres.

Un troisième animal américain de ce genre, qui doit encore être distingué de celui-ci, c'est le *Jaguarondi* de d'Azzara, d'un brun noir tirant sur l'olivâtre, et représentant en petit la forme alongée et grêle du Couguar.

Cet animal-ci est absolument de la forme d'une Panthère, quoiqu'un peu plus petit. Le noir de son pelage est profond et lustré; et c'est d'après cette couleur que M. Péron, naturaliste de l'expédition de Baudin, qui l'a amené en Europe, lui a donné le nom de *Mélas*.

Il avait, dit-on, été pris sur les côtes orientales de l'île de Java. Le général

Decaen, gouverneur général de l'île de France, ayant acheté cet animal, pour l'envoyer à madame Bonaparte (*Joséphine*), cette dame en a fait don à notre établissement, ainsi que de plusieurs autres belles espèces qu'elle avait reçues par la même voie.

Le naturel de cet animal a toujours été très-féroce ; aucun des soins, qui réussissent presque toujours auprès des autres espèces de Chats, n'ont point eu de succès sur celle-ci. Il n'a pris aucun attachement pour les hommes qui le nourrissent ; il cherche même à se jeter sur ceux qui l'approchent ; c'est pourquoi on a été obligé de garnir les intervalles de ses grilles par un treillage en fer.

On ne saurait assez s'étonner de la grande différence qu'on observe entre le caractère de plusieurs animaux sauvages, qui se rapprochent d'ailleurs de la manière la plus parfaite par

toutes les parties de leur organisation, et qui souvent sont de la même espèce; il n'est pas rare de voir les uns passer, dans un intervalle de temps assez court, de la défiance la plus grande à la confiance la plus intime, de la méchanceté la plus féroce à la douceur et à l'affection même; tandis que d'autres semblent au contraire augmenter en féroce à mesure qu'ils vieillissent, quelque soin qu'on prenne pour les apprivoiser. Doit-on attribuer cette différence aux mauvais ou aux bons traitemens que ces animaux auront éprouvés dans leur jeunesse, ou à un naturel plus ou moins intraitable? La plupart des observations que nous avons pu faire, nous portent vers la première idée; aussi nous abstiendrons-nous de donner le naturel du *Mélas* comme celui de l'espèce entière. Ainsi que tous les autres animaux de la nombreuse famille des Chats, ceux-ci, sans doute, doivent joindre la force à la ruse pour

se procurer leur proie ; mais il est plus que probable que, comme parmi les autres aussi, on en trouvera qui acquerront de la confiance et plus de douceur par les bons traitemens.

Quoique son pelage soit généralement noir , cependant lorsqu'on le regarde sous un certain jour, on voit qu'il est couvert de taches plus noires encore, dont la quantité augmente sur les cuisses, et qui ressemblent assez, pour leur forme et pour leur distribution, à celles de la Panthère la moins tachée. Sa taille est d'environ trois pieds de long sur deux de hauteur, et il en est de même pour la forme ; il serait difficile, en ne considérant que les traits et la physionomie, de les distinguer l'un de l'autre.

Il ne sera pas inutile d'observer qu'on voit sur le dos du *Mélas* deux ou trois légères taches blanches. Ses yeux sont d'un blanc verdâtre, qui tranchent d'une manière effrayante sur

le noir de son poil. Son cri ordinaire est un violent soufflement de la gorge; il mange six ou huit livres de viande par jour.

LE GNOU,

OU

NIOU.

ANTILOPE GNU. LIN. GMEL.

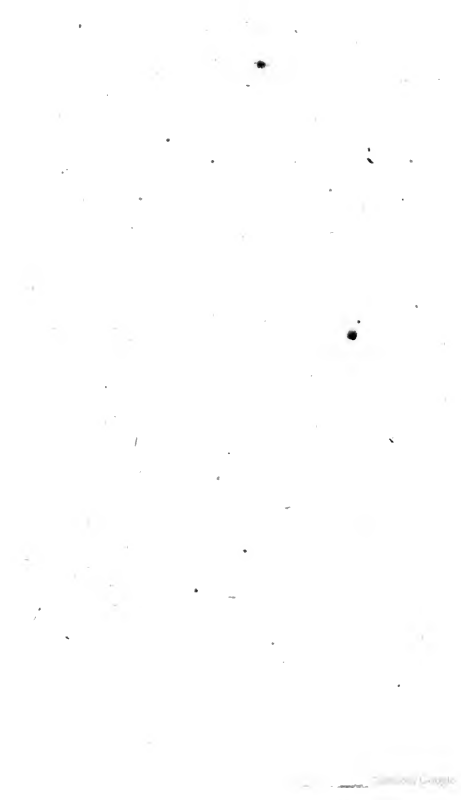
AUCUN quadrupède ne paraît plus extraordinaire, au premier coup d'œil, que le *Gnou*; aucun ne rappelle davantage l'idée de ces monstres que la fabuleuse antiquité composait de parties réunies de différens animaux; sa taille est celle de l'Ane; son encolure, sa crinière, sa croupé, sa quene, ressemblent à celle du Cheval; il a le muffle et le fanon d'un Bœuf; ses jambes ont toute la force et toute la légèreté du Cerf, et ses cornes sont placées et dirigées d'une manière si extraordinaire, que le Buffle du Cap seul présente quelque chose de semblable. En un mot, aucun animal n'a, selon la judicieuse remarque d'Allamand, si bien justifié le proverbe des anciens, que l'Afrique est

Grave par Mayer

Le Gnu.

Dessiné par Walley.





fertile en monstres , *Africa ferax monstribus* , et l'on serait tenté d'attribuer l'existence du Gnou à la même cause à laquelle Pline attribue celle de plusieurs êtres de formes moins singulières , je veux dire au mélange fortuit d'espèces diverses , rassemblées près de quelque source , par l'excessive chaleur du climat , si l'on ne savait bien aujourd'hui qu'il forme une espèce constante et nombreuse qui se conserve toujours , et toujours isolée des autres.

Il n'est pas étonnant que les naturalistes aient été embarrassé à classer un animal si bizarre , ni même qu'ils le soient encore.

Allamand , qui en a donné la première figure , en 1771 , dans l'édition d'Amsterdam , de l'Histoire naturelle de Buffon , tome XV , page 115 , ne se prononça point sur le genre où il croyait qu'on dût le placer. Exleben n'en parla point , quoiqu'il n'ait écrit qu'en 1777 ; la même année , Zimmermann rangea

le Gnou parmi les Bœufs, d'après la description d'Allamand. Forster, qui en avait vu un au Cap, en 1775, fut du même avis que Zimmermann, dans une lettre imprimée en 1771, dans les supplémens de Buffon, tome VI, in-4°, page 144. Buffon qui connaissait encore le Gnou par un autre dessin fait au Cap, en 1773, semble aussi penser qu'il est plus voisin des Bœufs.

Mais Sparmann, dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, pour 1779, crut devoir en faire une *Antilope*, et comme c'est d'après lui que Pennant et Gmelin en ont parlé, son opinion est devenue à peu près générale.

Cet animal a, en effet, la finesse des jambes et les larmiers des Antilopes; mais ses cornes sont tout à fait semblables à celles des Bœufs, par leur surface dépourvue de cannelures, et par leur courbure en arc concave vers le haut : leur noyau osseux est cependant presque aussi solide en dedans que celui

des Antilopes, et n'est pas creux comme celui des Bœufs. Quant à leur direction, toute singulière qu'elle est, c'est encore dans le genre du Bœuf, je veux dire dans le Bufile du Cap, qu'on lui trouve quelque chose d'analogue; elles sont seulement bien plus dirigées en avant, et s'écartent moins vers les côtés. Il faut, pour frapper de leur pointe, que l'animal tienne sa tête fort baissée, et presqu'entre ses jambes; aussi prend-il cette attitude pour peu qu'il soit inquieté. Ce n'est pas du reste un animal méchant ni dangereux; un homme un peu vigoureux le retient sans trop de peine par les cornes.

Sa taille est en effet à peu près celle d'un Ane.

Notre individu, qui est une femelle, a trois pieds et demi de hauteur au garrot, et trois pieds trois pouces depuis le poitrail jusqu'à l'origine de la queue. On dit que les mâles sont un peu plus grands.

• Sa tête est longue, étroite, aplatie par devant, son muflle est très-singulier, par son aplatissement en avant, et parce qu'il est coupé carrément en bas; les narines sont fendues sur les angles de ce carré, et parallèlement au chanfrein; le cou est court, mais haut de la nuque au fanon, et très-comprimé par les côtés. Le fanon est fort petit, si on le compare à celui du Bœuf; les poils du front et d'entre les cornes sont brun clair; ceux du chanfrein, noirâtres; une crête large de poils noirs, redressés vers le haut, occupe le milieu du chanfrein. Chaque œil est entouré d'une douzaine de poils blancs, gros et longs, et divergens comme les rayons d'un cercle. Les deux lèvres et le tour des narines sont garnis d'une multitude d'autres poils blancs et longs, sur un fond noirâtre. Une barbe noire, serrée et comprimée, occupe le dessous de la ganache jusqu'à la gorge; une autre semblable recommence au bas

du fanon, et règne entre les deux cuisses de devant, sous le sternum. La crinière du dessus du cou est droite, fournie, blanche aux côtés, noire sur toute la ligne supérieure, et finit net au garrot. Le dos est bien rond, et la croupe rebondie, avec un enfoncement au milieu; tout le poil du corps est ras, brun grisâtre, plus brun sur les jambes; la queue est garnie de longs crins, comme celle du cheval; mais elle est aplatie d'avant en arrière. Sa couleur est blanche.

Cet individu est assez doux; il se laisse approcher et vient même manger dans la main; mais si on va à lui trop vite, si on veut le tourmenter, il s'effraie et menace des cornes. C'est, au reste, un animal vif et gai; il court, saute et gambade souvent, rue par plaisir comme un jeune poulain, mais ne se cabre guère; il aime à se rouler sur la terre, et même à la creuser auparavant, sans doute afin de l'avoir plus fraîche; il marque ainsi dans son parc,

les endroits où il se roule de préférence, parce qu'il y détruit l'herbe. Il prend pour creuser ainsi la terre, une attitude très-singulière; il se jette sur les genoux, et fouille avec le museau, comme ferait un Sanglier; aussi a-t-il les genoux tout dénués de poils.

On le nourrit avec du foin, du pain, du son et de l'avoine. Il consomme à peu près trois livres de foin par jour, avec autant d'avoine et de son et une livre de pain. Il mange avec plaisir toute espèce d'herbe fraîche.

Celui que Forster vit au Cap, mangeait du pain et des feuilles de chou. Ce voyageur ajoute que sa fiente ressemblait à celle de la Vache. Le nôtre en rend au contraire de long chapelets, formés de petites boules grosses comme celles des excréments de la Chèvre. Il urine peu, et à la manière des Vaches.

On a pu voir, par le petit nombre d'auteurs que j'ai eus à citer, combien peu le Gnou a été vu des naturalistes;

la plupart même ne l'ont vu que dans son pays natal : et en effet il n'y en a eu, je crois, qu'un seul vivant en Europe avant celui-ci. Il appartenait au stadhouder.

Le nôtre avait été pris par M. Jansens, gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, dans une tournée qu'il fit le long des frontières de cette colonie. Il resta long-temps au Cap, où il acquit cette demi-douceur qu'il a encore. M. Jansens remit ce rare animal au vaisseau de la dernière expédition française de découvertes, pour qu'on en fit présent à madame Bonaparte (*Joséphine*), et cette dame en fit don au Muséum, pour que les curieux pussent jouir plus facilement de sa vue.

Quoiqu'il soit originaire d'un pays bien plus voisin de l'équateur que le Cap, savoir du pays des grands Namaquois, depuis 25 jusqu'à 28 degrés de latitude sud, il n'a point l'air de souffrir de notre climat. Il a seulement un peu

maigri dans la dernière mue qui eut lieu sur la fin de l'été ; mais sitôt qu'elle fût passée, il reprit son embonpoint. Il faut cependant remarquer qu'on le tient renfermé la nuit, et pendant les temps froids.

On rapporte que, dans son pays natal, il vit en troupes considérables ; qu'il est aussi farouche et aussi méchant que le Buffle, quoique beaucoup moins fort ; et que, parvenu à un certain âge, il reste toujours très-sauvage.

Sa chair est, selon Sparmann, plus délicate que celle du Bœuf, et semblable à celle des Gazelles.

Il a deux sortes de voix, une espèce de reniflement, comme en fait quelquefois entendre le Cheval ; et un mugissement faible, pareil à celui du Veau.

Ce nom de *Gnou* ou *Niou* est celui que les Hottentots lui donnent. On dit qu'ils l'ont pris de sa voix : ce n'est pas du moins de celle de la femelle.

Il est probable qu'il habite l'intérieur

de l'Afrique , plus avant que la latitude que nous avons indiquée ; cependant aucun des auteurs qui ont décrit l'Abysinie , le Congo et la Guinée , n'en parle clairement , à moins qu'on ne croie que c'est le *Cheval cornu de Lobo* qui a les crins et la tête comme nos Chevaux , et hennit de même ; mais dont les pieds sont fourchus comme ceux de nos Bœufs , et qui porte deux petites cornes toutes droites. On ne peut guère appeler droites , des cornes qui le sont aussi peu que celles du Gnou.

Le *Taureau-Cerf* des Indes , de Cosmas , qu'Allamand a aussi voulu rapporter au Gnou , est encore moins caractérisé. Il se trouve en Ethiopie et dans les Indes ; est privé dans les Indes , et sauvage en Ethiopie. On s'en sert pour voiturier le poivre ; on en tire le lait , on en mange la chair. Qu'y a-t-il là qui dénote le Gnou , plutôt qu'un autre animal ? Et pourquoi ne serait-ce pas tout simplement le Zébu ?

Le *Cheval-Cerf* de Duhalde qui habite le *Chensi*, à la Chine, et joint à la forme du Cerf la *grandeur d'un petit Cheval*, n'est probablement que l'Elan. Enfin l'*Hipélaphe* d'*Aristote*, qui habitait l'Arachosie dans l'Inde, et le *Tragélaphe* de Diodore et de Pline, qui était d'Arabie, ne peuvent être le *Gnou* qui ne vit plus qu'au midi de l'Afrique. Ajoutez qu'excepté la crinière, on ne voit rien dans les descriptions de ces animaux qui puisse être bien particulier au *Gnou*.

Mais ce que personne encore n'a remarqué, c'est que la description prétendue de l'*Hippopotame*, donnée par *Aristote*, et empruntée par lui d'*Hérodote*, a l'air d'être absolument faite sur le *Gnou*, et même d'être faite avec soin. Il a la taille de l'Ane, la crinière et la voix du Cheval, et le pied fourchu du Bœuf; son museau est aplati, *rostrum resinum*, ses dents un peu sorties, et la queue pareille à celle du Sanglier.

Ce dernier trait n'est pas d'accord avec le *Gnou* ; mais aussi n'est-il pas dans la description originale d'Hérodote. Celui-ci dit très-bien que *la queue est aussi semblable à celle du Cheval*. Il est vrai que , de son côté , Hérodote le fait égal aux plus grands Bœufs , et que les deux auteurs oublient de parler des cornes ; mais je suis néanmoins persuadé que c'est une description du *Gnou* qu'Hérodote , je ne sais par quelle méprise ou par quel hasard , a placée où il avait intention de mettre celle de l'Hippopotame.

Le trait qu'Aristote ajoute de l'épaisseur de la peau , est bien pris du véritable *Hippopotame* ; mais aussi ne pourrait-il convenir à un animal grand comme un Ane ?

TORTUE

AU LONG COU.

TESTUDO LONGICOLLIS.

EXTRAIT d'un Mémoire sur plusieurs Animaux de la Nouvelle-Hollande, lu à l'Institut de France.

Par M. DE LACÉPÈDE.

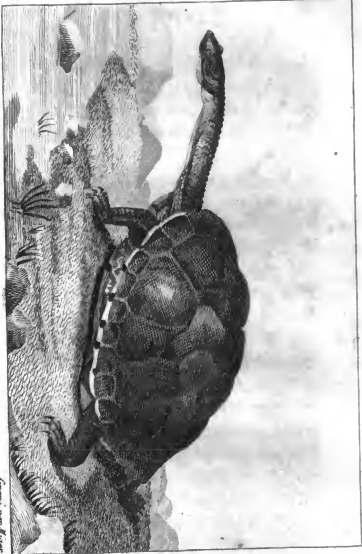
LA Nouvelle-Hollande est une des contrées du globe la plus digne d'exciter la curiosité des naturalistes, et la plus propre à leur procurer de nouvelles lumières.

Son intérieur est entièrement inconnu ; aucun Européen n'y a pénétré et à peine avons-nous une idée vague de la circonférence. Les Anglais qui ont formé un bel établissement à *Botany-Bay*, n'ont pas achevé de reconnaître la côte orientale de la Nouvelle-Hollande entre le 12^e et le 15^e degré de latitude. Ce n'est que depuis le voyage d'*Entrecasteaux*, dont nous devons la relation à notre confrère Labillardière,

Descrie par Wally.

Tortue

Descrie par Wally.





que nous avons des notions exactes sur la *Terre de Nuits*, sur quelques îles ou rivages voisins, sur la côte méridionale de la *Terre de Diëmen*. La découverte du *détroit de Bass* est encore plus récente. Tous les résultats des recherches du capitaine anglais *Flanders*, ne sont pas connus. Le capitaine *Baudin*, parcourt dans ce moment la mer qui baigne la *Terre d'Endracht*, la *Terre de Witt*, celle d'*Arnheim* et la *Carpentarie*. Mais il n'a pu nous faire parvenir qu'un exposé succinct de la découverte qu'il a faite de la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, depuis le *détroit de Bass* jusques au point où d'Entrecasteaux fut obligé de regagner la pleine mer. Cette côte borde la partie méridionale de la Nouvelle-Hollande : cette portion plus étroite de plus de la moitié que le reste de cette contrée, et qui, s'avancant vers le Sud en forme de triangle irrégulier, semblable à une grande péninsule, est prolongée

par l'île de *Diémen* , comme la *Terre Magellanique* par la *Terre de Feu* , ou comme la *presqu'île de l'Inde* par l'île de *Ceylan*. Cette portion distincte et triangulaire est donc une véritable péninsule ; et comme les naturalistes auront dorénavant un besoin très-fréquent de ne pas la confondre avec la Nouvelle - Hollande , proprement dite , je propose de l'appeler la *presqu'île de la Nouvelle-Hollande*.

Cette péninsule s'étend depuis le 33°. degré de latitude australe ou environ , jusques au détroit de Bass , et c'est sur sa côte orientale que sont situés le port *Jackson* et la colonie de *Botany-Bay*.

L'ensemble formé par cette presqu'île , et par le reste de la Nouvelle-Hollande , a de 27 à 28 degrés de longueur ; et sa plus grande largeur est de 40 degrés ou environ.

Cette immense contrée paraît être une continuation du grand continent de l'*Asie* , quelle prolonge vers le pôle.

austral, comme l'Afrique est prolongée vers ce même pôle, par les terres qui se terminent au *cap de Bonne-Espérance*, et comme l'*Amérique* l'est par le *pays des Patagons*, jusques au détroit de *Magellan*. De ces trois grands appendices qui convergent vers le pôle antarctique, le plus voisin de ce pôle, est celui de l'*Amérique*; mais celui que forme la *Nouvelle-Hollande*, est plus avancé que la pointe d'Afrique.

La *Nouvelle-Hollande* est liée avec l'*Asie*, par cette multitude d'îles, d'îlots, de rochers et de bas-fonds, au milieu desquels on distingue deux séries principales: l'occidentale, qui comprend *Timor*, *Bali*, *Java*, *Sumatra* et va s'attacher à la presqu'île de *Malaga*, et l'orientale qui, composée de la *Nouvelle-Guinée*, de *Banda*, d'*Amboine*, de *Ceram*, de *Gilolo*, des *Célèbes* et des *Philippines*, se réunit par l'île *Formose* à la côte orientale de la *Chine*. Entre ces deux séries, et

dans l'angle qu'elles forment du côté de la Nouvelle-Hollande, on voit la grande île de *Bornéo* ; et ce qu'il faut remarquer avec soin, elles embrassent trois mers intérieures ou méditerranées ; celle que notre confrère *Fleuriu* a désignée dans sa nouvelle nomenclature hydrographique, par le nom de *mer de Chine* ; celle qu'il appelle *mer de Bornéo*, et qui est comprise entre l'île de *Bornéo* et l'île de *Java* ; et celle qu'il nomme *mer de la Nouvelle-Guinée*, et qui, placée entre *Timor* et la terre d'*Arnheim*, se termine dans le golfe de la *Carpentarie*.

C'est par cette composition d'une vaste partie de la surface du globe, c'est par cette distribution d'un grand nombre d'îles qui se touchent, pour ainsi dire, autour de trois mers intérieures, que la nature qui, dans l'arrangement de ses productions, les fait presque toujours succéder les unes aux autres, par des nuances très-multipliées,

a établi une sorte de transition graduée entre la constitution du continent de l'*Asie* et celle du continent de la *Nouvelle-Hollande*.

Si les îles très-rapprochées, qui entourent la mer de Bornéo, par exemple, n'étaient séparées par aucun intervalle, il y aurait un très-grand rapport entre la contrée qu'elles composeraient et la Nouvelle-Hollande.

En effet, on a parcouru toute la circonférence de la *Nouvelle-Hollande* et de sa presqu'île, sans trouver l'embouchure d'aucun grand fleuve; on n'a vu qu'un très-petit nombre de rivières très-peu considérables. La *Nouvelle-Hollande* est cependant sous le tropique, et par conséquent dans un des endroits du globe où tombent les pluies les plus abondantes. Si les immenses amas d'eau qui s'y précipitent de l'atmosphère, sur une surface de plus de 26 mille myriamètres carrés, ou de plus de cent quatre mille lieues carrés, s'é-

coulaient vers la mer, ils formeraient nécessairement de larges fleuves, dont on aurait reconnu les embouchures plus larges encore. On doit donc supposer, ainsi que je l'ai indiqué dans un Mémoire publié en l'an 6, que les chaînes de montagnes qui s'élèvent sur la Nouvelle-Hollande, sont situées très-près des rivages de la mer. Le grand Océan reçoit l'eau qui tombe de l'atmosphère sur cette bande peu étendue, laquelle encoint la Nouvelle-Hollande, et sépare des rivages de cet Océan, les cimes des montagnes. Mais de l'autre côté de ces mêmes cimes, c'est-à-dire, vers l'intérieur, le terrain doit aller en pente vers le centre du continent. Les eaux qui tombent dans l'enceinte formée par cette chaîne de montagnes environnantes, doivent se rendre vers ce même centre; et la partie de ces eaux que l'évaporation ne dissipe pas dans l'atmosphère, doit y former une mer intérieure semblable

à la mer Caspienne, et analogue à ce que seraient la mer de la *Nouvelle-Guinée*, la mer de *Bornéo* et la mer de la *Chine*, si les îles de *Bornéo*, *Formose*, *Philippines*, *Célèbes*, *Molques*, de la *Nouvelle-Guinée*, de *Timor*, de *Bali*, de *Java* et de *Sumatra*, étaient un peu plus rapprochées les unes des autres qu'elles ne le sont.

Cette conjecture est confirmée par ce qu'ont dit des naturels de la Nouvelle-Hollande, à des Anglais de Botany-Bay. Ils leur ont annoncé qu'en s'avancant vers l'intérieur, et après avoir franchi une chaîne de montagnes nommées *Montagnes-Bleues*, on arrivait à une grande rivière d'eau salée (1). Je ne crois pas qu'il y ait de rivière proprement dite au delà de ces *Montagnes-Bleues*; mais il est très-présumé

(1) *Lettre du capitaine Baudin à notre confrère Jussieu.*

mable qu'il y a un immense amas d'eau salée.

On peut donc croire que ce continent de la Nouvelle-Hollande, n'est qu'une large bande disposée comme un vaste anneau autour d'une mer intérieure, et pour lequel la presqu'île de la *Nouvelle-Hollande* est un grand appendice qui s'avance vers le pôle austral, et se réunit presque avec la *Terre de Diémen*, dont elle n'est séparée que par le détroit de *Bass*.

Mais quoiqu'il en soit, la terre, l'eau et l'air de ce continent, exercent une influence toute particulière sur les corps organisés qui s'y développent. Ils leur donnent des traits extraordinaires qui les lient entr'eux, et les éloignent des êtres organisés des autres contrées du globe. Plusieurs naturalistes l'ont déjà remarqué. Mais cette vérité va être mise dans un nouveau jour, par la considération des animaux et des plantes de la *Nouvelle-Hollande*,

que le capitaine Baudin vient de faire parvenir en France, et qui ont été recueillis, préparés, dessinés et décrits par les naturalistes de l'expédition que commande ce navigateur, notamment MM. *Peron*, *l'Echenaud*, *Maugé*, *Riedley* et *Le Vilain*, qu'une mort honorable vient de ravir aux sciences sur cette terre lointaine, au milieu de leurs utiles travaux. On s'en convaincra en lisant les Mémoires que mes collègues du Muséum ont déjà publiés ou publieront incessamment sur les plantes et sur un grand nombre de ces animaux, envoyés par le capitaine Baudin; et je vais en donner quelques preuves, en faisant connaître les espèces de quadrupèdes ovipares, de serpens et de poissons, dont on trouve des individus dans la collection faite par les compagnons de ce capitaine, et dont les naturalistes d'Europe ignorent encore l'existence.

Mais je crois devoir commencer par donner une description un peu étendue

d'une Tortue d'eau douce, dont un individu a été envoyé par le capitaine *Baudin*, et vit encore dans le Muséum d'histoire naturelle. Elle a été nommée *Tortue au long cou* (1). De tous les animaux à sang froid et vertèbres, elle est l'animal dont le cou est le plus long à proportion du corps. La longueur de son cou est égale en effet au tiers, ou à peu près, de sa longueur totale. L'habitude de vivre dans l'eau et dans la vase des marais, fait qu'elle aime à se reposer sur son plastron, les pattes étendues, son cou très-alongé, tendu et redressé, et sa tête appuyée comme son corps. Dans cette position, il lui est facile de lever sa tête au bout de son long cou, de manière que l'ouverture de sa bouche se trouve fréquemment au-dessus de l'eau, et qu'elle puisse respirer

(1) *General zoology*, by George Shaw etc. vol. 3. part. 1. — *Zoologie de la Nouvelle-Hollande*, p. 9.

Descent par Wallis.



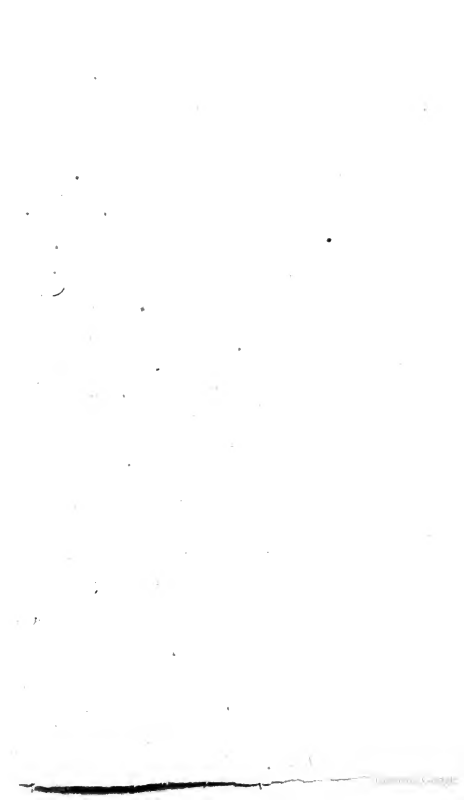
Descent par Wallis.

sans se déplacer, et sans être forcée de s'élever en nageant jusques à la surface du marais (1). Sa tête, dont le dessus est uni et dénué de petites écailles, ressemble beaucoup à celle des Couleuvres les plus sveltes. La carapace, qui présente un léger enfoncement longitudinal, est recouverte de treize grandes pièces d'un marron foncé, lisses, d'une souplesse semblable à celle du cuir, et disposées sur trois rangs : celui du mi-

(1) La *Tortue* au long cou a les mouvemens assez vifs. Ses formes sont agréables ; son museau est pointu ; ses yeux sont grands, saillans, ovales, rapprochés l'un de l'autre, et forment avec le bout du museau un triangle presque équilatéral ; l'iris est couleur d'or ; les deux paupières sont mobiles ; et le regard est très-doux. Les deux orifices des narines sont placés au bout du museau. L'ouverture de la bouche est assez grande. La mâchoire supérieure avance plus que celle d'en bas. L'animal peut racourcir son long cou et retirer sa tête vers sa carapace ; mais il ne peut pas la cacher

lieu renferme cinq de ces grandes lames. Ce disque est bordé de vingt-cinq petites pièces, dont le dessous et une partie du côté extérieur sont blanchâtres, avec des bandes transversales noirâtres. On voit à chaque pied cinq doigts réunis par une membrane, garnis d'ongles longs, déliés, pointus et noirs, excepté le cinquième qui en est entièrement dénué.

sous ce bouclier. Treize pièces inégales, blanchâtres, et bordées de noir, revêtent le plastron ; elles forment six rangs : le premier de deux pièces, le second de trois, et les autres de deux. Ce plastron est échancré par derrière, pour laisser passer la queue qui est grosse, pointue, et si courte qu'elle ne débordé pas la carapace. La peau du cou, des pattes et de la queue est ridée, extensible, très-brune, et garnie d'écailles ovales, un peu aplaties et tuberculeuses. Il y a des bandes écailleuses, et étroites le long des plis transversaux des pattes de devant, qui sont plus courtes que celles de derrière. L'individu de cette espèce, que nous ayons vu vivant, avait le plastron plat, et par





Gravé par Meyer.

L. Pichon

Dessiné par Monnet.

LE GALAGO

DU SÉNÉGAL.

GALAGO SENEGALENSIS.

Par M. GEOFFROI SAINT-HILAIRE.

M. Adanson s'occupa le premier de faire connaître ce joli quadrupède : des nègres qui le servaient dans son voyage au Sénégal, ayant remarqué qu'il prenait des notes sur toutes les productions

conséquent était femelle. Voici ses principales dimensions :

	centimètres.
Longueur de la tête.	5 1/2
Largeur de la tête.	3
Longueur de la tête et du cou , jusques au bord antérieur de la ca- rapace.	14
Longueur de la carapace.	16
Largeur de la carapace.	15
Longueur du plastron.	15
Largeur du plastron.	9
Longueur des pattes de devant. ...	6
Longueur des pattes de derrière. ...	8
Longueur totale.	30

de leur pays, lui procurèrent cet animal, dont ils lui avaient auparavant vanté la gentillesse et l'extrême agilité. Il est connu dans les environs de *Galam*, sous le nom de *Galago*, que nous avons adopté.

M. Adanson en prit sur les lieux plusieurs croquis. Il en rapporta aussi quelques dépouilles en Europe; et c'est en s'aidant de ces moyens que, de retour à Paris, il fit composer une planche de grandeur in-folio, où le *Galago* est représenté dans les attitudes qui lui sont le plus familières; sautant de branche en branche, assis et occupé d'écarter le feuillage pour découvrir la campagne, accomplissant l'acte de la génération, etc., etc. Ces différentes scènes composent un tableau d'un effet assez pittoresque, et sont aussi figurées dans une espèce de paysage dans lequel on remarque les arbres où les *Galagos* se tiennent de préférence. M. Desmoulins, l'un des artistes qui entendait le mieux

le genre de l'histoire naturelle, et dont j'ai depuis récompensé les talens, en l'attachant au Muséum d'histoire naturelle; fut chargé de la gravure de cette belle planche. Elle est achevée depuis nombre d'années; et M. Adanson ne l'a employée ni dans son voyage au Sénégal, ni dans aucun autre de ses ouvrages. Occupé du projet d'un grand ouvrage sur l'histoire naturelle, il y a toujours destiné cette planche, ainsi que d'autres faites avec les mêmes frais; et il est mort sans la publier.

Nous ignorions encore ces détails, que nous étions cependant déjà avisés de l'existence du *Galago*; nous en avions trouvé un crâne qu'Adanson avait donné au Muséum d'histoire naturelle, en nous occupant d'un nouvel arrangement de nos collections.

Il était facile, à la première vue de cette tête osseuse, de prononcer que c'était celle d'un animal inconnu. Le

Galago étant le seul des mammifères à ongles qui eut deux incisives en haut, et six à la mâchoire d'en bas ; quoique les dents n'offrissent plus qu'une indication équivoque, il était encore facile de s'apercevoir que c'était le crâne d'un quadrumane, la fosse orbitaire étant séparée de la fosse temporale par une cloison osseuse, et ayant son plan d'ouverture dirigé en avant de la tête.

Toutefois il restait à savoir si les organes du mouvement qui sont dans une corrélation frappante avec ceux de la mastication, ne participeraient pas, par un autre écart, à cette anomalie des dents incisives. J'en eus bientôt l'occasion : j'appris qu'on avait nouvellement rapporté du Sénégal une nouvelle dépouille du *Galago*, et qu'on l'avait donnée à M. de Nivernais. Je me présentai chez M. de Nivernais pour lui en demander communication, lorsque cet excellent et aimable vieillard m'obli-

gea, avec une bonté dont je conserve un souvenir reconnaissant, à l'accepter pour la collection publique.

Cette acquisition me parut d'un si grand intérêt pour la science, que je m'en occupai de suite; et afin que la place que le *Galago* doit occuper dans la série naturelle des êtres, fût fixée d'une manière incontestable, je retraçai les caractères des diverses espèces de Maki, dont il se rapproche le plus. Ce travail fut imprimé, en l'an 4, dans le septième volume du *Magasin encyclopédique*, page 20.

La description du *Galago* ayant déjà été publiée, je n'aurais pas songé à la reproduire, si je n'eusse appris dernièrement qu'il existait un fort beau portrait de cet animal; dessiné d'après le vivant. M. Geoffroy, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui le possède, a bien voulu me le communiquer, et m'a mis, par-là, dans le cas de me convaincre que la gravure dont j'avais ac-

compagné ma dissertation est défectueuse. Elle avait été faite d'après une peau, dont les lèvres avaient subi beaucoup de retrait, et qui avait été bourrée, dans une attitude assez peu naturelle. La science réclamait d'autant plus impérieusement une figure plus correcte que celle que j'ai donnée, a déjà été répétée par plusieurs naturalistes, *Schreber*, *Shaw*, etc., et qu'il est nécessaire d'avertir les zoologistes qu'elle ne mérite pas l'honneur de servir ainsi de type. Je me suis décidé à donner la planche ci-jointe, dans l'espérance qu'on ne trouverait pas qu'elle dépare notre ouvrage de la *Ménagerie*. Si le *Galago* n'a pas vécu au Muséum d'histoire naturelle, du moins a-t-il été peint d'après le vivant, et d'après un individu qui y était destiné. Il périt à Brest, quelques jours après que le bâtiment qui l'apportait en France fut entré dans le port.

Au surplus, il est peu d'animal qui soit plus digne de l'attention des natu-

ralistes ; il vient lier aux petites familles des Makis une espèce dont on était alors assez embarrassé. Cette espèce anormale est le *Tarsier*, ainsi nommé de l'excessive longueur de son tarse ; à ne juger d'elle que par son port, qui rappelle celui des gens montés sur des échasses, on la croirait voisine des *Gerboises* ou des *Kanguroos*. La conformation de ses pieds est en effet tellement singulière, qu'il faut excuser les premiers naturalistes de l'avoir si souvent balottée de genre en genre.

La considération des dents ne pouvant offrir un guide sûr pour la détermination, il fallait, pour démontrer ses rapports avec les *Makis*, porter son examen sur des caractères plus généraux ; comme la coexistence des trois sortes de dents, la séparation de la fosse orbitaire d'avec la fosse temporale, les libres mouvemens des doigts, l'écartement du pouce, l'existence de l'ongle alongé et aigu du second doigt des pieds

postérieurs, qui est un des traits les plus remarquables de l'organisation des *Makis*; enfin la forme des organes de la génération, et le nombre des mamelles.

Mais on n'en était pas moins obligé de conclure qu'il y avait entre les *Makis* et les Tarsiers, vu leur différence extrême dans des organes aussi importants que ceux du mouvement et de la mastication, un large intervalle, un hiatus, enfin, qui ne se rencontre que très-rarement dans les séries naturelles.

C'est ce large intervalle que le *Galago* est venu combler, en présentant une organisation intermédiaire qui participe des uns et des autres. Ce résultat mérite d'autant plus notre attention qu'on ne saurait l'attribuer à un croisement de race, toutes ces espèces ayant été trouvées dans des régions très-éloignées : les *Makis* à Madagascar, les Tarsiers à Ceylan, et notre animal, à la côte orientale de l'Afrique.

Le *Galago* ressemble au Tarsier par les organes des sens qu'il a de même grandeur ; il a de même les pieds de derrière beaucoup plus longs que ceux de devant : circonstance bien digne de remarque dans un animal à main , dont les extrémités paraissent plutôt façonnées pour prendre que pour soutenir le corps : tant de différence dans les proportions de ces parties, fait qu'on désire savoir si cette modification n'est pas le produit d'un changement plus considérable dans les parties constitutives du pied, et si ce changement n'est pas dans le cas de priver la jambe de tout mouvement de proration et de supination. C'est, comme on le sait, la condition des espèces chez qui le pied est de même longueur que la jambe, et dans lesquels un seul os remplace le plus souvent les os du métatarse, comme est l'os du canon à l'égard des Chevaux et des ruminans. Mais le *Galago* n'est pas, à ce point, différent de ses con-

génères : ainsi que dans tous les quadrumanes, son tarse est composé de neuf osselets, et son métatarse de cinq ; deux de ses premiers, le scaphoïde et le calcaneum, acquièrent seulement une dimension extraordinaire en longueur ; mais il n'en résulte aucun changement dans les rapports des autres osselets, et dans leur usage.

Ce *Galago* placé déjà, par cette considération, parmi les quadrumanes, l'est à plus juste titre encore par celle des agens de la mastication : c'est le même nombre d'incisives que dans les *Makis*, à la mâchoire inférieure ; elles sont toutefois disposées un peu différemment ; comprimées de côté, elles ressemblent à des dents de peignes fins, particulièrement celles du milieu qui sont réunies par paire, et si rapprochées, que leur division échappe à l'œil, et qu'il faut employer un instrument pour s'en assurer. Il n'y a que deux seules de ces dents à

la mâchoire supérieure; elles sont très-petites, et fort écartées l'une de l'autre.

Les canines, au nombre de quatre, n'ont de remarquable que l'inclinaison de celles d'en bas.

Quant aux molaires, on en compte dix en haut, et huit en bas : leur couronne est hérissée de pointes : les supérieures sont les plus larges, et terminées en dehors par un rebord qui excède en longueur le plan de leur couronne.

Il serait téméraire de rechercher quelle sorte d'influence peuvent exercer sur les habitudes du *Galago* ses deux incisives supérieures : leur point d'insertion, trop rapproché de celui des canines, et leur petitesse, indiquent quelles lui sont de peu d'utilité. Mais il n'en est pas de même des dents molaires, dont la multiplicité des pointes les fait reconnaître comme très-propres à broyer des corps durs, et comme appartenant à un animal qui se nourrit d'insectes, et particulièrement de scarabées.

La grande dimension de ses oreilles, et l'inégale longueur de ses pieds, s'accordent parfaitement pour faire du *Galago* un insectivore; car la grandeur excessive de ses yeux fait présumer qu'il chasse la nuit; et alors, pour être averti de la présence de sa proie, et se disposer à s'en emparer, il fallait qu'il eût l'organe de l'ouïe d'une sensibilité extrême: de là cette grande conque des oreilles, nue et membraneuse, dans laquelle on distingue deux petits replis ou oreillons, et pour qu'il pût se porter avec assez de vitesse sur des êtres si éminemment doués des moyens de fuir. S'il n'était point pourvu d'ailes, ainsi que les Chauve-souris, ou de membranes étendues sur les flancs comme les Ecureuils volans, il fallait au moins qu'il fût le mieux organisé des mammifères pour bien sauter; et c'est en effet ce qui résulte de la si grande inégalité de ses extrémités. On sait que tous les animaux n'exécutent le saut que par le moyen des

pieds de derrière, et qu'il est plus rapide et plus élevé à mesure que les jambes de derrière ont plus de longueur. Aussi le *Galago*; dans lequel elles sont plus longues que le corps et la tête pris ensemble, a-t-il deux moyens d'atteindre les insectes dans le vol; le premier, quand il s'élève tout à coup sur les pieds de derrière, et qu'il va porter son corps et ses bras sur la proie qui passe à sa portée; et le second, quand il s'élance dessus, en sautant d'arbre en arbre.

Quoiqu'il en soit, le *Galago* à la queue plus longue que le corps; elle est cylindrique, parce qu'à mesure que les vertèbres diminuent de grosseur, le poil, dont elle est assez fournie, acquiert proportionnellement plus de longueur. Elle me paraît susceptible de se renfler comme celle des *Ecureuils*; ses poils ont une couleur différente de celle du corps : ils sont tous d'un brun roux.

Le poil est assez long, touffu, et très-

doux : il est un peu moins long sur la tête, et n'est pas également fourni aux parties inférieures ; celui qui recouvre les mains est très-court : il s'en trouve aussi sous le tarse.

Le *Galago* est d'un blanc jaunâtre en dessus, et gris fauve en dessous : la pointe seule du poil est de cette couleur, le reste est cendré bleuâtre. Le jaune commence sur les bras et les jambes, tandis que la tête est entièrement grise. Une bande d'un blanc jaunâtre s'étend sur tout le chanfrein.

TABLEAU DE SES PRINCIPALES DIMENSIONS.

	Millim.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'ori- gine de la queue	185
— de la queue	225
— de la tête	46
— des membres antérieurs . .	90
— des membres postérieurs .	187
— de la cuisse à part	58
— de la jambe	62
— du pied	67

M. Adanson nous a fait le plaisir de nous communiquer les observations suivantes sur les habitudes des *Galagos*. Ils ont beaucoup des manières des Singes et des Écureuils. Ils sont en général très-doux , se tiennent presque toujours perché sur les arbres et se nourrissent d'insectes qu'ils atteignent en s'élançant, saisissent habilement avec les mains, et qu'ils dévorent avec une prestesse singulière : ils s'accouplent comme la plupart des Mammifères, le mâle sur le dos de la femelle, et ils s'accroupissent très-bas pendant le temps que dure l'accouplement ; ils nichent dans des trous d'arbres, où ils préparent à leurs petits un lit qu'ils tapissent d'herbes : les nègres de Galam les chassent pour les manger.

Le célèbre naturaliste , M. Fischer , vient , dans les Mémoires de la société de Moscou , tome 1 , page 24 , d'établir trois espèces de *Galago* , qu'il nomme et détermine ainsi qu'il suit :

Le Galago de Geoffroy, gris fauve, tête grise, queue brune.

Le Galago de Cuvier, gris de souris.

Le Galago de Démidoff, brun roux, gorge noire. M. Fischer a figuré ce dernier qu'il a trouvé dans le Muséum de Démidoff, confié à sa garde. Il dit cette troisième espèce plus petite que la première ; n'en serait-elle que le jeune âge ?

Le Galago de Cuvier (Tableau élémentaire des animaux , page 101), gris de souris, à petites oreilles, est le *Galago* figuré dans la planche inédite d'Adanson. Je pense qu'on doit attendre à son sujet de plus amples renseignements, avant de l'admettre comme une espèce bien réelle dans le grand catalogue des animaux.





Gravé par Miger.

Peint par M. Morel.

La Perle Noire.

LE HOUBARA,

OTIS HOOBARA.

CETTE petite espèce d'Outarde, qui n'est pas rare dans les plaines sablonneuses de Damas et en Afrique, est de la grosseur d'un chapon. Elle en a la forme et le plumage; mais elle en diffère par une huppe renversée en arrière et comme tombante : elle a une fraise formée par de longues plumes qui naissent du cou, qui se relèvent un peu et se renflent, comme il arrive à notre coq domestique, lorsqu'il est en colère. Lorsque cette Outarde est menacée par un oiseau de proie, il est fort curieux de voir par combien d'allées et de venues, de tours et de détours, de marches et de contre-marches, en un mot par combien de ruse et de souplesse elle cherche à échapper à son ennemi.

Elle vit, comme l'Outarde, de substances végétales et d'insectes, *M. Shaw*,

savant voyageur, dit qu'on regarde en Afrique comme un excellent remède contre le mal des yeux, son fiel et une certaine matière qui se trouve dans son estomac, et que par cette raison on paye très-cher ces substances.





Maréchal-Père.

Liger Sc.

Liger Sc.

Otis houbara

le houbara.

62

LE LEVRIER,

VERTAGUS.

CETTE race de Chiens est ainsi nommée à cause de l'usage où l'on est de s'en servir particulièrement à la chasse du Lièvre. Le *Lévrier* est le chien le plus léger, et celui dont les proportions sont les plus fines et les plus sveltes. Il est haut monté sur ses jambes; il a la tête longue et menue, et le corps fort délié.

On distingue quatre sortes de *Lévriers*:

1°. Celui dont les Ecossais, les Irlandais, les Tartares et autres peuples du Nord sont fort curieux, s'emploie à courir le Loup, le Sanglier et autres grandes bêtes : on l'appelle *Lévrier d'attache* ;

2°. Le *Lévrier de plaine* ; c'est le plus agile de tous les animaux : les meilleurs sont en Champagne, en Picardie et en Thrace, à cause des grandes plaines de ces trois provinces, ce qui oblige

de les choisir de grande race, de grande haleine et d'une extrême vitesse. Les Portugais choisissent parmi ceux-ci les mieux rablés, ceux qui sont gigotés et courts, pour bien courir le Lièvre sur les côteaux et les montagnes.

3°. Le *Lévrier franc* et le *Lévrier métis* : ils se trouvent en Espagne et en Portugal ; on les croit mêlés de quelque race de chiens coureurs ou de ceux qui se rident naturellement. Ces sortes de chiens, qui ne deviennent jamais gras ni gros, conviennent en ce pays-là, qui est inculte et rempli de broussailles ; ce qui fait qu'ils ne vont qu'en bondissant après le gibier, qui y est fort commun : ils ont l'art de l'investir, de manière qu'ils ne manquent pas de s'en saisir et de le rapporter ; on les appelle ordinairement *Charnaigres*. Les métis de cette race ont la queue velue et les oreilles pendantes.

4°. Le petit *Lévrier d'Angleterre* : on choisit les plus hauts pour courir le

lapin dans une garenne et dans quelque lieu clos ; on les y tient en laisse proche des épinières faites exprès et qui sont éloignées des trous où les lapins se retirent. Si on veut faire courir le petit *Lévrier*, on bat les épinières, d'où il sort un lapin, qui voulant regagner son trou se trouve barré et souvent pris par le *Lévrier*.

Les *Lévriers* qui ont le palais imprimé de grandes ondes noires sont les plus vigoureux : on choisit ceux qui sont tisonnés à gueule noire, et qui ont le corps marqueté de très-grandes taches, le pied sec, une encolure longue, la tête petite et longue, le poil longuet et plus de chair à la partie postérieure qu'à l'antérieure.

La *LEVRETTE*, *Vertaga*, est la femelle du *Lévrier* ; les petits s'appellent *Lévrons*.

LE CHAT,

FELIS CATUS, LINN.

CE quadrupède a vingt-six dents ; savoir : douze incisives , quatre canines plus longues que les autres , et dix molaires , dont quatre en - dessus et six en-dessous. Les mamelles sont au nombre de huit , quatre sur la poitrine et quatre sur le ventre. Il a cinq doigts aux pieds de devant et seulement quatre à ceux de derrière. Quant à la couleur du poil, il y a des chats blancs, noirs, gris, cendrés, roux et tachetés de différentes nuances. M. *Gmelin* a observé qu'à Tobolsk, les chats sont rouges.

Le *Chat*, dit M. *de Buffon*, est un domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser. Quoique les *Chats*, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un minois hypocrite,



Le Chat.



un penchant décidé pour la rapine, un naturel pervers que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine; comme eux, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober au châtement, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs. Ils n'ont que l'apparence de l'attachement; on le voit à leurs mouvemens obliques, à leurs yeux équivoques; ils ne regardent jamais en face la personne aimée; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le

plaisir qu'elles leur font. Cet animal ne paraît sentir que pour soi, n'aimer que sous condition et ne se prêter au commerce que pour en abuser.

La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel. Le *Chat* est joli, léger, adroit, propre et voluptueux; il aime ses aises; il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre; il est très-porté à l'amour; et ce qui est très-rare dans les animaux, la femelle paraît être plus ardente que le mâle. La chaleur dure neuf ou dix jours, et n'arrive que dans des temps marqués : c'est ordinairement deux fois par an, au printemps et en automne, et souvent aussi trois fois et même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours; les portées ordinaires sont de quatre, de cinq ou de six. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas; et lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles

les transportent dans des trous et dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles; et après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, des petits oiseaux, et les accoutument de bonne heure à manger de la chair : mais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères si soigneuses et si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits.

Les *Chats* ont pris tout leur accroissement à quinze ou dix-huit mois. Ils sont en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent engendrer toute leur vie, qui ne s'étend guère au delà de dix ou douze ans; ils sont cependant très-durs, très-vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

Les *Chats* ne peuvent mâcher que lentement et difficilement; leurs dents sont si courtes et si mal posées, qu'elles ne leur servent qu'à déchirer et non pas à broyer les alimens; aussi cher-

chent-ils de préférence les viandes les plus tendres ; ils aiment le poisson et le mangent cuit ou crud. Ils boivent fréquemment. Leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir. Ils marchent légèrement, presque toujours en silence et sans faire aucun bruit ; ils se cachent et s'éloignent pour rendre leurs excréments et les recouvrent de terre. Comme ils sont propres et que leur robe est toujours sèche et lustrée, leur poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité, lorsqu'on le frotte avec la main. Leurs yeux brillent aussi dans les ténèbres, à peu près comme les diamans qui réfléchissent au dehors, pendant la nuit, la lumière dont ils se sont pour ainsi dire imbibés pendant le jour.

Le *Chat* craint l'eau, le froid et les mauvaises odeurs : il aime à se tenir au soleil, à se gîter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou les fours ; il aime aussi les parfums et

se laisse volontiers caresser par les personnes qui en portent : l'odeur des plantes appellées *l'herbe aux Chats* et le *Marum* les affecte si fortement et si délicieusement, qu'ils en paraissent transportés de plaisir.

Le *Chat sauvage* diffère peu du *Chat domestique*. Il est plus gros et plus fort : il a toujours les lèvres noires, le poil un peu rude, les oreilles plus roides, ainsi que tous les animaux sauvages, les couleurs plus constantes et la queue plus grosse ; ses boyaux sont moins longs que dans le chat domestique. Le *Chat sauvage* produit avec le chat domestique, et tous deux par conséquent ne font qu'une seule et même espèce.

En France on ne connaît qu'une seule espèce de *Chat sauvage* ; il paraît que cette espèce se trouve aussi dans presque tous les climats, sans être sujette à de grandes variétés. Il y en avait en Amérique avant qu'on en eut fait la découverte ; on en a vu dans plusieurs

endroits de l'Afrique. Au Cap de Bonne-Espérance, on trouve des *Chats sauvages* de couleur bleue.

Il y a en Perse une espèce de *Chats* originaires du Chorazan ; leur grandeur et leur forme est comme celle du *Chat* ordinaire : leur beauté consiste dans leur couleur et dans leur poil, qui est d'un même gris par tout le corps, mais un peu plus foncé sur le dos et sur la tête, et plus clair sur la poitrine et sur le ventre. Leur poil est délié, fin, lustré, mollet, délicat comme la soie, et si long que, quoiqu'il ne soit pas hérissé, mais couché, il est annelé en quelques endroits, et particulièrement sous la gorge. Leur queue est belle, longue et toute couverte de poils de cinq à six doigts de longueur ; ils l'étendent et la renversent sur leur dos, la pointe en haut, en forme de panache, comme font les *Écureuils*.

TABLE DES SUJETS

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

	Pag.
<u>Le Serval.</u>	1
<u>Le Callitriche.</u>	9
<u>Le Maki Mococo et le Maki brun.</u>	15
<u>Le Blanc-Nez.</u>	25
<u>Le Tigre.</u>	30
<u>L'Éléphant des Indes , femelle.</u>	45
<u>Le Marsouin.</u>	66
<u>Le Sajou.</u>	87
<u>L'Axis femelle , ou Biche du</u> <u>Gange.</u>	99
<u>Le Rhinocéros unicolore.</u>	111
<u>L'Ours noir d'Amérique.</u>	144
<u>Le Lama.</u>	156
<u>Le Paseng , ou Bouc sauvage.</u>	177
<u>Le Zèbre.</u>	194
<u>La Genette.</u>	207
<u>Le petit Zébu sans cornes.</u>	218

<i>Le Chien de la Nouv.-Hollande,</i>	
<i>ou Chien marron.</i>	224
<i>Le Mélas, ou Panthère noire.</i>	229
<i>Le Gnou.</i>	236
<i>La Tortue au long cou.</i>	248
<i>Le Galago.</i>	261
<i>Le Houbara.</i>	277
<i>Le Lévrier.</i>	279
<i>Le Chat.</i>	282

TABLE DES FIGURES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

TOME PREMIER.

PLANCHES.	Pag.
I. <i>Le Chameau.</i>	31
II. <i>Le Casoar.</i>	42
III. <i>L'Ours polaire.</i>	55
IV. <i>L'Autruche.</i>	69
V. <i>L'Autruche femelle.</i>	77
VI. <i>L'Autruche femelle vue par derrière.</i>	80
VII. <i>L'Eléphant.</i>	83
VIII. <i>Le Dromadaire.</i>	126
IX. <i>La Gazelle Corinne.</i>	140
X. <i>La Lionne.</i>	149
XI. <i>Les Jeunes Lions.</i>	165
XII. <i>L'Ours brun.</i>	177
XIII. <i>Parties caractéristiques de différens Ours.</i>	180
XIV. <i>La Panthère.</i>	197
XV. <i>Le Cougar.</i>	198

PLANCHES.		Pag.
XVI.	<i>Le Jaguar.</i>	199
XVII.	<i>La Civette.</i>	218
XVIII.	<i>Le Zébu.</i>	235
XIX.	<i>L'Hyène.</i>	256
XX.	<i>L'Hyène tachetée.</i>	262
XXI.	<i>L'Agouti.</i>	271
XXII.	<i>L'Oie d'Egypte.</i>	285
XXIII.	<i>Le Lion.</i>	297
XXIV.	<i>Le Couagga.</i>	311
XXV.	<i>L'Ichneumon.</i>	319
XXVI.	<i>Le Mandrill.</i>	334
XXVII.	<i>Le Bubale.</i>	346

TOME SECOND.

XXVIII.	<i>Le Serval.</i>	1
XXIX.	<i>Le Callitriche.</i>	9
XXX.	<i>Le Maki Mococo.</i>	15
XXXI.	<i>Le Maki brun.</i>	22
XXXII.	<i>Le Blanc-Nez.</i>	25
XXXIII.	<i>Le Tigre.</i>	30
XXXIV.	<i>Têtes de différens Tigres.</i>	32
XXXV.	<i>L'Eléphant.</i>	45

TABLE DES FIGURES. 293

PLANCHES.	Pag.
XXXVI. <i>Le Marsonin.</i>	66
XXXVII. <i>Le Sajou.</i>	87
XXXVIII. <i>Le Rhésus.</i>	88
XXXIX. <i>Le Sajou femelle.</i>	93
XL. <i>L'Axis, ou la Biche du Gange.</i>	99
XLI. <i>Le Rhinocéros unicolore.</i>	111
XLII. <i>L'Ours noir d'Amérique.</i>	144
XLIII. <i>Le Lama.</i>	156
XLIV. <i>Le Paseng, ou Bouc sauvage.</i>	177
XLV. <i>Le Paseng femelle.</i>	188
XLVI. <i>Le Zèbre.</i>	194
XLVII. <i>La Genette.</i>	207
XLVIII. <i>Le Petit Zébu sans cornes.</i>	218
XLIX. <i>Le petit Zébu sans cornes, vu de face.</i>	220
L. <i>Le Chien de la Nouvelle Hol- lande, ou Chien Marron.</i>	224
LI. <i>Le Mélas, ou Panthère noire.</i>	229
LII. <i>Le Gnou.</i>	236
LIII. <i>La Tortue au long cou.</i>	248
LIV. <i>La Tortue vue en dessous.</i>	259
LV. <i>Le Galago.</i>	261

PLANCHES.

Pag.

LVI.	<i>Le Houbara.</i>	277
LVII.	<i>La Levrette.</i>	279
LVIII.	<i>Le Chat.</i>	282

Fin des TABLES du second et dernier
Volume.

Imprimerie de V. H. PERRONNEAU ,
quai des Augustins, n°. 39.

609147

SBN



